



Université de Genève
Faculté des sciences économiques et sociales
Département de sociologie

Semestre d'été 2004

Mémoire de D.E.A. en sociologie

Surveiller, punir et consommer :
Société de surveillance contemporaine et nouvelles technologies.

Auteur : Sami COLL
Sous la direction du Professeur Franz Schultheis

« Si l'on trouvait un moyen de se rendre maître de tout ce qui peut arriver à un certain nombre d'hommes, de disposer tout ce qui les environne, de manière à opérer sur eux l'impression que l'on veut produire, de s'assurer de leurs actions, de leurs liaisons, de toutes les circonstances de leur vie, en sorte que rien ne pût échapper ni contrarier l'effet désiré, on ne peut pas douter qu'un moyen de cette espèce ne fût un instrument très énergique et très utile que les gouvernements pourraient appliquer. »

Jeremy Bentham (1748-1832)

I. Introduction	6
Les nouvelles technologies : une occasion de repenser la surveillance	6
« Communauté », « Société » et développement de la surveillance	7
Déroulement du travail	10
II. Michel Foucault et la société de surveillance	12
1. Introduction	12
2. Michel Foucault et le panoptisme	12
Introduction	12
Le panoptique de Bentham : un rappel	13
Surveiller et punir : de l'extension du panoptique	15
L'œil du pouvoir : un panoptique multiple et complexe	17
De l'adoucissement de la face visible du pouvoir	19
Conclusion	20
3. La société de surveillance et le pouvoir : la volonté de savoir	22
Introduction	22
Un pouvoir subtil	23
Discours savant et pouvoir	24
Dynamique identitaire et classification	25
Conclusion	27
4. Conclusion	28
III. La surveillance contemporaine : un phénomène multi-contextuel	30
1. Introduction	30
Surveillance de l'État contre surveillance privée : un premier pas vers une compréhension multi-contextuelle de la surveillance	31
Conclusion	33
2. Des frontières floues et des objectifs multiples	34
Les frontières entre secteurs	34
Les deux faces de la surveillance contemporaine	37
Conclusion	38
3. Surveillance et consommation	39
Introduction	39
Surveillance du consommateur	39
Le « Fun-System », un moyen de coercition subtil	41
Le discours savant et le consommateur	45
Du profil du consommateur à la cristallisation du statut social	47

Conclusion	48
4. Surveillance et capitalisme	49
Introduction	49
Surveillance et naissance du capitalisme moderne	50
Surveillance contemporaine, nouvelles formes du capitalisme et nouvelles technologies	51
La surveillance contemporaine et « le nouvel esprit du capitalisme »	52
Conclusion	53
5. Renforcement des stéréotypes, catégorisation et exclusion	54
Le discours savant qui catégorise : lorsque la « volonté de savoir » classe et exclut	54
La surveillance contemporaine comme dispositif d'exclusion et de sélection au service du nouveau capitalisme	56
6. Conclusion	56
IV. Surveillance, nouvelles technologies et société de l'information	58
1. Introduction	58
2. Société de surveillance et société de l'information	59
La question du déterminisme technique	59
La société de l'information, une société de surveillance ?	60
Conclusion	61
3. Nouvelles technologies et enjeux de pouvoir	61
De la convergence entre outil de travail et domestique et instrument de surveillance	61
La face cachée des nouvelles technologies	62
Conclusion	63
4. Protection de la vie privée : un débat pertinent mais insuffisant	64
Introduction	64
De la visibilité de l'invisibilité	64
La « sphère privée » : un concept individualisant	65
Conclusion	67
5. Les outils de surveillance de demain : l'« ubiquitous computing »	67
Introduction	67
L'« ubiquitous computing » : la genèse	68
Intégration de l'intelligence artificielle	73
Les trois éléments essentiels de l'« ubiquitous computing »	76
L'« ubiquitous computing » comme forme paroxystique du panoptique	77
6. Conclusion	77
V. Conclusion	79

VI. Bibliographie	83
1. Ouvrages et articles	83
2. Revues	86
3. Sites Web	86
4. Support multimédia	87

I. Introduction

Les nouvelles technologies : une occasion de repenser la surveillance

Les nouvelles technologies ont pris une place importante dans la vie de l'homme et de la femme modernes. Dans les pays occidentaux, peu nombreux sont ceux aujourd'hui qui ne disposent pas d'un ordinateur relié à Internet, au travail ou à domicile, et encore plus rares sont ceux qui n'utilisent pas fréquemment un téléphone mobile. La plus value de confort est réelle et les habitués de ces nouvelles technologies auraient très probablement aujourd'hui beaucoup de peine à s'en passer. Cela dit, il devient de plus en plus difficile de négliger que ces merveilles ne vont pas sans impliquer un certain nombre de risques. Ces derniers suscitent parfois une certaine prise de conscience, comme c'est le cas notamment du débat sur la protection de la sphère privée ; c'est malheureusement moins le cas sur la question d'un élargissement du pouvoir et du contrôle social. La plupart des gouvernements mais aussi des organisations privées cherchent à établir ou à encourager l'établissement de lois qui permettraient de sauvegarder notre intimité¹. Dans ces analyses, la tentation est toujours grande de comparer une « société de l'information » paroxystique à la société décrite par Orwell dans *1984*. Effectivement, la figure de *Big Brother* est souvent évoquée². L'un des propos de ce travail sera de démontrer dans quelle mesure cette comparaison n'est aujourd'hui plus vraiment pertinente et cache peut-être dans une certaine mesure un danger d'autant plus inquiétant car aussi plus vraisemblable.

Plus généralement, l'engouement pour les nouvelles technologies est une occasion de repenser la « société de surveillance » telle qu'elle a été envisagée par Michel Foucault dans *Surveiller et punir*. Il est intéressant de chercher à voir si, dans un contexte de « société de l'information », son analyse reste pertinente et dans quelle mesure elle nous permet de mieux comprendre son développement actuel. Le principal intérêt d'une analyse sociologique de la surveillance est de ne pas se limiter à la seule question, très individualisante, de la protection

¹ Voir par exemple la 13^{ème} rencontre de l'Observatoire Technologique (OT) du Centre des Technologies de l'Information (CTI), organisme mis en place par le canton de Genève, sur le thème de la « Sphère privée et protection des données ». Novembre 2003. Site Web : <http://www.geneve.ch/obstech/manifestations/info-privacy.html> (dernière visite: 01/2004).

² Voir par exemple l'association « Privacy International » qui décerne chaque année un « Big Brother Award » aux institutions, publiques ou privées, ayant fait preuve de violation de la sphère privée : « "Big Brother" awards are presented to the government agencies, companies and initiatives which have done most to invade personal privacy ». Source : <http://www.privacyinternational.org/bigbrother> (02/2004).

de la sphère privée. En effet, Foucault nous oblige à penser un tel développement en termes de pouvoir, de contrôle social, en bref et plus généralement, de régulation sociale.

Très vite, il apparaît qu'il est impossible de porter un regard pertinent sur le sujet de la surveillance contemporaine sans procéder à un minimum de reconstruction historique et sans se questionner sur son rôle dans un système aussi complexe et large que celui de la société moderne. Pour bien comprendre la surveillance contemporaine, il est nécessaire de l'envisager dans un tout composé de dimensions et de contextes multiples. C'est ainsi que j'en suis venu à parler de la consommation et du monde du travail. En effet, l'un des messages que je souhaite faire passer dans ce travail est qu'il est à mon sens inadapté de limiter la question de la surveillance au seul cadre du rapport entre un Etat plus ou moins répressif et des citoyens potentiellement criminels ; malgré le fait que le débat dominant se limite souvent à cette seule sphère. La surveillance aujourd'hui est aussi celle, par exemple, du consommateur, du travailleur, de l'assuré ou du patient. On verra d'ailleurs que les nouvelles technologies rendent possible la pénétration des dispositifs de surveillance dans un champ toujours plus large qui tend dès lors à recouvrir l'ensemble de la réalité sociale.

« Communauté », « Société » et développement de la surveillance

Cela dit, la société moderne n'a pas attendu l'émergence des nouvelles technologies pour que la question de la surveillance soit pertinente. A l'époque contemporaine de Durkheim et de Tönnies, la sociologie qui se construisait s'est intéressée aux changements de la société qui l'environnait. Tous les sociologues connaissent l'opposition entre *communauté* et *société* ainsi que celle entre la *solidarité mécanique* et la *solidarité organique*. Lorsque l'on compare les deux penseurs d'envergure, on peut lire la nature de leur souci principal : que devient le lien social dans une société qui s'individualise fortement ? Comment vont être assurés à la fois la cohésion sociale et le contrôle social jusqu'à lors induits par l'omniprésence du collectif ? Bien que la société ait depuis ces deux auteurs fondamentaux beaucoup évolué, cette question de base reste centrale : comment vivre ensemble ?

Le texte célèbre de Tönnies sur la communauté (Tönnies, 1975[1887]) trahit l'expression d'une grande nostalgie qui incite l'auteur à penser la société moderne comme une perte inéluctable de lien social. L'individu devient une sorte de « guerrier » latent, de commerçant, d'entité froide et calculatrice. Durkheim (1975[1893]), néanmoins, aborde le problème différemment : plutôt que d'insister sur la perte du lien social, il préfère envisager un changement de nature de celui-ci.

Cette idée sous-jacente chère à Durkheim, que je partage entièrement, on la retrouve chez Michel Foucault et chez Norbert Elias qui se sont efforcés très justement d'analyser la nature des nouvelles formes de lien social, de cohésion sociale et de contrôle social, plutôt que d'en regretter la disparition. La surveillance, qui est au centre de mon analyse, comme principe d'exercice du contrôle social, n'est pas un phénomène nouveau. Elle devient un dispositif important qui a pour but principal de maintenir lien le social autant que d'assurer un certain ordre social³. En outre, elle n'est donc pas seulement une activité spécifique qui s'exerce dans le seul contexte policier. Au contraire, elle est une pratique qui fait partie d'un large système de régulation et de maintien de la cohésion sociale dans son ensemble. De plus, elle s'exerce à plusieurs niveaux. Elle est celle d'institutions (publiques ou privées) sur des groupes d'individus, mais aussi celle qu'exercent les individus sur leurs pairs, et enfin, celle que l'individu moderne exerce sur lui-même.

Pourtant, le plus souvent, lorsque le terme de « surveillance » est lâché, on pense tout de suite au roman d'Orwell et aux pratiques de surveillance telles que la surveillance vidéo, les écoutes téléphoniques, la surveillance policière, les services secrets, etc. Bien entendu, on peut l'entendre de la sorte dans un travail de recherche. Cependant, ce n'est pas comme cela que j'ai choisi de l'envisager mais bel et bien comme une pratique intrinsèque à un système de régulation sociale à comprendre dans sa totalité. En outre, je garde l'intuition selon laquelle les nouvelles technologies renforcent la surveillance et je la mets en examen. Ainsi, j'argue que la surveillance contemporaine est à comprendre au sens large et concerne aussi des domaines comme la consommation ou le travail. Je vais avant tout approfondir cette idée dans ma recherche en laissant volontairement de côté le contexte policier.

Au départ, je me suis posé intuitivement un certain nombre de questions qui m'ont permis de me guider initialement dans ma recherche. Précisons que je n'ai pas la prétention à l'issue de ce mémoire de pouvoir y répondre de manière définitive. Tout au plus pourrais-je considérer la mission de mon travail accomplie lorsque ces pistes de réflexions auront été sociologiquement formulées et argumentées tout en étant comprises clairement par le lecteur. Elles représenteront l'état de ma pensée sur cet objet complexe qu'est la surveillance contemporaine. Voici un petit échantillon de ces questions de départ :

³ Cette considération rend possible une certaine neutralité axiologique dans l'approche de la surveillance contemporaine. Mon propos n'est pas de la dénoncer, mais davantage de démontrer comment elle s'inscrit solidement dans la modernité, à quel point elle en est un élément crucial. Toutefois, il n'est évidemment pas souhaitable d'aller dans l'autre extrême en négligeant de s'interroger sur ses effets pervers et sur ses dangers.

1. Dans quelle mesure les nouvelles technologies renforcent, affaiblissent, ou changent radicalement les pratiques de surveillance ? Est-ce que les nouvelles technologies nous libèrent ou au contraire induisent un contrôle social plus grand ?
2. Quels sont les secteurs les plus touchés par la surveillance contemporaine ? Peut-on effectivement se limiter à la question de la surveillance de l'État sur le citoyen ? Plus généralement, aujourd'hui même, quelle forme prend la surveillance au sens où je l'entends, c'est-à-dire comme une pratique exercée par un système général de maintien de la cohésion sociale ?
3. Est-ce que le modèle proposé par Georges Orwell dans *1984* garde encore une certaine validité pour exprimer le risque de surveillance globale que nous caressons peut-être avec les nouvelles technologies ? Ou, au contraire, n'est-il pas dépassé ?
4. Dans quelle mesure la métaphore du panoptique instrumentalisée par Michel Foucault peut-elle nous aider à comprendre le développement des formes modernes de surveillance ? Est-ce que son modèle reste valide ? Plus généralement, comment peut-on utiliser la théorie du pouvoir de Michel Foucault sur cet objet d'étude ?

Dans mes intuitions de départ, Norbert Elias me guide initialement mais aussi transversalement sur deux plans : premièrement avec son concept de liens d'interdépendance et deuxièmement sur le sens et la logique de l'histoire. Dans le premier cas, la complexification et l'élargissement de la surveillance contemporaine me semblent être en rapport avec l'étendue croissante des liens d'interdépendance qui interagissent d'ailleurs avec le développement des structures de communication dans la « société de l'information ». Dans cette optique, il me semble possible de percevoir le développement et la complexification de la surveillance contemporaine comme un élément essentiel et complémentaire d'un système de régulation sociale plus global. Une telle approche nous interdit dès lors de diaboliser la surveillance et nous incite à la comprendre, certes, parfois comme un danger, mais aussi comme une résultante logique et souvent nécessaire d'un système. J'aurai l'occasion dans ce travail de préciser l'idée selon laquelle la surveillance a toujours deux faces : une face positive et une face plus sombre ; idée indispensable aussi pour comprendre comment le développement de la surveillance est possible et pourquoi elle se heurte à si peu de résistance.

Le deuxième aspect avec lequel je me sens de grandes affinités avec le sociologue allemand, le lecteur le sentira dans tout mon travail, se lit dans l'étude sur le processus de civilisation à travers l'extrait suivant : « Comment imaginer que la "rationalisation" lente et progressive

puisse être l'aboutissement d'un plan "rationnel" poursuivi à travers les siècles ? Est-il possible que le processus de la civilisation ait été déclenché par des hommes capables d'une planification à long terme et d'une maîtrise de leurs réactions émotionnelles qui n'apparaisse qu'au bout d'un long processus de civilisation ? Rien dans l'histoire ne semble indiquer que cette modification ait été obtenue par un procédé "rationnel", par un effort d'éducation de quelques personnes isolées ou de groupes humains. Elle s'opère sans aucun plan ; mais elle n'en est pas moins soumise à un ordre spécifique » (Elias, 1975 : pp. 187-188). Cette idée de possibilité d'existence d'une logique sociale et d'une logique historique malgré l'absence de plans clairement esquissés en laboratoire par d'hypothétiques « maîtres du monde » irréductibles me semble résumer assez bien ma propre vision de l'histoire et de la réalité sociale. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a pas dans ce système global des dominants et des dominés, mais il me semble réducteur de vouloir se laisser séduire par des thèses ressemblant trop à des théories du complot.

A l'instar de Michel Foucault, je pense que le pouvoir est beaucoup plus complexe que cela. Il est diffus, circulaire, multiple et d'une extrême complexité (Foucault, 1977). De plus, nous y participons tous consciemment ou inconsciemment. Bien entendu, je vais revenir en profondeur sur cette question et sur la vision du pouvoir du philosophe que je partage et que je tente d'appliquer dans mon analyse. Le lecteur l'aura compris : la dernière des questions posées plus haut a déjà en partie sa réponse car c'est avant tout une démarche foucauldienne que je souhaite appliquer dans mon analyse.

Déroulement du travail

J'en arrive à présenter l'ordre de ma démarche : après cette introduction et dans le deuxième chapitre, je présente le travail de Michel Foucault sur la question de la surveillance en expliquant comment je l'ai compris et comment je compte l'utiliser dans ma problématique. Mon interprétation diffère parfois de celle d'autres auteurs ; aussi tente-je de l'argumenter aussi solidement que possible. Je reprends principalement l'idée de panoptique traitée dans *Surveiller et punir* (1975), mais en suivant son évolution importante dans *L'œil du pouvoir* (1977) qui, on le verra, propose une image qui semble davantage compatible avec la société contemporaine et qui permet de dépasser la plupart des reproches que l'on a pu faire au philosophe français.

Dans le même chapitre, je cherche à enrichir cet outil conceptuel avec la théorie du pouvoir développée dans le premier tome de son œuvre sur l'histoire de la sexualité, *La volonté de*

savoir (1976). L'approche de cet ouvrage enrichit la question du regard qui est bien entendu centrale dans la surveillance. Elle permettra de comprendre dans quelle mesure cette dernière fonctionne grâce à une certaine forme d'idéologie de la transparence sans laquelle une « société de l'information » ne serait sans doute pas possible.

Dans le troisième chapitre, j'insisterai sur l'idée que la surveillance contemporaine est avant tout une affaire multidimensionnelle et multi-contextuelle qu'il est nécessaire par conséquent d'analyser dans toutes les dimensions et tous les contextes où elle s'exprime. On verra qu'il est sans doute impossible de la comprendre complètement sans la mettre en relation avec les mécanismes de la consommation et du capitalisme. Les frontières entre les domaines ne sont en outre pas aussi marquées que l'on pourrait le penser. L'idée selon laquelle la consommation accompagne l'adoucissement de la coercition sociale sera évoquée ainsi que le fait qu'une surveillance de plus en plus efficace tend à exclure les faibles et à classer davantage les individus.

Dans le quatrième chapitre, je me concentrerai davantage sur la question des nouvelles technologies en soulignant les liens entre la surveillance contemporaine et la « société de l'information ». Je critiquerai et regretterai les lacunes du débat politique et social sur les nouvelles pratiques de surveillance qui se limitent trop souvent à la question de la protection de la sphère privée qui me semble être un débat biaisé par une vision très individualisante. Je finirai ce chapitre en présentant le dernier cri en matière de nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) qui est le candidat privilégié pour être le prochain paradigme technologique de la société de l'information de demain et qui se voit financé à hauteur de milliards d'euros par le 6^{ème} programme-cadre de la Commission Européenne ainsi que par des milliards de dollars par des entreprises multinationales spécialisées dans les nouvelles technologies. Je le mettrai en rapport avec mon analyse pour constater au final qu'il s'inscrit parfaitement dans un processus de continuité de développement d'une société de surveillance visant la perfection et le contrôle total.

Enfin, je terminerai ce travail dans une conclusion générale où je rappellerai le propos principal de mon analyse et les principales pistes de réflexion que je compte explorer dans mes travaux futurs.

II. Michel Foucault et la société de surveillance

1. Introduction

Malgré les divergences d'opinion qui divisent parfois les différents penseurs contemporains sur la société de surveillance, il y a un point sur lequel tout le monde s'accorde à l'unanimité : les travaux de Michel Foucault sont dans ce champ d'étude incontournables. D'abord, c'est la métaphore du panoptisme qui se présente comme étant un outil indispensable, mais c'est aussi plus généralement la question du pouvoir, du contrôle social et de la discipline. Les recherches du philosophe français sur le pouvoir dans la société moderne nous permettent de comprendre avec une plus grande pertinence ce que l'on peut entendre par « société de surveillance ».

Dans ce chapitre, je vais tenter aussi clairement que possible d'expliquer comment j'ai interprété le propos de ses travaux et comment, me semble-t-il, leur relecture nous permet de construire une théorie de base servant de référence et nous permettant de retomber sur nos pieds lorsque la réflexion s'égaré un peu. Autrement dit, Michel Foucault nous offre un sous-bassement théorique autant solide qu'incontournable.

2. Michel Foucault et le panoptisme

Introduction

Mon objectif ici n'est pas d'imposer au lecteur un résumé exhaustif de ce qu'est la figure du panoptique tel qu'il a été conçu par Jeremy Bentham à la fin du XVIII^e siècle – je ne parlerai par exemple pas du système de voix dépersonnalisée s'adressant directement aux prisonniers qu'il a imaginé. Je désire traiter de la façon dont j'ai fini par l'envisager dans ma perspective d'analyse de la société de surveillance. Avant tout, il est raisonnable de la considérer comme une métaphore allégorique plutôt que comme une architecture appliquée à la lettre sur le social. Après en avoir présenté les traits qui me paraissent essentiels, je vais montrer comment je l'ai interprétée et comment, me semble-t-il, elle peut nous aider à comprendre le développement d'une société de surveillance contemporaine.

La liberté interprétative du modèle panoptique envisagé par Michel Foucault est assez grande et explique sans doute d'ailleurs pourquoi il y a tant de débats sur la pertinence de son utilisation pour caractériser la société contemporaine. Certains auteurs considèrent que la

société moderne à la fin du XIX^e et au début du XX^e était une société panoptique mais que maintenant, avec les nouvelles technologies, elle devient « superpanoptique » (Poster, 1990) ou « panoptique orientée sur le tri (ma traduction) » (*Panoptic Sort*) (Gandy, 1993). D'autres envisagent la société de l'information comme une société « post-disciplinaire » (Deleuze, 1990 ; Bogard, 1996 ; Rose, 1999, 2000). Cela dit, mon intérêt n'est pas de restituer à la lettre le débat entre ces différentes positions mais plutôt de voir comment la métaphore du panoptique peut nous être utile pour comprendre le développement d'une société de surveillance depuis la naissance de la modernité jusqu'à aujourd'hui. Je vais ainsi me faire ma propre idée en tentant de m'approcher au maximum de ce que Foucault semblait vouloir dire.

Le panoptique de Bentham : un rappel

En quelques mots, le panoptique est une figure architecturale de prison idéale imaginée par le philosophe utilitariste anglais Jeremy Bentham (1748-1832). Les cellules sont disposées comme un cercle autour d'une tour habitée par un inspecteur. Tous les prisonniers sont ainsi à la portée de vue de ce dernier et ont conscience d'être potentiellement observés. Plus précisément, ils ne distinguent de l'inspecteur que sa silhouette et se trouvent dans l'impossibilité de déterminer s'ils sont à un moment précis effectivement surveillés ou non. C'est dans ce principe essentiel d'incertitude que réside l'intérêt du système. Les prisonniers agissent comme s'ils étaient surveillés en permanence et finissent ainsi par intérioriser leur propre surveillance. Il devient possible dès lors de discipliner un grand nombre d'individus avec un seul inspecteur. A l'extrême, le système peut même fonctionner sans inspecteur ; il suffit que les prisonniers soient convaincus de sa présence.

Bentham précise que même si une punition ne vient pas sanctionner immédiatement un acte répréhensible, le prisonnier ne peut pas être pour autant certain que l'inspecteur ne l'a pas remarqué et enregistré pour le mentionner postérieurement. Un exemple précis de ce trait fonctionnel est le roman d'Orwell, *1984*, dont le protagoniste, Winston Smith, se croit longtemps à l'abri de la surveillance parce qu'il agit dans un immeuble vétuste du quartier prolétaire qui n'est en principe pas soumis au regard de Big Brother⁴. Il accumule les actes illicites dans une relative insouciance jusqu'au jour où il découvre qu'en réalité il était bel et bien observé ; les autorités lui présentent alors la liste exhaustive de ses crimes. Cet aspect est

⁴ En effet, dans le roman, la classe prolétaire n'est pas considérée comme potentiellement dangereuse parce qu'elle n'a pas la culture politique qui lui permettrait de s'opposer au régime autoritaire. Ainsi, la surveillance y est plus lâche ou carrément inexistante.

très important compte tenu du fait que dans un environnement de surveillance contemporaine utilisant les nouvelles technologies, la réponse à un acte n'est le plus souvent pas immédiate. En effet, les conséquences de certains actes, qui ne sont pas forcément illicites d'ailleurs⁵, peuvent survenir beaucoup de temps après. De plus, dans le contexte contemporain, nous verrons qu'il s'agit bien plus souvent d'exclusion (d'un travail, de privilèges, plus particulièrement de l'accès à des biens de consommation) plutôt que de punition (supplice ou enfermement).

Enfin, le pouvoir panoptique est un pouvoir désindividualisé : « [Le panoptique] est un dispositif important, car il automatise et désindividualise le pouvoir. Celui-ci a son principe moins dans une personne que dans une certaine distribution concertée des corps, des surfaces, des lumières, des regards ; dans un appareillage dont les mécanismes internes produisent le rapport dans lequel les individus sont pris. Les cérémonies, les rituels, les marques par lesquels le plus-de-pouvoir est manifesté chez le souverain sont inutiles. Il y a une machinerie qui assure la dissymétrie, le déséquilibre, la différence. Peu importe, par conséquent, qui exerce le pouvoir. Un individu quelconque, presque pris au hasard, peut faire fonctionner la machine : à défaut du directeur, sa famille, son entourage, ses amis, ses visiteurs, ses domestiques même » (Foucault, 1975 : pp. 235-236). Ainsi, le pouvoir est rendu impersonnel ; il ne dépend pas d'un monarque ou d'un tyran. Ce qui compte est le pouvoir, moins celui qui l'exerce. Le panoptique rend possible l'exercice de celui-ci dans une société moderne qui n'est plus monarchique en offrant une réponse au problème posé par la difficulté de contrôler une population croissante (Foucault, 1977).

En somme, l'intériorisation de la discipline, la conviction d'être surveillé même lorsque la punition n'est pas immédiate et la désindividualisation du pouvoir sont les principes qui rendent le système automatique : « the absence of the inspector's intervention – which can now easily be a consequence of the latter's inattention – will be interpreted as a deferral of the inevitable punishment. Although the inspector may completely abandon surveillance, from this moment on, each prisoner will believe that the inspector is preying upon him – whereas in truth, each prisoner is only preying upon himself. Thus, discipline is internalized, while the inspector himself has become superfluous » (Božovič, 1985 : p. 17).

⁵ Comme je l'ai déjà mentionné dans l'introduction et comme on le verra encore un peu plus loin, la répression du crime n'est de loin pas la seule dimension de la surveillance contemporaine. En outre, si on adopte une vision relativiste et beckerienne de la déviance (Becker, 1985), on peut imaginer une situation où un acte, lorsqu'il est enregistré dans une base de donnée, n'est pas encore considéré comme illicite, ce qui n'exclut pas néanmoins qu'il puisse le devenir plus tard.

Surveiller et punir : de l'extension du panoptique

Dans *Surveiller et punir* (1975), Michel Foucault semble hésiter entre deux conceptions. Dans la première, on imagine une société relativement libre dans laquelle se trouvent diverses institutions d'enfermement, qui tendent à s'inspirer du modèle du panoptique, et censées dresser l'individu et/ou le déviant avant de le relâcher dans la société. C'est en tout cas l'interprétation du philosophe français Gilles Deleuze (1990) qui voit la vie d'un individu traversée par la participation successive à l'une ou plusieurs de ces institutions en vue de l'inciter à adopter un comportement conforme en société.

Avec le panoptique, le but recherché dès l'origine par Jeremy Bentham est de procéder à l'intériorisation de la discipline, en réponse aux problèmes de surveillance notamment dus par le nombre croissant d'individus qui constituent la population : « ce que les médecins, les pénalistes, les industriels, les éducateurs cherchaient, Bentham le leur propose : il a trouvé une technologie de pouvoir propre à résoudre les problèmes de surveillance » (Foucault, 1977 : p. 11). Au moment de l'histoire où la gestion de la population devient un enjeu politique mais où en même temps on se rend compte qu'il est impossible de surveiller tout le monde simultanément, le philosophe utilitariste invente ce système ingénieux qui permet de contrôler un grand nombre de personnes avec un seul inspecteur. Parce que le surveillé ne sait jamais lorsqu'il est observé ou lorsqu'il ne l'est pas, il intègre de manière immanente le processus de discipline. La voie est ouverte pour le développement d'un principe de régulation sociale inédit et caractéristique de la modernité : le contrôle de soi, l'autodiscipline, l'intériorisation du regard. Face au coût élevé d'un pouvoir répressif qu'il devient de plus en plus difficile à exercer à l'échelle de la population, « on a le regard qui, lui, va demander très peu de dépenses. Pas besoin d'armes, de violences physiques, de contraintes matérielles. Mais un regard. Un regard qui surveille et que chacun, en le sentant peser sur lui, finira par intérioriser au point de s'observer lui-même ; chacun ainsi, exercera cette surveillance sur et contre lui-même » (Foucault, 1977 : p. 19). Cela devient très clair : l'individu lui-même devient le complice de sa propre surveillance.

L'autre conception qu'il est possible de deviner chez Foucault est celle d'une société qui est cette fois-ci un panoptique à grande échelle. Les institutions d'enfermement, telles que la prison, l'hôpital, l'école, l'armée, sont en quelque sorte des laboratoires qui servent un objectif plus global : avoir une société où la surveillance et la discipline touche tout le tissu social. Dès lors, c'est toute la société moderne qui devient un panoptique à large échelle. Là aussi il est possible d'adhérer, au moins partiellement, à l'interprétation de Deleuze. Je dis

partiellement parce qu'il va, à mon sens, juste un peu trop loin lorsqu'il considère que la société disciplinaire disparaît pour céder sa place à une « société de contrôle ». D'après moi, il n'y a pas de contradiction entre « société disciplinaire » et « société de contrôle ». Les deux termes finissent par décrire une même société dont les formes de modernité évoluent, certes, mais n'initient pas véritablement de rupture radicale. A mon avis, dans cette perspective, il y a une véritable continuité entre le moment où le panoptique est « testé en laboratoire » et le moment où il s'étend sur l'ensemble du tissu social.

Ainsi, au fond, pour en revenir au point de départ, il n'est pas certain que Foucault hésite véritablement entre deux modèles. C'est plus probablement que son analyse se porte sur une période charnière de l'histoire (mais là encore j'insiste sur l'idée d'une continuité plutôt que d'une rupture : la charnière dont il est question concerne un laps de temps relativement important) où l'on assiste justement à l'extension du principe de panoptique des institutions d'enfermement à la société toute entière.

A ce point de l'argumentation, cette idée d'extension me semble pertinente, mais dans *Surveiller et punir*, elle présente néanmoins un problème : la centralité. Une société complètement panoptique serait, on serait tenté de l'imaginer ainsi, une société totalitaire, avec en son centre un Grand Surveillant, un inspecteur au pouvoir quasi divin capable de voir tout ce qui se passe dans l'ensemble du tissu social ; au fond, un despote. Cette société ressemble à celle décrite dans le célèbre roman d'Orwell, *1984*. Or, la société moderne contemporaine ne ressemble pas à ce modèle extrême.

Pour nuancer la métaphore du panoptique, il y a un autre modèle, proposé par Michel Foucault, qui semble plus parlant : il fait l'analogie avec la façon dont l'histoire a géré deux maladies dévastatrice : la peste et la lèpre⁶. Dans le cas de la lèpre, les malades étaient mis à l'écart de la cité, c'est-à-dire tout à fait exclus ; alors que dans celui de la peste, la maladie était gérée à l'intérieur même de la cité qui était alors quadrillée, contrôlée, gérée jusque dans ses moindres détails. Dans ce dernier cas, nous sommes véritablement dans une société de surveillance ; il s'agit d'une question de survie. Alors que les lépreux sont mis à l'écart en bénéficiant d'une certaine liberté, la cité atteinte par la peste est criblée : « Cet espace clos, découpé, surveillé en tous ses points, où les individus sont insérés en une place fixe, où les moindres mouvements sont contrôlés, où tous les événements sont enregistrés, où un travail

⁶ Stuart Elden, un contributeur aux études sur la surveillance, fait remarquer à ce propos qu'avec Michel Foucault, « the analysis of medicine may be a more profitable model for surveillance than the Panopticon » (2003, p. 240).

ininterrompu d'écriture relie le centre et la périphérie, où le pouvoir s'exerce sans partage, selon une figure hiérarchique continue, où chaque individu est constamment repéré, examiné et distribué entre les vivants, les malades et les morts – tout cela constitue un modèle compact du dispositif disciplinaire » (Foucault, 1975 : p. 230). L'avantage certain de ce modèle est qu'il n'implique pas forcément l'idée d'une centralité unique.

De manière générale, le panoptique, tel qu'il est envisagé dans *Surveiller et punir*, est assez difficile à imaginer concrètement. L'analogie avec la gestion de la maladie de la peste dans la ville contaminée est à ce stade plus parlante, sans doute parce que l'idée d'une centralité absolue qui pose problème dans une analyse contemporaine de la société de surveillance où il n'y a plus vraiment de centre unique, mais une pluralité de centres, est moins omniprésente.

L'œil du pouvoir : un panoptique multiple et complexe

C'est finalement dans la préface de la version française du *Panoptique* de Bentham (1977), sous la forme d'une interview de Michel Foucault (par Jean-Pierre Barou), que son utilisation du terme panoptique est, me semble-t-il, la plus claire et la plus pertinente. Sans doute a-t-il pu, dans les deux années qui séparent *Surveiller et punir* de cette édition, la préciser davantage. Il y précise que le panoptique n'est pas singulier et à centre unique mais multiple avec donc une multitude de centres. Il ne peut pas fonctionner avec un Grand Surveillant omniprésent et omniscient, parce que cela reviendrait au modèle monarchique, en parfaite contradiction avec la modernité. Le panoptique est circulaire, dynamique, multiple, croisé et d'une extrême complexité.

J'aimerais préciser ici que, très souvent, ce sont les formes de continuité que je recherche, démarche qui s'oppose peut-être aux idées de rupture qui accompagnent généralement les théories post-modernistes. Le panoptisme me semble se construire par étapes, d'abord dans les laboratoires que sont les institutions d'enfermement pour ensuite s'étendre dans l'ensemble du tissu social (c'est ce que je retiens de *Surveiller et punir*), mais jamais en employant une forme simple et centralisée (précision importante explicitée dans *L'œil du pouvoir*).

Mais qu'est-ce que tout cela veut dire concrètement ? Sans doute que réduire la question de la surveillance à sa seule dimension du rapport entre un Etat central et les citoyens est réducteur. Aujourd'hui, la surveillance touche une diversité de contextes. Elle est bien entendu aussi celle de la criminalité, celle de la lutte contre le terrorisme, celle qui veut être perçue comme vecteur de sécurité, celle qui, davantage depuis les attentats du 11 septembre 2001, est au

centre des préoccupations et des discours politiques ; mon propos n'est pas de négliger cet aspect. Cependant, la société de surveillance n'est pas seulement visible dans ce contexte. Elle concerne également, comme le souligne très justement David Lyon (2001), autant la consommation que le monde du travail et que bien d'autres contextes encore.

Ainsi, analyser la société de surveillance en se limitant au contexte policier est réducteur. Une telle vision favorise la conceptualisation d'un panoptique avec un seul centre se renforçant à l'aide des nouvelles technologies. Or, la réalité est bien plus complexe. Cette complexité peut se lire dans la vision d'un panoptique circulaire, dynamique, multiple, croisé où les rôles de surveillant et surveillé se confondent : « On n'a pas là une puissance qui serait donnée entièrement à quelqu'un et que ce quelqu'un exercerait isolément, totalement sur les autres ; c'est une machine où tout le monde est pris, aussi bien ceux qui exercent le pouvoir que ceux sur qui ce pouvoir s'exerce. Cela me semble être le propre des sociétés qui s'instaurent au dix-neuvième siècle. Le pouvoir n'est plus substantiellement identifié à un individu qui le posséderait ou qui l'exercerait de par sa naissance ; il devient une machinerie dont nul n'est titulaire » (Foucault, 1977 : p. 21). Il n'y a pas de place dans cette manière de voir pour un *Big Brother*, un Grand Surveillant qui contrôlerait l'ensemble de la société. « Si la machine était telle que quelqu'un soit hors d'elle ou ait à lui seul la responsabilité de sa gestion, le pouvoir s'identifierait à un homme et on en reviendrait à un pouvoir de type monarchique. Dans le panoptique, chacun, selon sa place, est surveillé par tous les autres ou par certains autres ; on a affaire à un appareil de méfiance totale et circulante, parce qu'il n'y a pas de point absolu [...] On appauvrit la question du pouvoir quand on la pose uniquement en termes de législation, ou de Constitution, ou dans les seuls termes d'État ou d'appareil d'État. Le pouvoir, c'est autrement plus compliqué, autrement plus épais et diffus qu'un ensemble de lois ou un appareil d'État » (Foucault, 1977 : p. 23).

Cette dernière citation de Foucault est essentielle. Elle nous invite à considérer la problématique de la surveillance d'une manière multidimensionnelle et multi-contextuelle sans pour autant laisser de côté l'idée d'une cohérence globale. La surveillance, tout comme la discipline, s'exerce dans des contextes divers, et pas seulement dans la sphère du rapport entre un État autoritaire et le citoyen. Elle est multi-contextuelle et multidimensionnelle car ses pratiques se découvrent autant par exemple dans le monde de la consommation que dans le contrôle de l'employé sur son lieu de travail. Savoir dans quel contexte s'exercent telles ou telles pratiques de surveillance est primordial car l'objectif final peut être radicalement différent. Par exemple, dans un contexte carcéral ou politique, elles sont censées servir

l'établissement d'un ordre moral ; alors que dans un contexte de travail, c'est l'optimum de productivité qui est recherché (Shearing et Stenning, 1985).

De l'adoucissement de la face visible du pouvoir

Autre trait de génie du modèle panoptique : il adoucit le pouvoir, ou plutôt, il donne l'illusion d'un adoucissement du pouvoir, jusqu'à parfois donner un réel sentiment de liberté. Lorsque l'intériorisation est parfaitement réussie, le sujet n'a plus conscience d'être lui-même le vecteur d'un pouvoir. Comme le souligne Foucault, « Bentham s'émerveillait que les institutions panoptiques puissent être aussi légères : plus de grilles, plus de chaînes, plus de serrures pesantes ; il suffit que les séparations soient nettes et les ouvertures bien disposées. A la lourdeur des vieilles "maisons de sûreté", avec leur architecture de forteresse, on peut substituer la géométrie simple et économique d'une "maison de certitude". L'efficace du pouvoir, sa force contraignante sont, en quelque sorte, passés de l'autre côté – du côté de sa surface d'application. Celui qui est soumis à un champ de visibilité, et qui le sait, reprend à son compte les contraintes du pouvoir ; il les fait jouer spontanément sur lui-même ; il inscrit en soi le rapport de pouvoir dans lequel il joue simultanément les deux rôles ; il devient le principe de son propre assujettissement. Du fait même le pouvoir externe, lui, peut s'alléger de ses pesanteurs physiques » (Foucault, 1975 : p. 236). Ainsi, le pouvoir dès lors intériorisé donne l'impression d'avoir disparu. Lorsque l'on agit d'une manière qui reste pourtant subordonnée à ce pouvoir, on agit en ayant l'impression d'être libre. Quoi de plus efficace qu'un pouvoir qui donne l'illusion aux individus d'agir librement ?

Ce trait, qui est déjà visible au début du XIX^e siècle, tend aujourd'hui sans doute, nous le verrons, à prendre de l'ampleur⁷. Dans une société contemporaine qui est celle, indiscutablement, de la consommation et, plus discutablement, de l'information, l'accent est porté sur la séduction plutôt que sur la répression ; c'est davantage vrai pour le secteur de la consommation que pour celui de la criminalité, bien qu'un lien puisse exister entre les deux. La figure terrifiante (mais aussi rassurante d'ailleurs si on se rappelle bien du roman d'Orwell) de *Big Brother* cède sa place à une figure plus amicale, plus séduisante ; une figure qui donne envie de consommer pour accéder à une certaine forme d'enchantement, une figure

⁷ Ceci malgré l'importance d'un discours sécuritaire rendant visible un pouvoir qui lui aussi, conjoncturellement, prend de l'ampleur ; je ne cherche pas à l'ignorer. Cependant, celui-ci ne concerne toutefois que la question de la criminalité qui n'est, c'est un point central de mon argumentation, qu'un secteur de la surveillance contemporaine. Ce pouvoir répressif ainsi particulièrement mis au jour n'est pas le seul élément du pouvoir au sens foucauldien du terme. Les formes de pouvoir dont je parle ici restent invisibles.

qui incarne le « fun ». Plutôt que d'être puni, on a peur d'être exclu des merveilles du monde enchanteur de la consommation ; de ce que Jean Baudrillard (1970) appelle le « Fun-System », ou « la contrainte de la jouissance ».

En outre, il pourrait bien y avoir parfois une relation inversement proportionnelle entre intensité du contrôle et sévérité de la peine. Par exemple, Foucault, dans son travail sur l'histoire de la sexualité dont je vais parler tout de suite, rappelle qu'avant le XIX^e siècle, l'homosexualité et la sodomie étaient punies très sévèrement, mais avec un contrôle social très faible (on passe facilement entre ses interstices). Après la création du savoir médical sur l'homosexualité, la sanction négative devient infiniment plus légère, la tolérance plus grande, mais le contrôle social beaucoup plus grand (il devient beaucoup plus difficile d'y échapper). Il devient quasiment impossible pour un homosexuel de cacher la spécificité de son identité sexuelle ; tout l'incite à en parler, à la dévoiler : l'homosexuel bien dans sa peau est celui qui a fait son « coming out ». Cela dit, malgré les effets de mode et le « politiquement correct », l'homosexuel reste stigmatisé ; mais avec cette fois-ci une quasi-impossibilité de garder son identité sexuelle secrète. Nous allons voir, à travers la thèse de Michel Foucault dans *La volonté de savoir*, que le pouvoir qui est véhiculé par la surveillance incite le sujet à se dévoiler, qu'il relève plus de l'ordre de la recherche de la transparence, de la vérité, que de la répression. Il n'empêche pas l'homosexuel, pour rester dans cet exemple, de s'affirmer en tant qu'homosexuel ; au contraire : cette affirmation devient obligatoire. Dans ce cas, la sanction est effectivement très subtile et difficile à cerner, mais le contrôle social est renforcé.

Conclusion

Le panoptique est à comprendre comme ceci : il s'agit avant tout d'une technologie de pouvoir qui permet de contrôler une quantité grandissante d'individus en favorisant son intériorisation dans l'individu. Il est une réponse au surnombre. Le sujet moderne devient en quelque sorte son propre surveillant, dès lors qu'il se sait potentiellement surveillé. C'est l'incertitude qui est au centre du dispositif mis en œuvre dans le panoptique : on ne sait jamais si l'on est surveillé à un moment précis ou non ; et c'est elle qui rend le pouvoir omniscient et omniprésent. La puissance du dispositif est subordonnée à la correcte gestion entre présence et invisibilité du Surveillant : « In the Panopticon, the inspector exposes himself to the eyes of the prisoners as little as possible : all of his power over the prisoners derives from his invisibility, or more precisely, his “invisible omnipresence” » (Božovič, 1985 : p. 9).

Historiquement, le panoptique est une réponse à un besoin lorsque « La bourgeoisie comprend parfaitement qu'une nouvelle législation ou une nouvelle Constitution ne lui suffiront pas pour garantir son hégémonie ; elle comprend qu'elle doit inventer une nouvelle technologie qui assurera l'irrigation dans le corps social tout entier, et jusqu'à ses grains les plus fins, des effets du pouvoir. Et c'est là que la bourgeoisie a fait non seulement une révolution politique, mais aussi qu'elle a su instaurer une hégémonie sociale sur laquelle elle n'est jamais revenue depuis. Et c'est pourquoi toutes ces inventions ont été si importantes et Bentham, sans doute, l'un des plus exemplaires de tous ces inventeurs de technologie de pouvoir » (Foucault, 1977 : p. 20). Mais attention, Foucault nous met très justement en garde contre toute interprétation tentée par l'idée toujours séduisante d'un complot : « Le sommet et les éléments inférieurs de la hiérarchie sont dans un rapport d'appui et de conditionnement réciproques ; ils se "tiennent" [...]. Mais si [on] me demande : cette nouvelle technologie de pouvoir a-t-elle historiquement son origine dans un individu ou dans un groupe déterminé d'individus qui auraient décidé de l'appliquer pour servir leurs intérêts et rendre le corps social utilisable par eux, je répondrai : non. Ces tactiques ont été inventées morceau par morceau avant qu'une stratégie de classe se solidifie en vastes ensembles cohérents. Il faut noter d'ailleurs que ces ensembles ne consistent pas en une homogénéisation mais bien plutôt en un jeu complexe d'appuis que prennent, les uns sur les autres, les différents mécanismes de pouvoir, qui restent bien spécifiques » (Foucault, 1997 : p. 24).

Ce qu'il est essentiel de retenir pour suivre correctement mon propos est que le panoptique comme technologie de pouvoir ne concerne pas uniquement la question de la criminalité. Il ne s'agit pas seulement de punir le déviant ou l'acte déviant. Ce qui est concerné est l'ensemble de la réalité sociale à travers ses nombreuses dimensions : famille, travail, morale, consommation, etc. Le panoptique est multiple, il est une technique de pouvoir dont on peut observer le fonctionnement dans divers contextes. En définitive, il apparaît de plus en plus clairement que de la figure du panoptique, il faut plus retenir ses principes et son étymologie⁸ que son architecture matérielle.

⁸ *Pan-optique* : tout voir. Le Petit Robert précise : qui permet de voir sans être vu.

3. La société de surveillance et le pouvoir : la volonté de savoir

Introduction

L'idée d'un pouvoir complexe et diffus qui complète une interprétation pertinente de la métaphore du panoptique est à comprendre également dans le premier tome de l'histoire de la sexualité, *La volonté de savoir* (1976). L'étude de cette partie de l'œuvre de Foucault nous permet de travailler sur l'idée du regard, qui est bien évidemment essentielle dans le panoptisme. L'incitation à la transparence, à la révélation de la vérité et des vérités est un trait essentiel de la surveillance moderne. Elle permet au dispositif du panoptique de fonctionner efficacement. Plus généralement, c'est la théorie foucauldienne du pouvoir qui se précise encore.

Reprenons le fil de notre argumentation et rappelons qu'à mesure que se construit la modernité, le pouvoir tend à devenir de plus en plus précis, de plus en plus capillaire : « On peut dire [...] que les mécanismes de pouvoir, qui jouaient même dans une monarchie administrative aussi développée que la monarchie française, laissaient apparaître des mailles assez larges : système lacunaire, aléatoire, global, n'entrant guère dans le détail, s'exerçant sur des groupes solidaires ou pratiquant la méthode de l'exemple (comme on le voit bien dans la fiscalité ou dans la justice criminelle), le pouvoir avait une faible capacité de "résolution" comme on dirait en termes de photographie ; il n'était pas capable de pratiquer une analyse individualisante et exhaustive du corps social. Or, les mutations économiques du XVIII^e siècle ont rendu nécessaire de faire circuler les effets du pouvoir, par des canaux de plus en plus fins, jusqu'aux individus eux-mêmes, jusqu'à leur corps, jusqu'à leurs gestes, jusqu'à chacune de leurs performances quotidiennes. Que le pouvoir, même avec une multiplicité d'hommes à régir, soit aussi efficace que s'il s'exerçait sur un seul » (Foucault, 1977 : p. 15). On a ici un lien direct entre pouvoir et panoptique, ce dernier ayant été conçu, rappelons-le, pour trouver une solution face au problème de l'incompétence grandissante d'un pouvoir centralisé qui ne peut plus gérer l'explosion démographique. Il est question de contrôler un sujet moderne fortement individualisé qui se multiplie à grande vitesse, tout en ayant l'impossibilité technique de désigner un surveillant pour chaque individu. Ainsi, le pouvoir s'affine en même temps qu'il devient panoptique, allant jusqu'à entrer dans le corps, à entrer dans l'intimité des gens en « inventant », en quelque sorte, la sexualité. L'expression du pouvoir sur l'identité et les pratiques sexuelles de l'individu n'est qu'un exemple, mais celui-ci a une grande valeur heuristique et présente l'avantage indéniable d'être approfondi par Foucault.

Un pouvoir subtil

La forme nouvelle que prend le pouvoir lorsque la modernité se construit est une forme beaucoup plus discrète et plus diffuse. Il est à son optimum fonctionnel lorsque le sujet qui le subit n'en a pas conscience, lorsqu'il est persuadé d'agir pour son bien et par son libre arbitre.

L'exemple de la sexualité est très parlant. La thèse centrale de Michel Foucault dans *La volonté de savoir* est que la libération sexuelle n'en est pas vraiment une. Plus prudemment, je dirais qu'elle n'est pas seulement une libération. Pour comprendre au mieux cette idée, il est plus facile de partir de l'objectif de la mise en place d'un pouvoir qui est de contrôler la sexualité des individus, de les inciter à dévoiler leurs secrets les plus intimes. Pour cela, il y a un moyen très simple mais pas très subtil : obliger les sujets à dévoiler leurs secrets par une contrainte directe. Cette méthode risque de ne pas être très efficace car elle provoquerait irrémédiablement un mouvement de résistance. C'est pourquoi il est beaucoup plus subtil et plus malin d'insister sur le fait que les sujets sont victimes d'une répression sexuelle contre laquelle il faut lutter en dévoilant tout sur son intimité. Engagés dans une idéologie dénonciatrice de la répression, on en vient à tout dire sur soi. Parce que c'est « à la condition de masquer une part importante de lui-même que le pouvoir est tolérable » ; ainsi envisagé, la réussite du pouvoir « est en proportion de ce qu'il parvient à cacher de ses mécanismes » (Foucault, 1976 : p. 113).

C'est une véritable *idéologie de la transparence* qui se met en place. Tout doit être dit, mis au jour, confessé, débattu, avoué et interprété. Pour Foucault, il n'a jamais été véritablement question de vouloir réprimer la sexualité, mais bien davantage de la contrôler. La production de discours sur le sexe est encouragée parce qu'elle permet au pouvoir de s'immiscer dans les interstices de l'intimité, d'intégrer le corps et l'esprit, sans donner l'impression qu'une coercition est exercée, car « l'obligation de l'aveu nous est maintenant renvoyée à partir de tant de points différents, elle nous est désormais si profondément incorporée que nous ne la percevons plus comme l'effet d'un pouvoir qui nous contraint ; il nous semble au contraire que la vérité, au plus secret de nous-même, ne "demande" qu'à se faire jour » (Foucault, 1976 : p. 80). *Le pouvoir n'est pas la répression, il est l'aveu, le discours, tout comme le panoptique n'est pas l'obscurité, il est la clarté, la transparence.* Par exemple, des parents qui se vantent de pouvoir parler librement de sexualité avec leurs enfants expriment au fond une forme de contrôle. Ils savent très bien qu'ils en sauront plus sur leur émancipation sexuelle qu'en laissant régner le silence. Dans ce cas aussi, c'est le discours qui est pouvoir.

Cette idéologie selon laquelle le pouvoir est le silence alors qu'en réalité il est le discours, la visibilité, l'incitation à l'aveu, la transparence, permet au système panoptique de fonctionner à merveille. Elle est en quelque sorte le pendant individuel du panoptisme qui rend les sujets propices à fonctionner dans un dispositif panoptique généralisé. Il dresse les individus et les incite à intégrer un habitus favorisant l'exercice de l'aveu, du discours sur soi et de la transparence. Ainsi, ils ouvrent la porte de leur intimité, et, en outre, les canaux qui permettent à cette clarté de s'exprimer sont élargis par les nouvelles technologies. D'ailleurs, la dynamique de ces dernières est semblable : elles véhiculent un message de liberté, d'expression libre, d'augmentation du bien-être, mais elles deviennent aussi des instruments du pouvoir. En effet, elles permettent la mise en place de réseaux de surveillance très invasifs et à la pénétration grandissante, processus rendu plus visible par la théorie foucauldienne. En bref, à travers les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC), la dynamique de la surveillance et l'idéologie de la transparence s'épanouissent dans une large mesure. Autre sous-groupe des nouvelles technologies (dont le développement est également encouragé et financé par le 6^{ème} programme-cadre de la Commission Européenne), les biotechnologies peuvent aussi potentiellement participer à cet accroissement, dans la mesure où elles facilitent l'extraction d'une vérité sur le corps (Lyon, 2001). C'est le cas notamment de systèmes permettant l'observation médicale continue d'un patient malade, mais aussi de la biométrie utilisée à des fins de recrutement ou d'identification⁹.

Discours savant et pouvoir

La production de discours n'est pas seulement celle de l'individu qui se dévoile, c'est également celle de la science et, en particulier dans le cas de la sexualité, si l'on suit Foucault, de la médecine. Sont créés la différenciation entre le normal et le pathologique, ainsi que des catégories et un système de classification des plaisirs considérés comme pervers (Foucault, 1976). Ainsi, par le discours et par la définition de la norme, ou plutôt des normes, on incite les sujets à surveiller leurs instincts, à surveiller leur corps, tout ceci dans une atmosphère

⁹ David Lyon (2001) fait d'ailleurs remarquer que l'on peut observer dans certains cas et dans des entreprises privées, en particulier pour le recrutement de personnel, à des formes de retour à des pratiques d'anthropométries telles qu'elles étaient envisagées par des scientifiques positivistes et darwinistes tels que Cesare Lombroso (1890 ; 1892) ou Alphonse Bertillon (1890). De son côté, Neil Davie (2003) examine brièvement dans un article différentes recherches de scientifiques visant peut-être à « réhabiliter les vieux fantasmes d'une détection morphologique des criminels, voire d'un repérage dès la naissance ». Par exemple, « des chercheurs envisagent de se servir du dispositif d'électroencéphalographie (EEG), qui mesure l'activité électrique du cerveau, pour prévoir l'existence de "pensées coupables" (il est question, à terme, d'installer cette technologie développée par la Nasa dans les aéroports afin de repérer d'éventuels terroristes...) » (p. 46).

ressentie de libération. Dans un tel contexte, la surveillance prend un pouvoir grandissant : en ce qui concerne le pouvoir, on peut parler d'« indulgence si on songe que la sévérité des codes à propos des délits sexuels s'est considérablement atténuée au XIX^e siècle ; et que la justice souvent s'est dessaisie elle-même au profit de la médecine. Mais ruse supplémentaire de la sévérité si on pense à toutes les instances de contrôle et à tous les mécanismes de surveillance mis en place par la pédagogie ou la thérapeutique » (Foucault, 1976 : p. 56). On rejoint ici l'idée évoquée plus haut selon laquelle la sévérité de la peine se réduit à mesure que les interstices du contrôle social se réduisent (grâce notamment au développement des nouvelles technologies).

Le pouvoir se glisse à travers le discours, et donc, pour Foucault, « le point important [est] de savoir sous quelles formes, à travers quels canaux, en se glissant le long de quels discours le pouvoir parvient jusqu'aux conduites les plus ténues et les plus individuelles, quels chemins lui permettent d'atteindre les formes rares ou à peine perceptibles du désir, comment il pénètre et contrôle le plaisir quotidien – tout ceci avec des effets qui peuvent être de refus, de barrage, de disqualification, mais aussi d'incitation, d'intensification, bref les “techniques polymorphes du pouvoir” » (Foucault, 1976 : p. 20). Avec la légitimité du savoir, le pouvoir exerce une activité de surveillance qui mène à une discipline du corps et de l'âme. Dans la perspective examinée par Foucault, le sexe devient un support de contrôle et l'objet de micro-surveillances.

Plus généralement, il est raisonnable de penser que les nouvelles technologies de communication favorisent l'expression et la circulation de ce pouvoir. D'abord parce qu'elles diffusent potentiellement toute forme de discours savant, de propagande ou de publicité, mais ensuite parce qu'elles extirpent des données de l'individu, de son comportement, de sa tête ou de son corps. C'est ce que permettent de faire par exemple, outre les NTIC, la biométrie, la nanotechnologie et la biotechnologie. Ces technologies de demain, si on en croit les discours officiels (CE, 2003b), permettront, à travers parfois une intégration avec le corps, de procéder à des identifications infaillibles ainsi que d'obtenir des données précises et intimes sur l'individu, sur sa santé par exemple.

Dynamique identitaire et classification

Entre le sujet et le discours savant sur sa sexualité il y a une dynamique. Tout se passe comme si il y avait un double processus : 1) le discours savant « invente » la sexualité, il définit le normal et le pathologique, il crée un système de classification ; 2) le sujet construit,

partiellement ou intégralement, son identité à travers ce système de classification. La vérité des discours n'est pas remise en question : « En tout cas, depuis cent cinquante ans bientôt, un dispositif complexe est en place pour produire sur le sexe des discours vrais : un dispositif qui enjambe largement l'histoire puisqu'il branche la vieille injonction de l'aveu sur les méthodes de l'écoute clinique. Et c'est au travers de ce dispositif qu'a pu apparaître comme vérité du sexe et de ses plaisirs quelque chose comme la "sexualité" » (Foucault, 1976 : p. 91).

Le travail de catégorisation et de classification des plaisirs pervers qui se met à l'œuvre dans la médecine force le sujet sexuel à choisir son camp, à se redéfinir lui-même : « l'instinct sexuel a été isolé comme instinct biologique et psychique autonome ; on a fait l'analyse clinique de toutes les formes d'anomalies dont il peut être atteint ; on lui a prêté un rôle de normalisation et de pathologisation sur la conduite tout entière ; enfin on a cherché pour ces anomalies une technologie corrective » (Foucault, 1976 : p. 138). Ici, si on se limite au champ de recherche de la sexualité, et c'est l'argument de Foucault, la définition de notre identité semble passer par la catégorisation de nos pratiques et préférences sexuelles. Cependant, tout m'amène à penser que cette dynamique, si bien décrite par le philosophe, se retrouve à l'identique dans d'autres domaines que celui de la sexualité. Il en va certainement de même pour le crime, pour la consommation ou pour le bénéficiaire de prestations sociales. Nous sommes catégorisés et nous tendons à notre tour à intégrer cette catégorisation dans notre identité, dans notre ethos, dans notre habitus. Ces catégories deviennent tellement rigides – elles sont rigidifiées par les nouvelles technologies, notamment par l'utilisation, devenue indispensable dans tout type d'institution, des bases de données (Lyon, 2001) – qu'il devient de plus en plus difficile de les transcender. En effet, vouloir changer l'enregistrement nous concernant dans une base de donnée relève souvent du parcours du combattant, pour ne pas dire que cela est quasiment impossible. La transparence des données détenues envers l'intéressé et le droit de pouvoir les modifier si elles sont incorrectes ne sont de loin pas systématiquement respectés, alors qu'ils sont pourtant un élément essentiel des différentes lois sur la protection des données. En résulte alors une très probable et formidable tension entre notre identité réelle et une identité virtuelle résultant de l'agrégation de données nous concernant. Ne désirant pas entrer dans une vision de type post-moderniste qui confondrait ou négligerait le réel en faveur du virtuel, ni dans une perspective trop individualiste qui négligerait l'influence du virtuel sur le réel (dit en des termes foucauldien, du discours sur la réalité et sur la constitution de celle-ci), je préfère en rester à cette vision, paradigmatique me semble-t-il, de tension entre les deux aspects.

Conclusion

Dans *La volonté de savoir*, Michel Foucault nous invite à repenser le pouvoir. Non comme une répression, mais comme une invitation. On entre dans l'idée d'un pouvoir subtil, où la contrainte est invisible ou peu visible, où elle porte un masque de liberté et de plaisir. Ainsi, il est sans doute plus approprié d'envisager le pouvoir clé exercé par la société panoptique davantage en termes de séduction que de punition ou coercition directe (en quelque sorte, le *Big Brother* moderne porte un masque de *Mickey Mouse*). De même, il y a un consensus assez large sur ce point parmi les penseurs de la société de surveillance, il est plus raisonnable de penser la surveillance contemporaine en termes de « little brothers », ce qui va entièrement dans le sens de mon propos et contre l'idée d'un pouvoir à centre unique.

Pour revenir plus directement au propos de *La volonté de savoir*, la dynamique de l'aveu, du discours sur soi, de transparence, apparaît comme une libération. Dans les émissions de télévision où les invités parlent de leurs secrets, parfois très intimes (orientation sexuelle, désirs de meurtre, boulimie, inceste, etc.), ceux-ci on l'impression de se libérer, de s'exprimer librement dans une société démocratique et libérale. En réalité, il n'est pas possible de ne pas voir dans ce genre de pratiques, au-delà des objectifs d'audimat, l'expression d'un pouvoir panoptique, d'une « volonté de savoir ». Une telle culture, même si elle se limite à quelques cas particuliers, à quelques invités, favorise la transparence, elle agit comme une invitation à laisser la surveillance entrer dans notre intimité et dans notre corps.

En retour, par l'interprétation, le discours officiel, le discours scientifique et savant créent une vérité en dehors de laquelle souffre l'anormalité. Ils créent un système de classification tendant à être renforcé par les nouvelles technologies et qui agit sur l'identité. Le rapport entre identité réelle et identité virtuelle devient ambigu et tendu.

Plus généralement, il me semble que l'analyse de Foucault épouse à merveille la critique de la société de l'information, malgré les critiques qui lui ont été faites. L'idéologie qui accompagne les discours enthousiastes sur la société de l'information a pour principe premier la libre circulation de l'information et la libre expression, sans aucune entrave. Elle favorise l'aveu, la mise au jour de toutes les dimensions de la réalité et l'amplification du regard. La société de l'information idéale, dans la tête de ses idéologues, prend forme à travers une transparence parfaite et une circulation des données sans limites. L'« ubiquitous computing », le dernier cri en matière de technologies de l'information dont j'ai parlé en quelques mots dans l'introduction et que je présenterai plus loin, pousse ce trait à son paroxysme en défendant l'idée selon laquelle il convient de tout numériser et de tout interconnecter.

4. Conclusion

La métaphore du panoptique est une source de débats interminables parmi les chercheurs spécialisés dans la question de la surveillance. Comme je l'ai déjà expliqué, je n'ai pas cherché à prendre position dans ces oppositions qui tendent parfois à s'éloigner du point de départ. En effet, j'ai préféré partir de l'argument selon lequel le panoptique est avant tout un outil conceptuel plus qu'une réalité physique.

A mon avis, du panoptique, il faut retenir davantage ses principes de fonctionnement et ses objectifs que son architecture circulaire et centralisée qui pose effectivement problème, même si ses structures se matérialisent parfois sous certaines formes, à petite échelle et dans des contextes singuliers (par exemple, une usine, une prison ou un hôpital). Ces principes sont les suivants : voir sans être vu ; fabrication du sentiment d'omniprésence de la surveillance sans qu'elle soit réelle, ce qui a pour effet de provoquer une intériorisation de la discipline ; volonté de savoir, volonté de mettre au jour toutes les dimensions de la réalité, incitation à la transparence. La lecture du travail de Foucault sur l'histoire de la sexualité nous permet sans doute de mieux comprendre la métaphorique du panoptique et surtout de la compléter. Elle insiste sur ce désir, propre à la modernité, de tout contrôler, de tout voir, de rendre visible les plus fins interstices de la société et de l'individu. Elle permet en outre de comprendre comment les individus en sont venus à devenir les complices de cette forme élaborée de pouvoir. En effet, pour que le panoptique fonctionne, il faut s'ouvrir à lui, être incité à lui livrer nos secrets et la teneur de nos habitudes quotidiennes.

Mais surtout, la surveillance doit être vue, me semble-t-il, comme un phénomène diffus, multidimensionnel et multi-contextuel. Ce que j'entends par là est qu'elle ne se limite pas au rapport entre une autorité centralisée (l'État, le surveillant, le gardien de prison, l'inspecteur, un Grand Surveillant ou un *Big Brother*) et les individus. Multidimensionnel d'abord, en rappelant que la surveillance s'exerce à plusieurs niveaux que je choisis de définir en trois types qui me semblent pertinents sociologiquement :

1. La surveillance d'une autorité sur un individu ou un groupe d'individu. L'autorité peut-être celle de l'État, de la police ou de toute autre institution officielle mais aussi, suivant le contexte, celle d'un directeur d'entreprise sur les travailleurs, d'une institution bancaire sur ses clients, d'une société de transport public sur ses usagers, etc.

2. La surveillance que nous exerçons l'un sur l'autre et qui n'est par définition pas centralisée. Lorsque je marche dans la rue, je surveille les autres qui me surveillent également. Tout écart de conduite est amené à être remarqué et stigmatisé.
3. La surveillance intériorisée, sorte d'autodiscipline ou d'autocontrainte que le mécanisme du panoptique favorise. Cette dimension est celle qui semble correspondre très étroitement à l'analyse de Norbert Elias sur le processus de civilisation qui démontre très justement ce principe d'intériorisation de la discipline, et qui intéresse aussi beaucoup Foucault.

Multi-contextuel ensuite, en insistant sur le fait qu'elle ne s'exerce pas que dans le rapport entre l'État et le citoyen, mais dans nombre d'autres contextes tels que la consommation ou le travail. C'est ici un point central du propos de ce travail qui est de sortir la question de la surveillance de l'état théorique dans lequel elle est souvent prise.

Il ressort que, si elle est prise dans un cadre large qui dépasse celui de la répression criminelle, la surveillance devient un élément important et crucial sur la question des régulations sociales. Son émergence a été un effet de la nécessité de rendre la vie en société moderne possible et d'assurer une certaine forme de cohésion sociale. Toutefois, il devient aussi question, nous le verrons, suivant les contextes, d'augmenter la productivité au travail, d'augmenter les profits ou encore d'accroître les ventes. La surveillance contemporaine ne se comprend complètement que si son analyse tient compte du fait qu'elle est intégrée et interconnectée avec les processus qui habitent le capitalisme moderne et la consommation. C'est cette complexité et les liens multiples entre la surveillance et les autres caractéristiques de la société contemporaine que je vais tenter, dans le chapitre qui suit, de mettre au jour.

III. La surveillance contemporaine : un phénomène multi-contextuel

1. Introduction

Du chapitre précédent, il convient de retenir avant tout que la société de surveillance est une réalité diffuse, complexe, multidimensionnelle et multi-contextuelle. Dans une société occidentale ouverte, mondialisée, capitaliste, libérale et hautement privatisée, les pratiques de surveillance se découvrent dans une multitude de contextes et ne se limitent pas au seul rapport entre l'État et le citoyen, et encore moins entre les autorités judiciaires et le criminel.

La priorité, me semble-t-il, est de dépasser une conception trop étroite de la surveillance. Elle n'est pas ou elle n'est plus le monopole de l'État et ne concerne pas seulement les activités criminelles et terroristes, même si ce sont celles dont on parle le plus lorsque l'idée de contrôle social est avancée. Bien que cette dimension soit d'une importance indiscutable, son seul examen ne permet pas de comprendre la société de surveillance dans sa totalité, car celle-ci s'exprime plus que jamais dans une multitude de contextes.

Ceux-ci sont divers, mais on peut suivre la démarche de David Lyon (2001) et les classer selon 3 catégories principales qui sont, aux yeux de l'auteur mais aussi aux miens, les plus importantes :

1. La surveillance du citoyen (et du criminel potentiel) exercée par des institutions officielles.
2. La surveillance du travailleur, de la place de travail, de la production, exercée par les dirigeants d'entreprises commerciales.
3. La surveillance de la consommation et du consommateur, également principalement exercée par des entreprises commerciales.

La première catégorie est généralement la plus étudiée (elle est centrale dans *Surveiller et punir*) ; à tel point que trop souvent elle cache les deux autres dans les analyses. En effet, dans les divers travaux sur la surveillance, on tend à se limiter à une perspective criminologique, ce qui n'est cependant pas le cas de ceux de David Lyon et de Shearing & Stenning, ce qui fait leur originalité et qui explique mon intérêt pour leurs recherches. Shearing & Stenning ont eu le mérite dans un article souvent cité d'attirer l'attention sur le fait que la surveillance, à l'instar de nombre de secteurs de la société occidentale, elle aussi, se privatise. Lyon, plus

précisément, prolonge l'idée en précisant que la surveillance est aujourd'hui une pratique qui tend à se généraliser dans tous les milieux, principalement grâce au développement de l'informatique : « Modernity is characterized among other things by the growth of surveillance. But the means of collecting data altered many others to get in on the act. Today, surveillance has been dispersed, decentred, disorganized, and is a feature of all organization in every city » (Lyon, 2001 : p. 56). En outre, l'idée également défendue par l'auteur que la surveillance voit son potentiel d'extension augmenté grâce aux nouvelles technologies me semble justifiée.

Surveillance de l'État contre surveillance privée : un premier pas vers une compréhension multi-contextuelle de la surveillance

Comme je viens de le dire, l'originalité de l'article de Shearing & Stenning est de faire remarquer que la surveillance ne s'exerce pas seulement dans un rapport entre l'État et le citoyen. Le système de justice criminelle est vu comme le moyen ultime en cas d'échec de stratégies de pouvoir, davantage concentrées sur la prévention, qui se situent à un autre niveau¹⁰. Ils remarquent que le contrôle social devient une question également privée face à la montée de formes modernes de sécurité privée et de systèmes de contrôle privés (Shearing & Stenning, 1985 : p. 336). Il convient cependant de ne pas confondre ces deux dimensions de la privatisation : d'une part il y a effectivement une privatisation des activités de police et de sécurité, mais d'autre part, et c'est cette dimension qui à la fois m'intéresse le plus et est la plus délicate, il s'agit des pratiques de surveillance en général qui s'exportent du domaine public vers le domaine privé. Ce que j'entends par ce dernier point est que le contrôle social n'est pas seulement assuré par des structures officielles de répression mais aussi par des structures qui touchent au domaine privé comme par exemple la production et la consommation de biens.

Ainsi, bien que cela ne soit pas tout à fait dit clairement dans l'article, ce qui est entendu par « private control systems » n'est pas seulement le remplacement de contingents policiers par des vigiles ou des systèmes de caméras ; il s'agit de toutes les formes de discipline qui rendent possible un ordre social dans la société contemporaine, par exemple le contrôle sur les lieux de travail ou le contrôle du consommateur.

¹⁰ Godefroy (1996) souligne pour sa part la valeur symbolique de l'action pénale, parce qu'elle est visible et qu'elle peut apparaître comme une solution immédiate aux problèmes de dislocation sociale. Cela explique sans doute pourquoi le débat politique est aujourd'hui obsédé par la question de la sécurité au sens propre. Pourtant, il est clair que ce secteur de la surveillance n'est ni le seul ni peut-être le plus efficace.

Les auteurs plaident à raison pour une vision large du concept de discipline tel qu'il est utilisé par Michel Foucault dans *Surveiller et punir*. Ils critiquent le fait que dans de nombreuses études, ils citent celles de Bottoms (1983) comme exemple, la discipline ne soit vue que dans son champ légal dont l'objectif premier est le dressage de l'âme : « The explicit assumption which Bottoms makes in thus characterizing modern non-penal systems of social control as not "disciplinary", is that "discipline" necessarily involves individualized soul-training. In this essay, we shall seek to argue that the concept of "discipline", as used by Foucault, is much broader than this, and is appropriate to describe many modern forms of social control which do not apparently have individualized soul-training as their primary organizing focus » (Shearing & Stenning, 1985 : p. 336). Selon eux, la nature de la discipline change selon le contexte. Dans le cadre de la punition carcérale, elle est morale, alors que dans un autre environnement, elle tend à être instrumentale, orientée sur des objectifs de production et/ou de consommation, par exemple. Comme les auteurs le soulignent : « It is perhaps because Foucault was primarily concerned to explain "the birth of the prison" in *Discipline and Punish* [*Surveiller et punir*], that the elements of carceral discipline have so easily come to be thought to be the fundamental elements of *all* discipline » (p. 338). Cela se vérifie effectivement lorsque le texte *L'œil du pouvoir* est examiné, où le pouvoir est vu dans un sens plus large. Aux auteurs de conclure : « As we shall try to illustrate, however, when applied in a context which is primarily instrumental rather than moral, the elements of discipline are significantly different » (p. 338).

Par conséquent, selon eux, il devient possible de distinguer deux types de contrôle social : celui de la justice criminelle (*Criminal Process* dans le texte) et un contrôle privé (*Private Control*). Le premier est un processus moral, il a pour but de « corriger » l'âme déviante alors que le deuxième est d'abord rationnel plutôt que moral. Son objectif est de remplir un ou plusieurs objectifs rationnels : « Within private control, order is conceived primarily in instrumental rather than moral terms. Order is simply the set of conditions most conducive to achieving fundamental community objectives. Thus in a business corporation, for instance, order is usually whatever maximizes profit » (p. 339). La surveillance peut ainsi servir l'ordre moral, la productivité, la consommation, ou d'autres objectifs suivant le contexte où elle s'exerce. Un exemple empirique est développé dans l'article. Il s'agit du contrôle social exercé dans le parc d'attraction le plus célèbre au monde : *Disney world*. Il y est préventif, subtil, basé sur la co-opération et consensuel (c'est-à-dire que sa coercition est imperceptible) (p. 347). La coercition y est imperceptible car les visiteurs ont l'impression qu'ils agissent

selon leur propre volonté : pour l'amusement, le « fun ». Les auteurs illustrent leur propos par le fait que la punition qui sanctionne un écart de conduite dans l'enceinte du parc (par exemple enlever ses chaussures pour marcher à pieds nus) est une menace d'exclusion. Il ne s'agit pas de subir une correction mais simplement d'accepter que si on ne respecte pas le règlement on sera privé de l'accès aux merveilles du monde enchanteur de Disney. C'est ainsi que les auteurs expliquent que les visiteurs acceptent d'attendre parfois des heures dans des files d'attente sans s'énerver et sans que soit nécessaire la représentation dissuasive d'un système de sécurité répressif, exemple repris par Withaker (2001) dans un paragraphe élogieux à l'égard des deux penseurs : « Il y a de cela quelques années, dans une brillante métaphore, les criminologues Clifford Shearing et Philip Stenning ont présenté Disney World comme l'incarnation contemporaine du pouvoir panoptique » (p. 206).

Dans la continuité de leur réflexion, les chercheurs remarquent que, par rapport à la justice criminelle, le contrôle privé tend à favoriser davantage la prévention que la répression. On le voit assez clairement par exemple dans le monde des assurances qui cherchent à diminuer les risques en refusant l'adhésion de personnes à risques (exemple repris très souvent par Lyon, 2001). Comme le disent très justement Shearing & Stenning, « This transformation of the preventative thrust within discipline has important implications for other aspects of disciplinary control. The most visible is the change in the nature of surveillance as attention shifts from the morally culpable individual to the *categories* of people who create opportunities for disorder » (p. 340). On touche là à un trait essentiel de la surveillance contemporaine qui tend à s'affirmer de plus en plus grâce aux nouvelles possibilités offertes par les nouvelles technologies et qui consiste à la construction de catégories d'individus potentiellement dérangeants, dysfonctionnels ou dangereux suivant les objectifs visés (mise à l'écart de criminels dans un contexte de sécurité, d'assurés non rentables dans un contexte d'assurance, de travailleurs à problèmes dans celui d'une entreprise ou encore de clients non solvables). Sociologiquement, cela devient fort intéressant car on peut y lire une tendance au renforcement de pratiques d'exclusion et de stigmatisation sociale. Le sujet, ici à l'état d'ébauche, intéresse tout particulièrement David Lyon (2001) et Oscar Gandy (1993) et il mérite d'être étudié en profondeur car il est d'une importance capitale.

Conclusion

La surveillance contemporaine dans son ensemble n'est donc pas un phénomène unidimensionnel ayant pour seul objectif l'ordre moral. Aujourd'hui plus que jamais, elle

prend diverses formes qui dépendent des objectifs visés et des contextes. Ainsi, pour bien la comprendre, il est nécessaire de la contextualiser. Lorsque l'on parle de répression policière, de lutte anti-terroriste, du « syndrome post-11-septembre », il est nécessaire de comprendre que l'on parle d'une surveillance davantage répressive, certes, mais qui n'est qu'une partie d'un système plus large.

La coercition appliquée par la surveillance du consommateur sera par définition d'une nature différente de celle appliquée par la police. Elle sera incitative, séductrice et basera son influence sur la peur consciente ou inconsciente du consommateur d'être exclu du monde enchanteur et joyeux de la consommation ou sur celle du travailleur d'être licencié. Pour tenter de comprendre la différence de nature entre les deux types de coercition, on peut ici utiliser la théorie du pouvoir de Foucault telle qu'elle est développée dans *La volonté de savoir* : le sujet moderne ne se soumet pas au contrôle social du corps par peur d'être puni physiquement, mais parce qu'il est traversé par le besoin de participer à la dynamique de la transparence et de ne pas se sentir exclu du plaisir. Comme cela a été suggéré déjà plusieurs fois, c'est toute la *psychogenèse* de l'individu dont il est ici question. En effet, il n'y a pas de changement de nature du pouvoir possible sans changement de l'individu. Ce dernier est incité à participer à ce grand jeu de pouvoir en se laissant imprégner par celui-ci.

Plus simplement, cela veut dire que tout le système de surveillance dans son ensemble ne peut pas être compris sans sa dimension individuelle, en mettant de côté les acteurs qui composent également la « société de surveillance ». En effet, pour que, par exemple, la surveillance du consommateur soit véritablement effective, il faut que celui-ci soit formé, éduqué, socialisé, préparé à intégrer ce système et qu'il agisse selon les attentes que les structures ont de lui. Dans une société de consommation moderne, l'individu doit avoir intégré l'habitus du consommateur moderne ; sans quoi, la logique qui anime le système de consommation ne peut pas fonctionner. Il y a une complémentarité nécessaire entre le système et les acteurs. Le système à lui tout seul ne suffit pas ; ou plutôt, il n'existe pas.

2. Des frontières floues et des objectifs multiples

Les frontières entre secteurs

La surveillance contemporaine s'exerce donc dans plusieurs secteurs et à deux niveaux (des structures et de l'individu). En ce qui concerne les secteurs, les frontières qui les séparent ne

sont pas forcément clairement délimitées. La plupart du temps, il y a une interpénétration entre différents secteurs, que cela soit historiquement ou dans les pratiques.

Par exemple, beaucoup de technologies de surveillance utilisées maintenant dans le civil ont été développées d'abord dans le secteur militaire. C'est le cas d'un système de péage automatique utilisé sur une autoroute à Toronto, au Canada, qui parvient à lire les plaques d'immatriculation des véhicules et qui sait ainsi à qui facturer directement la prestation. Ce système a été développé initialement dans le cadre de la première guerre du Golfe (Lyon, 2001 : p. 64). Mais ce n'est pas seulement dans l'histoire du développement de cette technique qu'il y a ambiguïté car les objectifs en eux-mêmes d'un tel système peuvent être flous. Bien que son but premier soit la facturation de la prestation que représente l'autoroute, ce système est une source d'information inespérée pour la police. Dans cet exemple, on a au départ une technologie développée par le secteur militaire qui est ensuite adoptée par une entreprise privée de gestion des autoroutes et qui, à son tour, présente un intérêt certain pour la police. En outre, même si l'on reste dans le secteur privé, la récolte des données en vue d'une simulation dans l'objectif d'améliorer le trafic peut être envisagée. Ainsi, les frontières sont loin d'être hermétiques et claires.

Un autre exemple est celui de la surveillance par caméras dans une ville. L'objectif semble être clair : il s'agit de sécuriser les rues et de dissuader les criminels potentiels de passer à l'acte. Pourtant, il peut bien y avoir un objectif secondaire : rendre une ville réputée dangereuse et désertée par les touristes à nouveau attrayante. Dans ce cas, on recherche à renforcer le sentiment de sécurité aussi dans un but de consommation (Lyon, 2001). À nouveau, la frontière ici devient floue.

Une bibliothèque est aussi un exemple pertinent. Une carte codifiée permet au lecteur de s'identifier au guichet pour emprunter des ouvrages, elle est un élément essentiel dans l'organisation et la gestion des ouvrages et des emprunts. Le but est honorable, il s'agit de mettre à la disposition d'une communauté une grande quantité de connaissances. Pourtant, dans un tel contexte peuvent émerger des pratiques de surveillance. Des services secrets ou la police peuvent avoir un immense intérêt à savoir ce que tel ou tel individu consulte, mais aussi, dans un registre moins policier, une entreprise de marketing qui aimerait envoyer de la publicité ciblée en fonction des goûts de lecture. Ainsi peuvent se dresser potentiellement des profils d'utilisateur, d'emprunteur de livres, d'automobiliste, et par leur biais, des conclusions

rapides et inexacts peuvent se faire¹¹. Dans ce cas, une fois de plus, la frontière entre consommation, crime et service public tend à se faire floue.

Même dans des systèmes tentaculaires à échelle continentale ou mondiale de surveillance, comme Echelon par exemple, ou encore SIS-2¹² (Système d'Information de Schengen), l'objectif fixé n'est pas toujours aussi clair qu'il en a l'air. Ainsi, le gouvernement des Etats-Unis légitime l'écoute systématique des conversations téléphoniques, des fax, des messages électroniques et des ondes radiophoniques par un discours sur la sécurité centré sur la lutte contre le terrorisme. Pourtant, beaucoup de journalistes, de chercheurs et de politiques suspectent l'utilisation de cette pléthore d'informations à des fins d'espionnage industriel. Il en va de même pour le SIS-2 qui est à l'origine prévu pour « accompagner et contrôler la liberté de mouvement dans l'espace Schengen¹³ » mais dont la puissance potentielle en matière d'activité policière est phénoménale.

Un dernier exemple plus local mérite d'être ajouté ici : il s'agit de la carte de fidélité « Cumulus » de l'une des plus grandes chaînes de supermarché de Suisse, la *Migros*. Le client est invité à présenter sa carte pourvue d'un code barre lors de chacun de ses achats. Dès qu'un certain nombre de points ont été collectés, le géant de la distribution alimentaire lui offre des bons d'achat représentant environ 1% du montant total de ses dépenses. À l'origine, le système est prévu pour fidéliser la clientèle et pour économiser des frais importants en recherche marketing, car en effet, toutes les données sont récoltées et analysées. Toutefois, ce que le client ignore parfaitement est que l'État est en droit d'exiger l'accès à cette source phénoménale de données dans le cas d'une instruction judiciaire. Il devient alors possible pour la police de prendre connaissance des habitudes de consommation d'un suspect, de savoir quand et où a été utilisée la carte de fidélité, ou encore d'identifier le possesseur d'une quittance¹⁴.

¹¹ Le plus souvent, la récolte des données favorise la création de stéréotypes qui ne vont pas dans le sens d'un accroissement de mobilité sociale, mais bien dans une cristallisation des disparités et des distinctions (Lyon, 2001).

¹² Le SIS-2, système d'information européen, fait directement penser au système Echelon des Etats-Unis. Il est cependant beaucoup moins connu par l'ensemble de l'opinion publique mais non moins tentaculaire. Source : Jelle Van Buuren, « Les tentacules du système Schengen », in *Manière de voir : Obsessions sécuritaires*, n°71, octobre-novembre 2003, pp. 24-26. Disponible sur le Web : http://www.monde-diplomatique.fr/2003/03/VAN_BUUREN/9970 (02/2004).

¹³ *Ibid.*, p. 25.

¹⁴ Source : émission *Mise au point* de la TSR (Télévision suisse romande) du dimanche 25 janvier 2004, « Tous fichés, tous fliqués ». Disponible sur le Web : <http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=343901&sid=4645721> (02/2004).

Les deux faces de la surveillance contemporaine

Les quelques exemples que je viens de proposer permettent de deviner une autre caractéristique essentielle de la surveillance contemporaine que déjà Michel Foucault présentait en termes d'ambiguïté du pouvoir (adoucissement de la peine accompagnée par un accroissement du contrôle social ; besoin de l'exemple répressif et dissuasif qui se minimise à mesure que le regard panoptique se déploie ; mise en place d'un savoir et d'un contrôle sur la sexualité ressenti comme une libération ; incitation au dévoilement de la vérité sur soi, donc accroissement d'une surveillance potentielle, également ressenti comme une libération) : elle a presque toujours deux faces. Lorsque sa fonction explicite est de protéger, elle permet également le contrôle ; lorsque qu'elle octroie un accès à un groupe d'individu, elle le rend impossible pour d'autres ; lorsqu'elle semble nous libérer, elle nous contrôle.

En somme, la surveillance n'est pas seulement une multitude de contextes, c'est aussi une tension : elle protège et elle contrôle, elle ouvre des possibilités et elle contraint. Cette caractéristique intrinsèque nous permet de mieux comprendre pourquoi, dans l'immense majorité des cas, la mise en place d'infrastructures de surveillance est largement acceptée par les individus qu'elle concerne¹⁵. David Lyon insiste sur ce point et donne quelques exemples : « Surveillance always carries with it some plausible justification that makes most of us content to comply. The convenience of the telephone or the credit card means that we seldom think twice about the fact that our calls and transactions are traceable and that others profit from using these data ». Et il ajoute : « The advantages of surveillance for its subjects are real, palpable, and undeniable » (Lyon, 2001 : p. 3). Et c'est effectivement le cas : les avantages n'existent pas seulement dans la tête des usagers, ils sont réels et mesurables. Personne ne désire être attaqué dans un parking souterrain mal éclairé, la volonté de contrôle des dépenses de santé qui établit un réseau centralisé permettant aux professionnels des soins d'accéder au dossier de santé du patient¹⁶ paraît tout à fait raisonnable, personne ne nie non plus le fait que les systèmes informatiques des bibliothèques sont d'une extrême utilité. Plus encore, pour que l'application des droits – tels que l'assurance chômage, la couverture des soins médicaux, le droit de vote, le droit à l'éducation –, fonctionne efficacement et correctement, il faut une bureaucratie performante qui implique que les citoyens soient enregistrés et leurs détails

¹⁵ J'espère encore une fois ne pas donner l'impression au lecteur de vouloir dénoncer la surveillance en négligeant le fait qu'elle fait partie d'un tout, d'un système de régulation sociale qui n'a pas à être jugé négativement ou positivement mais qui doit être mis au jour dans toute sa pluralité.

¹⁶ Cf. Merckling, Nicolas « Genève tenté par les dossiers médicaux informatisés », in *Le Temps*, Genève, édition du 31 juillet 2003.

personnels connus. Mais ainsi, paradoxalement, cela implique de la surveillance et un risque d'accroissement de contrôle social. L'un ne va pas sans l'autre et c'est très certainement l'adhésion à une vision en terme de tensions qui à elle seule peut permettre une étude complète de la surveillance contemporaine. C'est une intuition défendue par Peter Wagner (1996) à laquelle j'adhère complètement.

Rappelons-nous, Emile Durkheim lui-même faisait allusion à cette double propriété lorsqu'il parlait du fait social : « Le pouvoir coercitif que nous lui attribuons [au fait social] est même si peu le tout de fait social, qu'il peut présenter également le caractère opposé. Car, en même temps que les institutions s'imposent à nous, nous y tenons ; elles nous obligent et nous les aimons ; elles nous contraignent et nous trouvons notre compte à leur fonctionnement et à cette contrainte même » (Durkheim, 1963 : p. XXI). Cette citation nous permet d'ajouter en outre que cette caractéristique de la surveillance contemporaine n'est en fait pas complètement nouvelle et qu'il est sans doute raisonnable de parler d'une continuité. Certes, Durkheim parle ici de la contrainte et non pas de la surveillance. Cependant, qu'est-ce que la surveillance sinon un dispositif permettant l'exercice de la coercition, partant, ce qui permet au fait social de s'imposer comme contrainte ?

Conclusion

Il en ressort après examen que les deux visages de la surveillance (protection, confort mais aussi contrôle et coercition) sont indissociables. S'il fallait prendre position politiquement, tout au plus pourrions-nous être en faveur d'une réglementation plus ou moins sévère visant à limiter les usages abusifs, à museler en quelque sorte la face la plus gênante, mais c'est là une tâche difficile et délicate dont l'efficacité ne peut pas être totale. Dans le cas d'une gestion de bibliothèque, on peut encore imaginer que l'accès aux bases de données des lecteurs soit interdit aux services de police ou aux grandes maisons d'édition, mais par contre, cela est plus difficile dans le cas d'un réseau informatisé de dossiers médicaux sur les patients, car la frontière entre volonté d'optimiser les soins et celle de contrôler l'exercice de la médecine est mince. De plus, comme le fait remarquer Lyon, « Surveillance in every conceivable sphere of social life is expanding so rapidly that is hardly surprising when breaches of security occur, and personal data spills out into open, public space. [...] This means that their surveillance capacities have grown at an exponential rate, easily outstripping all legal and political efforts to keep abreast of their social implications » (2001 : p. 4). Il est clair, et c'est parfaitement entendu dans tout son travail, que les nouvelles technologies favorisent l'accélération de la

diffusion des pratiques classiques et contemporaines de surveillance et que cette accélération peine à être suivie par le législateur.

3. Surveillance et consommation

Introduction

Pour Lyon (2001), et c'est un avis que je partage, la société de surveillance contemporaine ne peut s'examiner sans penser également la société de consommation. Au fond, ces deux termes expriment deux aspects d'une même vérité. La sphère de la consommation développe ses propres structures de surveillance, c'est ce que j'appelle la surveillance du consommateur et qui représente un premier niveau ; mais la consommation est aussi l'engrenage, l'organe vital d'une surveillance plus globale, en tant que principe de régulation sociale.

Plus précisément et concernant ce deuxième niveau, je suis tenté de penser, comme le suggèrent Shearing & Stenning (1985), mais aussi Withaker (2001), que la consommation agit comme un système qui pousse à l'obéissance et qui devient dès lors un élément essentiel de la régulation sociale moderne. Dans cet esprit, ce qui régule l'individu est moins la peur d'être puni et jeté dans un cachot ou de subir des supplices corporels que la peur d'être exclu des plaisirs de la consommation, au sens large. Une fois de plus, Michel Foucault nous donne des pistes pour comprendre la nature singulière de cette forme de coercition, davantage basée sur la séduction que sur la répression, nous avons eu l'occasion d'en parler plus haut. Cela étant, Jean Baudrillard aussi, à travers son œuvre sur la société de consommation, nous éclaire sur plus d'un point, et il est utile d'examiner son point de vue.

Surveillance du consommateur

Au premier niveau, c'est-à-dire en dehors du rôle de la consommation dans le processus d'adoucissement du contrôle social global, agit donc déjà la surveillance du consommateur qui est cette fois-ci vue dans sa dimension sectorielle. Il est vrai que le consommateur tend à être de plus en plus surveillé dans ses habitudes de consommation, et c'est là une pratique à laquelle David Lyon (2001) accorde une grande importance dans son analyse. Pour autant qu'il utilise les « dispositifs » de consommation les plus modernes (cartes de crédit, cartes de fidélité, achat par Internet, etc.), le consommateur laisse des traces. Comme le souligne Franck Mazoyer (2003) « Les téléphones portables, les ordinateurs, les cartes bancaires et bien d'autres objets d'usage courant nous espionnent en permanence. Ils enregistrent nos

déplacements, nos démarches, nos comportements, notre consommation, bref, notre intimité » (p. 42).

Dans son article, le journaliste présente une nouvelle technologie imminente, rattachée à la téléphonie mobile, le MPS (« mobile positioning system »), avec lequel il sera possible « à tout moment, [de] localiser l'utilisateur d'un téléphone portable ». La sphère de la consommation dispose ainsi d'un outil de contrôle considérable qui permettra de pousser la clientèle à consommer davantage. « Une salle de cinéma qui se retrouverait, par exemple, avec un certain nombre de places invendues pourra désormais cibler les promeneurs aux alentours et leur proposer directement des entrées à prix réduit ». Cela n'est aujourd'hui qu'un projet, mais déjà, « au Royaume-Uni, les usagers du service Zagme, ayant indiqué au préalable leurs centres d'intérêt, sont automatiquement et personnellement alertés, via leur téléphone portable, au moment où ils passent devant un magasin, lorsqu'une offre publicitaire est supposée les concerner » (*Ibid.*). Cet exemple est repris et présenté comme un progrès dans les documents du 6^{ème} programme-cadre de la Commission Européenne (CE, 2001).

On voit ici que le monde de la consommation suit la même tendance générale que les autres sphères, à savoir l'individualisation de la cible. Dans le cas de la surveillance dans une usine, par exemple, c'étaient jadis des groupes qui étaient surveillés et qui étaient envisagés comme tels, alors qu'aujourd'hui, parce que le travail s'est individualisé, les techniques de surveillance se sont focalisées sur l'individu¹⁷. Le plus petit dénominateur commun change de nature : il passe du groupe à l'individu ; et bien entendu, les nouvelles technologies permettent l'épanouissement de cette tendance autant qu'elles en sont peut-être le produit. Ce qui est valable pour le domaine du travail l'est également pour ce qui nous intéresse plus précisément ici, à savoir la surveillance du consommateur. En effet, c'est le marché dans son ensemble qui s'individualise. Les techniques permettent le passage d'un marché incertain, de masse, à un marché plus précis, centré sur l'individu : « The marketing aspect of this is that rather than producing for an uncertain market, companies now attempt to customize, to personalize, to cater for discrete niche markets to create the consumers they need. What was once a matter of mass production and mass merchandising is now increasingly individualised. The trend is towards one-to-one marketing and personalized techniques such as loyalty "clubs", co-branded credit cards, named and narrow-cast mailshots and targeted advertising on invoices that are customized to the buying patterns of each consumer » (Lyon, 2001 :

p. 43). Les exemples évoqués par Franck Mazoyer (2003) sont particulièrement pertinents. Ainsi, c'est aussi la publicité qui se spécialise et son objectif devient de toucher directement les consommateurs potentiellement intéressés en fonction de leur profil, de leur identité virtuelle, construite sur la base de leurs achats précédents et plus globalement selon les données qui ont été récoltées à leur sujet dans des bases de données à la précision grandissante. On sort de l'approche, dominante encore aujourd'hui, du message publicitaire adressé à une masse ou à un groupe d'intérêt (affiches publicitaires, publicité dans les journaux, annonces à la radio, à la télévision ou au cinéma) pour entrer dans celle qui consiste à adresser à un individu précis un message personnalisé. Le « spam », traduit par la presse française par « pourriel », est un autre exemple, même si cela est une pratique grossière, maladroite, très agaçante et bientôt illégale, mais non moins représentative d'un mouvement important.

Le « Fun-System », un moyen de coercition subtil

À un autre niveau, envisager la consommation comme principe coercitif dans un système de régulation globale n'est pas incompatible avec la théorie du pouvoir de Michel Foucault. En effet, dans *Surveiller et punir*, il est déjà question d'adoucissement de la contrainte ; plus précisément, de sa partie la plus visible. La contrainte extérieure s'adoucit pour une raison bien précise : le pouvoir disciplinaire a suivi un processus d'intériorisation chez le sujet moderne. Il s'est intériorisé à un point tel qu'il finit par devenir imperceptible. Ainsi, le plus souvent, ce que nous faisons pour être conforme, nous avons l'impression de le faire par choix personnel. Rappelons-nous également de la thèse centrale de *La volonté de savoir* où le pouvoir est vu comme subtil, où la contrainte est invisible, où elle est ressentie comme une liberté. Le consommateur a-t-il l'impression d'être influencé ? Non, il se croit libre, il pense qu'un marché libre lui permet d'affirmer son identité personnelle par l'orientation de ses choix et de ses achats.

Ce mouvement d'euphémisation qui s'est initié de manière importante au XIX^e siècle, selon Michel Foucault, prend une allure encore plus frappante aujourd'hui. Jean Baudrillard (1970) le fait remarquer indirectement dans son analyse de la société de consommation : le pouvoir de coercition contemporain s'exprime davantage dans une dynamique de séduction, très caractéristique de la consommation (je pense en particulier à la publicité) que dans une

¹⁷ Cette progression n'a d'ailleurs pas été linéaire et a connu autant d'échecs qu'elle s'est heurtée à des résistances, tel que le rappelle Michel Foucault (1977 : p. 29)

démarche répressive. Ce qui paraît émaner du libre arbitre, de la volonté de jouir d'un bien de consommation par exemple, apparaît pourtant, lors d'une analyse plus approfondie, bel et bien comme une contrainte. C'est le devoir de jouissance, et « il n'est pas question pour le consommateur, pour le citoyen moderne de se dérober à cette contrainte de bonheur et de jouissance, qui est l'équivalent dans la nouvelle éthique de la contrainte traditionnelle de travail et de production. L'homme moderne passe de moins en moins de sa vie à la production dans le travail, mais de plus en plus à la production et innovation continue de ses propres besoins et de son bien-être » (Baudrillard, 1970 : pp. 112-113). L'individu est ainsi plongé dans l'illusion d'une jouissance délibérée, qu'il croit avoir choisie, mais qui au bout du compte lui est imposée : « l'homme consommateur se considère comme *devant-jouir*, comme une *entreprise de jouissance et de satisfaction*. Comme devant-être-heureux, amoureux, adulant/adulé, séduisant/séduit, participant, euphorique et dynamique ». Dans la logique de la consommation décrite par Baudrillard, on lit entre les lignes l'idéologie des NTIC, centrée sur l'idée qu'une communication exacerbée et libre est souhaitable : « C'est le principe de maximisation de l'existence par multiplication des contacts, des relations, par usage intensif de signes, d'objets, par l'exploitation systématique de toutes les virtualités de jouissance » (p. 112) ; car en effet, les NTIC sont censées maximiser cette dynamique du contact et de la découverte de « nouveaux potentiels ».

L'acte de consommation n'est pas l'expression d'une liberté, mais d'abord « une conduite active et collective, elle est une contrainte, elle est une morale, elle est une institution. Elle est tout un système de valeurs, avec ce que ce terme implique comme fonction d'intégration du groupe et de *contrôle social* [souligné par moi]. La société de consommation, c'est aussi la société d'apprentissage de la consommation, de dressage social à la consommation – c'est à dire un mode nouveau et spécifique de *socialisation* » (p. 114). Comme le souligne l'auteur, « toute l'idéologie de la consommation veut nous faire croire que nous sommes entrés dans une ère nouvelle, et qu'une "Révolution" humaine décisive sépare l'Age douloureux et héroïque de la Production de l'Age euphorique de la Consommation, où il est enfin rendu droit à l'Homme et à ses désirs. Il n'en est rien. Production et Consommation – il s'agit là d'un seul et même grand processus logique de reproduction élargie des forces productives et de leur contrôle » (pp. 115-116). Ramené à notre problématique, il s'agit ni plus ni moins de considérer la consommation comme un élément de l'ensemble complexe qu'est la surveillance contemporaine. Pour que ce système fonctionne, il faut s'assurer que les individus consomment, et pour cela, il faut exercer une forme de pouvoir qui, tel que nous

l'avons vu, prend la forme d'une séduction, mais qui n'en sera pas moins une forme de contrôle social : « La consommation est donc un puissant élément de contrôle social (par l'atomisation des individus consommateurs), mais elle entraîne par là même la nécessité d'une *contrainte bureaucratique* toujours plus forte sur les processus de consommation » (p. 118).

Le travail de Baudrillard nous est d'un grand secours pour démasquer la contrainte qui se cache derrière la figure enchanteresse, épanouie et saturée de bonheur de la consommation et de la communication sans obstacles. Considérer la séduction comme un instrument de coercition et de pouvoir nous ouvre des portes quant à la compréhension de la société de surveillance contemporaine en tant que système étroitement lié à la consommation. Foucault aussi, bien sûr, nous l'avons vu, nous est d'un grand secours dans cette démarche. Quand il décrit le mécanisme du pouvoir sur le sexe, il rappelle qu'il ne faut pas croire « qu'en disant oui au sexe, on dit non au pouvoir ; on suit au contraire le fil du dispositif général de la sexualité » (Foucault, 1976 : p. 208), et donc, on se laisse imprégner des formes subtiles du pouvoir. Le sexe est rendu désirable, ce qui renforce le dispositif. De la même manière, la consommation est rendue désirable¹⁸ et ainsi le contrôle social qui s'exerce par son biais marche par récompenses, par plaisirs, plutôt que par punitions. Dès lors, lorsque l'on consomme, on va dans le sens du pouvoir subtil exercé par la consommation : on subit une contrainte, on suit le mouvement, mais pourtant, on ressent un plaisir immédiat. La consommation, envisagée de la sorte, devient un élément de coercition subtil visant à, bien entendu, pousser l'individu à consommer davantage pour un profit direct (dans ce cas, l'objectif est conscient, rationnel et voulu), mais aussi à assurer un certain ordre social (l'objectif ici est le plus souvent inconscient). C'est en ce point qu'il devient possible d'établir un lien entre les deux niveaux de la surveillance du consommateur. Les dispositifs de surveillance mis en place par les nouvelles méthodes de marketing ont pour but déclaré de cibler la publicité et d'inciter les individus à consommer davantage pour augmenter les profits, ce point n'étonne personne et semble parfaitement clair. Mais ensuite, ces mêmes dispositifs, dans un processus qui devient beaucoup plus complexe et donc plus problématique à mettre au jour, tendent à devenir les relais d'un contrôle social plus général, compte tenu du

¹⁸ Cette importance du désir et du plaisir que l'on trouve dans la sexualité autant que dans la consommation m'invite à penser que les liens entre les deux sont très forts. On pourrait éventuellement construire un idéaltype du consommateur ayant pour caractéristique principale cette recherche du plaisir immédiat et de sa permanence, plaisir qui ne peut jamais être définitivement comblé. Si l'acte de consommer n'était pas aussi valorisé et « sexualisé », sans doute la consommation perdrait tout son intérêt en tant que principe de régulation sociale (j'entends par là de maintien de l'ordre social). En outre, ne disposerions-nous pas d'une piste pour tenter de

fait que la consommation est en elle-même un facteur de coercition dans notre société moderne¹⁹.

Précisons toutefois que ce système subtil de coercition ne peut clairement pas fonctionner sans la pulsion des individus pour la consommation, autrement dit sans leur participation délibérée. Les individus doivent être formés, éduqués, socialisés de telle manière à fonctionner conformément dans ce système subtil de coercition invisible qu'est la consommation. Cette dernière doit avoir une place importante dans leurs habitudes. Dans des termes plus directement sociologiques, il s'agit bien, il me semble raisonnable de l'affirmer à ce point de l'argumentation, d'un *habitus de consommateur*. Celui-ci, conformément à la théorie sociologique de Pierre Bourdieu, est un produit du social, certes, mais à son tour, il reproduit le social. L'ensemble de ce système ne peut dès lors pas se comprendre sans les deux dimensions : microsociale et macrosociale. Sans individus dotés de l'*habitus de consommateur*, le système ne fonctionne pas. En effet, pour illustrer ce propos, si l'on se fie à l'idéaltype de l'ouvrier traditionnel proposé par Max Weber dans *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, on comprend vite que celui-ci n'aurait que faire de cette forme moderne du plaisir lié à la consommation, qui lui-même est étroitement lié à la dynamique du capitalisme, et qu'avec lui, la coercition subtile de la consommation basée sur la séduction ne fonctionnerait pas. Lorsque dans l'histoire le capitalisme, ou plus précisément l'« esprit » du capitalisme moderne²⁰, se mettait en place, « l'un des moyens techniques auquel a recours l'entrepreneur moderne pour obtenir autant que possible de "ses" ouvriers un rendement de travail maximal et accroître l'intensité du travail est *le salaire aux pièces* ». Mais malgré cela, « les ouvriers ne réagissaient pas à la hausse de salaire par une augmentation, mais par une baisse de la production quotidienne. L'ouvrier payé 1 mark pour faucher un arpent, qui fauchait jusque-là deux arpents et demi par jour et gagnait ainsi 2,5 marks quotidiens, ne se

comprendre pourquoi le sexe tend à devenir un bien de consommation aussi banal qu'un autre ? La valorisation du sexe, poussé à l'extrême, n'est-il pas lui aussi un moyen efficace de régulation sociale ?

¹⁹ On peut m'opposer ici très justement que le désir de consommer mène parfois à l'accomplissement d'actes délictueux. C'est ce que Merton (1997) appellerait certainement un dysfonctionnement, lorsqu'il y a une inadéquation entre le but, ici la volonté de consommer, et les moyens. Dans ce cas, effectivement, il y a création potentielle d'actes déviants. L'exemple le plus parlant est celui des jeunes dans les banlieues françaises, souvent fascinés par les produits de consommation de marque, mais qui n'ont comme seul moyen d'y accéder guère plus que l'exercice d'actes délictueux. Je ne cherche absolument pas à négliger cet aspect, mais je suppose qu'il représente une dysfonction relative du système coercitif qu'est la consommation si on la considère à grande échelle.

²⁰ J'espère par cette précision anticiper les critiques que Max Weber avait lui-même à subir de ses confrères : je parle bien ici des origines du capitalisme moderne, lorsqu'il devient un phénomène de masse et qu'il acquiert ses principales caractéristiques, dont celle qui nous intéresse tout particulièrement ici : la fuite en avant. Je ne parle

mit pas, comme on l'avait escompté, à faucher trois arpents pour profiter de l'occasion de gain supplémentaire quand le salaire à l'arpent fut augmenté de 25 pfennigs ; au lieu de gagner ainsi 3,75 marks – ce qui aurait été parfaitement possible -, il ne fauchait plus que deux arpents par jour, parce qu'il gagnait ainsi 2,5 marks comme auparavant et "s'en contentait", comme il est dit dans la bible. [...] Il ne se demandait pas combien il pouvait gagner par jour en fournissant le maximum de travail, mais quel travail il devait fournir pour gagner la somme – 2,5 marks – qu'il recevait jusque-là et qui couvrait ses besoins *traditionnels* » (Weber, 2000[1904-1905] : pp. 102-103). Ce qui est le plus pertinent ici pour mon propos est de remarquer que la fuite en avant caractéristique du processus de consommation ne s'intégrait pas dans l'habitus de l'ouvrier traditionnel. Il s'agit bel et bien d'une caractéristique tout à fait relative de l'habitus de l'homme moderne. Cette citation de Weber nous permet en outre de souligner l'importance des processus du capitalisme moderne et de ses spécificités dans la surveillance contemporaine. Car en effet, sans capitalisme moderne, il n'y a pas de société de consommation, et sans société de consommation, il n'y a pas d'habitus du consommateur moderne.

Le discours savant et le consommateur

Pour reprendre plus directement la théorie du pouvoir de Michel Foucault telle que je l'ai comprise, le discours savant qui est celui de la médecine dans le cas de la surveillance de la sexualité, pourrait être par analogie celui de la publicité ou d'une pseudoscience dans la consommation (souvent, les théories marketing déployées par les spécialistes ressemblent à une sociologie simplifiée et ciblée sur un objectif clair : pousser à la consommation ; c'est cela que j'appelle une « pseudoscience »). En effet, il me semble y observer un mécanisme semblable, tel qu'il est décrit par le philosophe dans *La volonté de savoir*. Je vais m'expliquer. Il y a plus ou moins un profil du consommateur conforme comme il y a un profil du consommateur (ou pire : du non-consommateur) ringard, de celui qui est hors du coup, qui n'a pas les mêmes produits que les autres chez lui. Ce discours « savant » publicitaire ou de marketing devient une forme de surveillance du consommateur dans la mesure où, si on raisonne comme Foucault, comme forme de « savoir », il devient le biais par lequel glisse le pouvoir. Si on ne consomme pas, on devient suspect, on s'exclut. Pire, on n'est pas libre. Car en effet, le sentiment de liberté est omniprésent dans les discours publicitaires. La voiture

pas des formes antérieures de capitalisme qui se limitaient, selon Max Weber, à une conduite rationnelle en finalité en matière de gestion de fortune et qui ne concernait qu'une minorité d'élites.

nous rend libre, le téléphone mobile aussi ; mais c'est avant tout le fait de pouvoir acheter ce que l'on veut qui est aujourd'hui l'expression par excellence de la liberté. On retrouve bien ici une dynamique qui ressemble fortement à celle de la sexualité : militer pour la libération sexuelle consiste à dévoiler les secrets de son intimité ; et dans le cas de la consommation, acheter devient un acte d'affirmation de soi, l'expression de notre identité et de notre liberté.

Notre identité de consommateur s'exprime par des biais multiples, et dans l'ère des nouvelles technologies, elle prend la forme de données stockables : cartes de fidélité, cartes de crédit, profil de clientèle, dont l'objectif sous-jacent et explicite est de créer une relation personnalisée entre une entreprise et un client, pour vendre davantage et augmenter le taux de satisfaction du client (Lyon, 2001). Une fois de plus, le pouvoir qui s'exprime dans la consommation est subtil. Comme dans le cas du phénomène de la mode, les sujets sont persuadés la plupart du temps d'exprimer leurs goûts personnels. Cependant, comme le souligne Baudrillard : « la liberté et la souveraineté du consommateur ne sont que mystification. Cette mystique bien entretenue (et en tout premier lieu par les économistes) de la satisfaction et du choix individuels, où vient culminer toute une civilisation de la "liberté", est l'idéologie même du système industriel » (Baudrillard, 1970 : p. 99).

À l'instar de la dialectique que l'on peut observer entre le sujet sexuel et le discours savant sur le sexe, il y a une forme d'enjeu identitaire dans la création de profils de consommation. En raisonnant ainsi, l'identité ne précède pas la consommation, elle se construit en même temps. Comme le souligne Baudrillard, dans une société de consommation, l'identité du citoyen est également construite autour de ce qu'il achète et consomme. Sa position est même plutôt radicale : « La "personne" en valeur absolue, avec ses traits irréductibles et son poids spécifique, telle que toute la tradition occidentale l'a forgée comme mythe organisateur du Sujet, avec ses passions, sa volonté, son caractère ou... sa banalité, cette personne est absente, morte, balayée de notre univers fonctionnel. Et c'est cette personne absente, cette instance perdue qui va se "personnaliser". C'est cet être perdu qui va se reconstituer *in abstracto*, par la force des signes, dans l'éventail démultiplié des différences, dans la Mercedes, dans la "petite note claire", dans mille autres signes agrégés, constellés pour recréer une *individualité de synthèse*, et au fond pour éclater dans l'anonymat le plus total, puisque la différence est par définition ce qui n'a pas de nom » (Baudrillard, 1970 : p. 125). Bien que sa vision soit effectivement radicale, elle me semble dans une grande partie fondée. En effet, la publicité nous vend bien souvent plus une identité, une attitude, une marque qui véhicule des valeurs

que seulement un produit²¹. Replacées dans la problématique de départ, les images qui sont vendues à travers un produit pourraient bien être considérées en quelque sorte comme l'expression d'une forme de « discours savant », d'établissement du correct et de l'incorrect, du normal et du pathologique.

Du profil du consommateur à la cristallisation du statut social

Il est frappant effectivement de voir dans la publicité actuelle cette tendance à présenter des produits censés construire une identité propre : « soyez vraiment vous », « avec telle marque, je suis moi », « votre Internet à vous », etc. Cette obsession pour une personnalité qui n'est véritablement pas très substantielle va dans le sens suivi par les systèmes d'information d'entreprises commerciales, c'est-à-dire de la « personnalisation » du client. A leur tour, les énormes bases de données déployées par ces institutions au poids important finissent par favoriser la création de stéréotypes susceptibles de renforcer les disparités sociales et la définition de la limite entre inclusion et exclusion, surtout si les entreprises qui vendent sont aussi celles qui embauchent. En soi, ce n'est pas nouveau : Baudrillard a très clairement démontré que le moteur de la société de consommation est précisément l'utilisation de ces biens de consommation comme signes de distinction sociale²². En revanche, ce qui est réellement nouveau est le stockage systématique de toutes ces informations et leur utilisation dans la création de profils de consommateurs qui ne peuvent être qu'approximatifs. Ainsi, la distinction ne se fait plus seulement directement sur l'objet, mais elle s'enregistre, elle se stocke et elle est réutilisée, explicitement pour envoyer, pour reprendre l'exemple cité plus haut, de la publicité ciblée. De telles pratiques risquent peut-être de favoriser de manière insidieuse et indirecte la cristallisation du statut social du consommateur – mais donc aussi de l'individu social – et peut-être affaiblir les chances de mobilité sociale (Lyon, 2001).

²¹ Voir à ce propos : Naomi Klein, « No logo : la tyrannie des marques », Arles : Actes Sud, 2001. L'auteur parle dans ce cas de « branding ».

²² « On ne consomme jamais l'objet en soi (dans sa valeur d'usage) – on manipule toujours les objets (au sens le plus large) comme signes qui vous distinguent soit en vous affiliant à votre propre groupe pris comme référence idéale, soit en vous démarquant de votre groupe par référence à un groupe de statut supérieur » (Baudrillard, 1970 : p. 79). Ce n'est finalement qu'une approche centrée sur la consommation de la théorie sociologique sur la mode. Voir par exemple GOBLOT, Edmond, « La mode », in *La barrière et le niveau*, Paris : Ed. PUF, 1967, pp. 41-59 ou encore SIMMEL, Georg, « La mode », in *Tragédie de la culture et autres essais*, Paris : Ed. Rivages, 1988, pp. 88-126.

Conclusion

Nous avons vu deux aspects apparemment distincts de ce qui permet de lier la consommation à la surveillance. Mais en fin de compte, je ne suis pas loin, dans les deux cas, de parler de la même chose : le consommateur est surveillé dans l'objectif premier de pouvoir le faire consommer davantage en lui proposant des produits correspondants à son profil de consommateur. Mais n'y a-t-il pas une logique sous-jacente qui dépasse celle du simple intérêt des entreprises qui veulent vendre toujours plus ? Ce système, involontairement, ne finit-il pas par prendre la forme d'un système de surveillance s'assurant à grande échelle que les citoyens soient des bons consommateurs ? La fascination et l'obsession pour l'acte de consommation et ses symboles n'empêchent-elles pas indirectement la « classe dangereuse » de passer à l'acte criminel ? De la sorte, l'individu qui choisit de vivre en marge de la société de consommation ne risque-t-il pas de devenir un exclu, un marginal, un déviant ? Parce qu'il ne se laisse pas envahir par le besoin sans fin de renouveler ses orgasmes de consommation à durée limitée ne risque-t-il pas de devenir un sujet subversif, à même de déranger cet ordre magnifique de la consommation ? Car la force de ce système de coercition, si cela en est bien un, est d'être infini, par le fait que la soif de consommer est sans cesse renouvelée, comme le souligne à raison Baudrillard (1970, p. 80). Par ailleurs, ici, comme le souligne l'auteur, le mythe de la société d'abondance en prend un coup, car peut-on véritablement parler d'abondance si le sentiment de frustration est sans cesse renouvelé, quel que soit le niveau de richesse où l'on se situe ?

On l'a vu, la surveillance du consommateur s'exprime ainsi au travers de deux dimensions. La première concerne un objectif clair, conscient et rationnel : on cherche à encadrer davantage l'individu moderne pour qu'il consomme plus. Pour ce faire, les nouvelles technologies sont d'une grande utilité. La deuxième est plus insidieuse et elle n'est peut-être même pas voulue consciemment – on rentre plus dans une logique sociale –, il s'agit de comprendre la consommation et ses structures comme un système plus global de contrôle social, ayant parfois des dysfonctionnements, mais garant toutefois d'un certain ordre. Ainsi, lorsque des dispositifs de surveillance du consommateur sont déployés, ils servent deux objectifs distincts mais rigoureusement liés.

En matière d'effet sur l'identité et le statut des individus, l'accroissement de la cristallisation des disparités sociales, s'opérant dès lors que des nouvelles technologies performantes permettent d'accentuer des processus traditionnellement décrits par la sociologie, est assez difficile à mettre au jour, mais elle ne me semble pas être pour autant sans fondement.

Malheureusement, l'analyse de David Lyon ne donne pas beaucoup d'exemples clairs et concrets. Cependant, on y retrouve une intuition foucauldienne articulée autour de l'analyse du discours et de la relation entre savoir et pouvoir. Il y a véritablement une dialectique, tout du moins une tension, entre l'identité réelle et virtuelle de l'individu. Dans ce flou théorique, il subsiste néanmoins un exemple qui ouvre la voie à une réflexion plus concrète : dès lors qu'une entreprise commerciale enregistrant les habitudes de consommation d'un individu se met à utiliser ses bases de données pour sélectionner des employés potentiels également clients, il devient beaucoup plus facile d'imaginer ledit risque de cristallisation sociale, dont l'expression est l'exclusion et ainsi l'atténuation de l'égalité des chances (Lyon, 2001). Et bien évidemment, cela s'empire encore lorsque différents secteurs s'interconnectent et que les bases de données fusionnent pour offrir un profil d'individu mis au jour dans ses différents rôles : automobiliste, citoyen électeur, consommateur de produits, employé, patient médical, assuré, etc. Malheureusement, cela n'est pas de la fiction car il semble, à en croire David Lyon (2001), que ces bases de données initialement relatives à des secteurs précis et hermétiques tendent à avoir de plus en plus de fuites et deviennent ce qu'il appelle des « leaky containers²³ ».

4. Surveillance et capitalisme

Introduction

En introduisant un peu plus haut l'œuvre de Max Weber dans mon propos, j'ai ouvert la voie pour penser le capitalisme moderne comme un trait structurel essentiel dans l'exercice de la surveillance contemporaine. Le processus dynamique de la société de consommation n'existerait très probablement pas, on s'en doute, sans l'appui d'une structure capitaliste moderne. En effet, nous avons pu voir que la logique de ce que j'ai choisi d'appeler *la fuite en avant*, et ce que Baudrillard appelle le caractère *illimité* de la consommation (1970, p. 80), est l'un de leurs points communs le plus parlant. A mon avis, il y a une similitude autant

²³ L'idée de Lyon ici est primordiale car elle rend compte d'un danger potentiel important. En effet, l'indépendance des bases de données – c'est à dire le fait qu'elles ne soient pas interconnectées – est aujourd'hui l'ultime rempart contre un scénario catastrophe de contrôle social de type totalitaire. Il suffit d'imaginer le pouvoir qui serait à disposition de leurs détenteurs si elles venaient à être interconnectées. Si la même institution avait un accès libre aussi bien aux données de consommation, aux données bancaires, aux fichiers de police, aux abonnements de presse, à la liste des ouvrages empruntés aux bibliothèques, aux traitements médicaux suivis, etc., il lui serait alors possible, en faisant des recoupements, de tout savoir sur tout le monde (voir aussi : Gary T. Marx, 1985). Dans ce cas, mais dans ce cas seulement, le scénario serait proche de celui de *1984* et *Big Brother* ne serait plus une fiction mais une réalité, pour autant que l'on considère dès lors ce dernier comme un ensemble complexe de pouvoir plutôt que comme un gouvernement.

structurelle (par le moteur de distinction sociale et d'enjeux de domination) qu'individuelle (vouloir toujours plus, recherche de plaisir immédiat ou de la satisfaction immédiate à gagner de l'argent) entre le capitalisme moderne et la société de consommation.

Dès lors, il ne me semble pas trop osé, à l'instar de Lyon, de considérer que la surveillance contemporaine et le capitalisme, plus spécifiquement dans ses formes les plus récentes, sont étroitement liés. Dès le moment où la plus grande partie des pratiques de surveillance se déroule dans le champ privé (surveillance du travailleur et surveillance du consommateur), et que même la sécurité publique est parfois déléguée à des entreprises privées, l'objectif visé n'est plus seulement celui du maintien de la morale, il devient aussi celui de la production et de la rentabilité (Shearing & Stenning, 1985). Les entreprises qui surveillent le consommateur pour mieux comprendre son comportement et pour mieux le séduire et l'inciter à acheter le font pour s'enrichir. En même temps, l'objectif explicite de la surveillance du travailleur est l'optimisation de la productivité, et non pas le redressement de son âme.

Chez Michel Foucault déjà, il y a des pistes pour penser le lien étroit et historique entre capitalisme et surveillance, nous allons le voir tout de suite. Puis, nous verrons que la surveillance contemporaine et la forme la plus récente du capitalisme sont complémentaires et se renforcent mutuellement. Enfin, je préciserai que le maintien de l'ordre social, dans son sens initial, n'est pas le seul but de la surveillance contemporaine comme il l'a peut-être été avant le capitalisme moderne, mais qu'elle a aussi pour but, ce ne sera une surprise pour personne et je viens d'en parler, d'augmenter les profits et d'optimiser la production. Ainsi, l'ordre social déborde de sa conception de base (l'absence de violence entre les individus, monopolisation de la violence par l'État) pour englober également l'idée de l'ordre de la production et de la consommation.

Surveillance et naissance du capitalisme moderne

À l'aube de la modernité, la surveillance devient un outil indispensable pour le développement du capitalisme car il n'y a pas de profits sans contrôle de la production et des hommes qui assurent cette production. Il y a eu, comme le souligne Foucault, une « très profonde transformation [des] mécanismes de pouvoir. Le "prélèvement" tend à n'en plus être la forme majeure, mais une pièce seulement parmi d'autres qui ont des fonctions d'incitation, de renforcement, de contrôle, de surveillance, de majoration et d'organisation des forces qu'il soumet : un pouvoir destiné à produire des forces, à les faire croître et à les ordonner plutôt que voué à les barrer, à les faire plier ou à les détruire. [...] La vieille puissance de la mort où

se symbolisait le pouvoir souverain est maintenant recouverte soigneusement par l'administration des corps et la gestion calculatrice de la vie. Développement rapide au cours de l'âge classique des disciplines diverses – écoles, collèges, casernes, ateliers ; apparition aussi, dans le champ des pratiques politiques et des observations économiques, des problèmes de natalité, de longévité, de santé publique, d'habitat, de migration ; explosion, donc, de techniques diverses et nombreuses pour obtenir l'assujettissement des corps et le contrôle des populations. S'ouvre ainsi l'ère d'un "bio-pouvoir". [...] Ce bio-pouvoir a été, à n'en pas douter, un élément indispensable au développement du capitalisme ; celui-ci n'a pu être assuré qu'au prix de l'insertion contrôlée des corps dans l'appareil de production et moyennant un ajustement des phénomènes de population aux processus économiques » (Foucault, 1976 : pp. 179-185). Pour l'auteur, l'« invention » de la sexualité est une facette du bio-pouvoir qui, après avoir initialement permis à la bourgeoisie de se distinguer des « classes vulgaires », a rendu possible le contrôle et la surveillance de la population, démarche inscrite dans une idéologie pleinement capitaliste. Selon Foucault, on assiste à ce moment de l'histoire, parallèlement aux prémisses du capitalisme moderne, à la création de la « sexualité » comme première prise, parmi tant d'autres, avec notamment le salariat, pour surveiller la population, contrôler les « classes dangereuses » et les instrumentaliser en force de production efficace.

Surveillance contemporaine, nouvelles formes du capitalisme et nouvelles technologies

Suivant l'intuition de Lyon, c'est plus récemment néanmoins que le capitalisme se restructure, se réorganise pour épouser pleinement ce que d'aucuns appellent l'« âge de l'information ». Ce terme incite à se focaliser sur les nouvelles technologies, mais pourtant, c'est leur conjonction avec la restructuration du capitalisme qui donne à cet âge sa dynamique unique.

Grâce aux nouvelles technologies de l'information et de communication, le nouveau capitalisme a la possibilité d'accéder davantage au détail, et ainsi de contrôler les infrastructures de production et de consommation d'une manière infiniment plus fine qu'auparavant à travers des dispositifs de surveillance particulièrement évolués, tels que les bases de données et les réseaux²⁴.

²⁴ Pour Lyon, « A key aspect of this restructuring [capitalism] is risk management, a mode of operation that finds echoes in several surveillance sectors » (2001 : p. 74). Aussi, la volonté de gérer les risques de façon rationnelle demande-t-elle des informations d'une grande précision. On cherche à collectionner et à classifier les données

Cette dynamique pousse l'individualisation à l'extrême et transforme radicalement le monde du travail. Dominique Plihon (2001) va jusqu'à parler d'une « troisième révolution industrielle ». Selon lui, « La déferlante des NTIC et le développement de la production de services personnalisés se traduisent par un changement auto-entretenu des méthodes de travail et de l'organisation interne des entreprises ». Il compare « le système productif traditionnel [où] la production de masse de biens standardisés était effectuée par des entreprises produisant à la chaîne et selon les principes tayloriens de l'organisation scientifique du travail » (cela correspond au modèle analysé par Foucault) avec « le nouveau monde industriel [où] l'entreprise connaît des transformations importantes [dont] l'objectif central [est] la recherche de flexibilité, c'est-à-dire l'adaptation permanente à l'évolution de la demande de services personnalisés par la diffusion des NTIC, des équipements programmables et des innovations industrielles ». Il précise que « l'entreprise n'est plus structurée d'une manière hiérarchique pour encadrer des milliers d'ouvriers [et que] la généralisation des micro-ordinateurs en réseaux, favorisée par la baisse des prix de ces équipements, suscite des coordinations transverses impliquant la limitation du nombre de niveaux hiérarchiques. La coordination dans l'entreprise devient plus horizontale que verticale ; l'organigramme ressemble moins à une pyramide qu'à un réseau, et c'est ainsi que se développent des "entreprises réseaux", selon l'expression de Robert Reich » (pp. 14-15). Dans ces « entreprises réseaux », pense-t-il, « le management est davantage en mesure de mobiliser toutes les intelligences pour les mettre au service des nouveaux besoins du client ». Enfin, il estime que « plus que jamais, le moteur de la création de richesse par l'entreprise est son capital intellectuel, le capital physique devenant secondaire » (*Ibid.*).

Dans ce dernier point, on lit très clairement une position post-moderniste où l'on passe de la conception d'un *capital physique* à un *capital intellectuel*, de la *division du travail* au *réseau*, à l'image des théories post-industrialistes de Daniel Bell (1976). Certes, il y a du vrai là-dedans, surtout en ce qui concerne le rôle des NTIC. Cependant, je suis tenté de reprocher à sa description de ne pas être assez critique.

La surveillance contemporaine et « le nouvel esprit du capitalisme »

Le travail de Boltanski et Chiapello dans *Le nouvel esprit du capitalisme* (1999) est infiniment plus critique et rend compte des conséquences d'un tel bouleversement sur le

pour diminuer les risques néfastes à la production où de plus en plus de connaissances sont requises. Ainsi on comprend pourquoi le développement des bases de données et des réseaux prend une telle ampleur.

monde social. S'opposant à une vision trop harmonieuse du post-modernisme, les auteurs insistent sur la dimension idéologique de ce nouveau capitalisme organisé en réseau en expliquant, dans une méthode – qui ressemble beaucoup à celle de Max Weber dans *L'éthique protestante et esprit du capitalisme*²⁵ (op. cit.) –, que sans elle, un tel système ne pourrait pas se mettre en place. En effet, la construction de l'idéologie du « nouvel esprit du capitalisme » est essentielle parce qu'elle cherche à légitimer une transformation qui pourtant est génératrice de précarités sociales et d'exclusions. Dans mon approche, et c'est là où je veux en venir, c'est sans doute cette même idéologie qui rend possible l'asservissement des « nouveaux travailleurs » aux nouvelles formes de surveillances. À son tour, c'est l'amélioration des dispositifs de surveillance avec les nouvelles technologies qui rend aussi possible la mise en place de nouvelles structures d'organisation d'entreprise compatibles avec ce « nouvel esprit du capitalisme » dont les acteurs dominants « reprennent à leur compte l'exigence de maximisation des profits et en répercutent la contrainte sur les personnes, physiques ou morales, sur lesquelles ils exercent un pouvoir de contrôle » (Boltanski et Chiapello, 1999 : p. 40).

Ainsi, la surveillance contemporaine (avec les « nouvelles formes de surveillance²⁶ »), et le « nouvel esprit du capitalisme » sont, à mon sens, mais c'est aussi l'avis de David Lyon (2001), deux éléments parfaitement indissociables du système politique, économique et social de la société occidentale contemporaine. Il devient impossible de séparer surveillance contemporaine, nouvelles technologies et nouveau capitalisme.

Conclusion

Il y a historiquement depuis longtemps un lien immédiat entre la surveillance et le capitalisme moderne. Michel Foucault nous est particulièrement utile pour mettre au jour ces connivences.

²⁵ Comme Max Weber, ils déconstruisent la notion de capitalisme en l'envisageant dans son plus simple appareil. De la sorte, ils arrivent à mettre en évidence l'aspect arbitraire de celui-ci, allant même jusqu'à considérer qu'il est « à bien des égards, un système absurde » (Boltanski et Chiapello, 1999 : p. 41). C'est ainsi qu'ils soulignent l'indispensabilité d'une idéologie accompagnatrice et justificatrice.

²⁶ « New Surveillance » est le terme retenu par Gary T. Marx (1985) pour caractériser les nouvelles formes de surveillances relatives aux nouvelles technologies. À ce terme qui véhicule l'idée d'une rupture radicale, j'ai préféré utiliser dans mon travail le terme de « surveillance contemporaine », ceci dans le souci de souligner l'idée de continuité historique, tout en reconnaissant néanmoins l'existence de changements importants. En outre, le terme de « surveillance contemporaine » me semble avoir l'avantage de faire référence autant aux anciennes formes de surveillances qu'aux nouvelles. Il devient un terme général avec une signification plus historique que technologique ; à l'image de l'idéaltype de Max Weber de « l'esprit du capitalisme ». On comprend ainsi mieux le lien entre « surveillance contemporaine » et « nouvel esprit du capitalisme » que je cherche à souligner et qui représentent au fond deux aspects d'une même réalité.

Cela dit, les formes de surveillance contemporaines ne se contentent pas d'être liées structurellement au capitalisme moderne, elles deviennent de plus en plus l'outil par excellence du capitalisme à sa forme la plus avancée, ce que Boltanski et Chiapello (1999) appellent « le nouvel esprit du capitalisme ». À mesure que les dispositifs de surveillance deviennent de plus en plus sophistiqués, la gestion du risque néfaste au profit devient plus efficace. La surveillance contemporaine rend possible l'exercice d'un capitalisme de plus en plus soucieux du détail et assoiffé d'informations pour réduire les risques au minimum ; et à son tour il renforce les structures de surveillance contemporaine.

En bref, la volonté des entreprises capitalistes de vouloir contrôler la force de travail est un élément ancien ; ce qui est nouveau est que l'efficacité des dispositifs de surveillance est aujourd'hui augmentée par les nouvelles technologies qui permettent d'aller encore plus loin dans ce contrôle et rendent la maîtrise du détail possible à un niveau de précision jamais atteint, tout ceci étant légitimé par un système idéologique qui valorise les concepts tels que *coopération, synergie, réseaux, flexibilité, mobilité*, ou encore *autonomie du travailleur* ; mots-clés que l'on retrouve d'ailleurs dans les textes officiels du 6^{ème} programme-cadre de la Commission Européenne (CE, 2001, 2002a, 2002b, 2003a, 2003b). Mais comme nous allons le voir brièvement, ces concepts qui sont largement valorisés sont, avec l'appui croissant des pratiques de surveillance contemporaine, générateurs d'exclusion, de marginalisation et de précarité.

5. Renforcement des stéréotypes, catégorisation et exclusion

Le discours savant qui catégorise : lorsque la « volonté de savoir » classe et exclut
Tout laisse à penser que l'on retrouve de manière générale dans la surveillance contemporaine une dynamique semblable à celle décrite dans l'histoire de la sexualité par Michel Foucault. En effet, il y a une analogie frappante entre ce qui est ici une récolte de données qui aboutit à une création de profils et la classification avec la création de pathologies dans le discours savant sur la sexualité.

La surveillance contemporaine est assoiffée d'informations, elle « veut savoir ». Le problème est qu'il devient dès lors de première nécessité de gérer convenablement cette immense quantité de données sans se laisser submerger. Pour cela, il est indispensable d'organiser les informations selon des critères jugés pertinents. L'objet analysé par Foucault, la sexualité,

s'est construite autour du discours savant de la médecine qui a permis de créer des catégories et des dichotomies avec lesquelles l'organisation est devenue possible : normal/pathologique, hystérie de la femme, homosexualité, etc. Dans la plupart des secteurs concernés par la surveillance contemporaine, les catégories prennent une allure souvent bien plus arbitraire. Alors qu'il est malgré tout question de science dans le cas de la sexualité (en dépit de sa fonction de support pour la surveillance), il est plus souvent question de stéréotypes spontanés dans le secteur de la consommation ou du travail. Par exemple, bien qu'il ne soit évidemment pas prouvé scientifiquement qu'un ressortissant de religion musulmane soit un terroriste potentiel, celui-ci sera plus facilement la cible d'un contrôle accru dans les structures de surveillance d'un aéroport ou même d'une nation dans le cas des Etats-Unis. En outre, il m'a été possible plus haut d'évoquer une tendance sérieuse à une forme de retour à des théories anthropométriques (Lyon, 2001 ; Davie, 2003).

Les divisions sociales et la création de stéréotypes sont exacerbées (et non pas créées) par les pratiques de surveillance contemporaine, en particulier lorsque l'accent est mis sur la prévention du risque dont le calcul est orchestré en laboratoire, sur la base de simulations rendues possibles par une récolte et une possession de données grandissantes (Lyon, 2001). Le lien est direct avec la privatisation de la surveillance. En effet, dès lors que celle-ci se privatise en devenant une affaire touchant différents secteurs, elle a des objectifs qui ne sont plus moraux ni orientés vers la justice sociale, mais utilitaristes (Shearing & Stenning, 1985). Dans le cas de la consommation ou du travail, il est question bien entendu, on l'a vu, d'augmentation des profits et de la rentabilité.

Comme le souligne Lyon, c'est aussi parce que la surveillance est éclatée qu'elle devient difficile à modérer avec des valeurs humaines. Ses formes les plus privatisées tendent à exclure les notions de responsabilité, de ressenti, d'émotionnel et de jugement moral. « They create digital personae, complementary computer selves that may not be recognized by, yet profoundly affect the life chances of, their human namesakes. And as the sorting mechanisms of surveillant simulation continue to be used to manage risks, those human namesakes are more and more at the mercy of a myriad of agencies that, they must fondly assume, have their interests at heart » (2001 : p. 68). Ce « moi digital » dont parle l'auteur devient un *homo consummus*, un *homo criminalis* ou un *homo oeconomicus* simplifié, stéréotypé, numérisé et traité dans les bases de données qui deviennent le moteur d'exclusions pour le « moi » véritable et qui peuvent réduire l'égalité des chances.

La surveillance contemporaine comme dispositif d'exclusion et de sélection au service du nouveau capitalisme

La surveillance contemporaine devient l'outil par excellence du nouveau capitalisme ; et donc elle devient aussi la complice intime des processus de sélection et d'exclusion exercés par celui-ci. En harmonie avec les nouvelles technologies qui permettent d'affiner les dispositifs de surveillance, le « processus de sélection/exclusion à l'œuvre depuis plus de vingt ans et qui prend sa source dans les nouvelles pratiques de gestion du personnel des entreprises » redoublent d'efficacité. Ainsi, « les plus fragiles physiquement ou psychologiquement, les moins malléables » se voient « externalisés et précarisés » (Boltanski et Chiapello, 1999 : pp. 313-314).

Les exemples d'exclusion du marché du travail données par Lyon rejoignent les observations de Boltanski et Chiapello et valident leur hypothèse selon laquelle cette « sélection s'est aussi opérée, dans une large mesure, en fonction de qualités médico-psychologiques des personnes (dont la distribution n'est d'ailleurs pas indépendante de qualités ou de situations plus facilement objectivables telles que le statut hiérarchique, l'âge, le niveau d'éducation, etc.). Soit, d'abord, l'état de santé » (*op. cit.* : p. 323).

6. Conclusion

La surveillance contemporaine doit s'étudier comme une réalité aux multiples facettes. Pour bien la comprendre, il est important de ne pas se limiter à sa seule dimension de justice criminelle. Aujourd'hui, ce ne sont pas que les criminels que l'on surveille, ce sont également les travailleurs, les consommateurs, les malades, les assurés, etc. La surveillance contemporaine fait système avec la consommation et le capitalisme, elle est un élément de la modernité. Elle permet par exemple aux assureurs de diminuer le risque, aux entreprises de rechercher l'optimum de productivité et d'augmenter leurs bénéfices.

La multiplication des secteurs concernés par la surveillance contemporaine amène à penser que cette dernière prend une forme désorganisée, dès lors qu'elle n'est plus simplement une question d'État et qu'elle devient décentralisée. En effet, son sens, sa cohérence globale, ou autrement dit, sa logique sociale, n'est pas immédiatement perceptible. Chaque secteur utilise des techniques de surveillance pour des objectifs précis dont je viens de citer quelques exemples. Cependant, au bout du compte, après un examen plus attentif, une cohérence globale, une logique sociale semble faire surface et prend la forme d'une organisation, plus involontaire que volontaire et qui peut dès lors se prêter à une analyse macrosociologique

qu'il est utile de mettre en relation avec d'autres grands phénomènes sociaux tels que la consommation, la privatisation de secteurs publics, la mondialisation et la transformation du capitalisme. Cette idée de cohérence globale qui prend forme est ce que Lyon appelle élégamment « the social orchestration » (2001 : p. 36).

Hélas, dans un tel système, les disparités sociales tendent à s'affirmer davantage et à se cristalliser. Avec les nouveaux moyens technologiques mis en œuvre pour affiner ses dispositifs, la surveillance crée de l'exclusion et elle classe ; devenant un partenaire idéal pour les entreprises modernes soucieuses de réduire les risques liés au personnel au maximum. Mais aussi, un même citoyen est vu comme un consommateur ayant telle ou telle habitude de consommation ; ainsi, il peut représenter un risque pour une entreprise s'il s'avère que son mode de vie est incompatible avec son image. Puis, il peut devenir également une personne à risque, un terroriste potentiel suivant son orientation religieuse ou son origine sociale.

L'enjeu identitaire est important et la place laissée pour l'ambiguïté, une vraie liberté d'agir et de penser, des goûts hétéroclites ou des modes de vie marginaux, enfin, tout ce qui fait qu'un sujet humain est digne et libre, tend pour une part à s'amenuiser. À l'heure de la société de l'information, les nouvelles technologies dont les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) mais aussi les biotechnologies et très bientôt les nanotechnologies pénètrent toujours plus dans la sphère privée et intègrent très profondément le grand jeu des régulations sociales. Elles deviennent des techniques enrichissant le dispositif général de surveillance qui à son tour rend possible le rêve occidental de l'omniscience et de l'omnipotence. Voici la face cachée des nouvelles technologies qui nous promettent une plus grande liberté, l'augmentation de notre bien-être, une meilleure communication et ainsi un monde meilleur.

Cependant, pour nuancer un peu, il faut reconnaître que le discours optimiste accompagnant généralement les nouvelles technologies n'est pas sans fondement. Par exemple, Internet permet à des minorités de mieux s'organiser et de représenter des nouvelles formes de contre-pouvoir, il fait prendre conscience aux pays du tiers-monde de l'importance du fossé nord-sud en rendant la rétention de données sensibles plus difficile. Il y a beaucoup, certes, d'exemples positifs. Les nouvelles technologies sont d'une utilité absolument indiscutable et, aussi, dans une large mesure, amènent une réelle forme de liberté. Cependant, la contrepartie de contrôle social, de surveillance, de sélection et d'exclusion n'est pas moins réelle et il est essentiel de ne pas la négliger.

IV. Surveillance, nouvelles technologies et société de l'information

1. Introduction

Nous avons déjà examiné les traits qui me semblent essentiels dans la surveillance contemporaine et j'ai pu à cette occasion citer quelques exemples où les nouvelles technologies prennent une place prépondérante. Cependant, je ne me suis pas encore complètement focalisé sur elles, et c'est ce que je vais tenter de faire ici. L'idée sous-jacente déjà introduite jusqu'ici est que les nouvelles technologies sont génératrices de nouveautés dans la façon dont la surveillance s'exerce, tout en accentuant la plupart de ses traits. D'aucuns vont jusqu'à parler de « new surveillance » (Gary T. Marx, 1985), mais je préfère quant à moi insister sur la continuité en gardant le terme de « surveillance contemporaine ». Toujours est-il que, je suis d'accord sur un point, les nouvelles technologies ouvrent des portes vers des horizons que même Bentham n'aurait pas osé espérer. Ce sont ces nouveaux horizons, ces nouvelles opportunités pour la surveillance contemporaine que je souhaite examiner ici.

Les nouvelles technologies permettent de pénétrer des domaines de la vie de tous les jours, du quotidien, qu'aucune technique du savoir et du pouvoir n'avait pu pénétrer jusqu'à lors. Le spectre de vision est augmenté, le panoptique étendu, la « volonté de savoir » s'épanouit et accède à des réalités auparavant inaccessibles ou difficilement accessibles. Le regard du « Grand Surveillant » au centre de l'architecture panoptique se fait plus pénétrant (même si, on l'a vu, ce « Grand Surveillant » est diffus ; il est tout le monde et personne à la fois). Avec la biotechnologie et la nanotechnologie, la métaphore du pouvoir « capillaire », du « biopouvoir » de Michel Foucault devient une réalité qui se matérialise pour de vrai. La dynamique du pouvoir et du savoir que le philosophe français analyse dans l'histoire de la sexualité se retrouve dans d'autres domaines et elle devient généralisable (à chaque fois que les nouvelles technologies s'approprient un domaine de la réalité, elle le redéfinissent et exercent ainsi une forme importante de pouvoir). Mais le plus intéressant ici est que les nouvelles technologies deviennent un support formidable pour son étendue. On verra même un peu plus loin que la volonté de préserver sa sphère privée face à l'émergence de toutes ces nouveautés technologiques est à double tranchant : en effet, elle cherche à préserver l'intimité des individus, mais dans une certaine mesure, elle favorise également l'étendue de ce pouvoir tout en faisant, paradoxalement, des promesses de sécurisation des données.

2. *Société de surveillance et société de l'information*

La question du déterminisme technique

Pour Lyon (2001), mais pour bien d'autres aussi, il est certain qu'avec l'informatisation d'un champ toujours plus large de la réalité, la surveillance tend à s'accroître. Pour être plus juste et plus modéré, je serais tenté de dire que c'est indiscutablement son potentiel qui tend à s'accroître. En effet, il me semble important, si l'on veut être nuancé, de faire une distinction entre les deux, ce qui permet d'inclure dans notre analyse l'idée de dialectique entre la technologie et le politique. Considérer que la surveillance augmente en même temps que l'informatisation de manière linéaire sans tenir compte des projets et des horizons d'attente auxquels elle obéit risque de nous mener à un déterminisme technique abusif. Derrière la technique, il y a une histoire, des projets, une volonté politique et une vision du monde qui donnent un sens à la technique. Toutefois, il convient d'être vigilant et de ne pas adhérer, à l'autre extrême, à un déterminisme social tout aussi absolu. Il y a en effet aussi, il faut le reconnaître, des découvertes et des inventions qui ne sont pas forcément inscrites initialement dans un projet social. Je ne veux pas nier que la technique possède une certaine marge d'autonomie quant à son développement, bien que celle-ci ne soit que très rarement totale.

Je n'irai pas trop loin dans le développement d'une question qui est d'une extrême complexité car elle divise encore très largement les penseurs, mais je souhaite présenter la position de David Lyon que je trouve aussi prudente qu'intéressante, en particulier lorsqu'il propose d'utiliser le terme de technosocial : « Technological systems are both socially shaped and have social consequences, some of which go beyond the interactions inscribed in their shaping. Machines themselves may be miniaturized or disguised and the silent and subtle process of surveillant sorting proceeds relentlessly. But both the visible and the invisible also operate in relation to human beings and organizations that design, install and operate such machines. This is the technosocial world alluded to above. The artefacts and systems are perceived and formed by social actors and social contexts, but they also serve to give shape to social relationships » (Lyon, 2001 : p. 25). Il précise, en outre, qu'une technologie mise en place peut parfois être menée à servir des objectifs qui n'étaient pas forcément prévus au départ, comme par exemple les bases de données d'une société de carte de crédit qui peuvent être d'un grand intérêt pour la police, en particulier pour localiser un criminel potentiel ; j'ai déjà donné plusieurs exemples.

La société de l'information, une société de surveillance ?

Une fois que la question du déterminisme est raisonnablement traitée, il n'en reste pas moins que le lien entre « société de l'information » et « société de surveillance » est très fort. Plus précisément, la société de l'information n'invente pas la surveillance, elle rend possible sa réalisation dans une mesure plus avancée grâce aux nouvelles technologies. Ces dernières intensifient et organisent la surveillance contemporaine mais ne l'initient pas.

En effet, il reste clair que l'élan de la mise en place de la surveillance contemporaine trouve ses racines bien avant les premiers balbutiements de la modernité, et si on se limite au terme de « surveillance », elle existe même depuis des temps immémoriaux : « Surveillance is not new. Since time immemorial, people have “watched over” others to check what they are up to, to monitor their progress, to organize them or to care for them. The rulers of ancient civilizations, such as Egypt, kept population records for purposes such as taxation, military service and immigration » (Lyon, 1994 : p. 22). Cela dit, c'est tout de même sur la surveillance contemporaine que mon travail est concentré, et par là sur la modernité, de ses origines à aujourd'hui.

Lyon fait remarquer à juste titre que cette dernière implique un besoin énorme d'informations et de connaissances, que plus que jamais les gouvernements occidentaux dépendent de la collecte et de l'enregistrement de données, tout comme les entreprises capitalistes. Je refuse de considérer que la société de l'information est une réalité post-moderne issue d'une révolution axée autour de l'informatisation et de l'information. C'est pourquoi il n'est jamais question de post-modernité dans mon propos. Pour moi, mais aussi pour quelques auteurs, dont Berthoud (2002), la société de l'information est immanente à la modernité ; elle n'en est qu'un accomplissement plus avancé. Il est nécessaire de différencier « ce qui entraîne un changement de la société [...] des changements dans la société » (Berthoud, 2000 : p. 9). Certes, il y a un nombre important de choses qui changent avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de communication, mais les principales caractéristiques de la modernité restent les mêmes : la bureaucratisation, l'individualisation, le projet de rendre l'être humain responsable de son propre destin grâce à la science, la séparation entre le religieux et le politique, etc.

Ainsi, il devient possible de considérer que l'augmentation du potentiel de surveillance est simplement une facette de la modernité. C'est une part du monde que nous avons construite avec pour objectifs d'amener le social, l'économique et le politique dans un régime rationnel d'organisation et de contrôle. L'invention de la démocratie de masse et l'accroissement de la

productivité sont des progrès sociaux mais qui ont leur contrepartie en matière de contrôle et de surveillance. Il est d'ailleurs important de comprendre que la surveillance en elle-même n'est pas intrinsèquement antisociale et répressive. Elle est avant tout un fait de la vie moderne et a aussi pour objectifs de rendre l'individualité possible : c'est grâce à elle que le citoyen peut bénéficier d'une certaine autonomie, que son droit de vote est protégé, que les travailleurs peuvent être rémunérés, ou encore qu'il est possible de sortir de son domicile sans se faire immédiatement agresser. Le fait que les technologies de surveillance puissent effectivement être utilisées d'une façon très négative ne change rien au fait que la surveillance est d'abord un fait de la vie moderne. En allant plus loin et en suivant le raisonnement de Peter Wagner (1996), il n'y a probablement pas de liberté sans une contrepartie de discipline. Plus précisément, le gain en autonomie de l'individu nécessite très probablement une contrepartie de contrainte, de discipline, c'est-à-dire aussi de surveillance.

Conclusion

Le terme de « société de surveillance » est connoté d'une manière très négative, ce qui n'est pas le cas pour la « société de l'information » qui suscite parfois même de grands élans utopiques ; il est intéressant de le remarquer au passage. Pourtant, comme nous l'avons constaté, la surveillance est une caractéristique intrinsèque de toute société. Dans notre cas, la société de surveillance contemporaine est une facette de la modernité qui tend à prendre davantage d'ampleur à l'heure de la société de l'information, dont les techniques permettent une circulation, une collecte et une rétention de données facilitées. Une fois de plus, la société de l'information et ses nouvelles technologies n'initie rien, elle rend un projet de contrôle social étendu et de rationalisation possible, sachant que ce dernier existe depuis les balbutiements de la modernité.

3. *Nouvelles technologies et enjeux de pouvoir*

De la convergence entre outil de travail et domestique et instrument de surveillance

Les formes technologiques les plus récentes de la surveillance contemporaine ont ceci de particulier qu'elles font oublier qu'elles sont des instruments de surveillance. En effet, alors qu'une caméra est en principe visible et destinée à son seul usage de surveillance, un ordinateur connecté est en même temps un outil de travail. Dès lors, les médias de surveillance les plus avancés tendent à devenir invisibles, non pas matériellement (mais c'est

aussi un objectif visé à long terme, avec les nanotechnologies par exemple ; nous le verrons plus loin), mais fonctionnellement. L'ordinateur, par exemple, qui est un outil de travail incontournable aujourd'hui mais qui est aussi de plus en plus un outil domestique tout aussi incontournable, devient un instrument de surveillance invisible. Cela est vrai également pour la téléphonie mobile. Les utilisateurs n'ont en général conscience que de la plus value en matière de confort que ces appareils leur apportent. Un téléphone cellulaire est très rarement vu comme un outil de surveillance grâce auquel il est possible de localiser son utilisateur. Pourtant, c'est bien le cas. La question quasi-automatique que l'interlocuteur pose à son correspondant (« t'es où ») est déjà une forme de contrôle. Ce dernier devient bien plus explicite encore lorsque c'est la police qui accède à l'infrastructure technique du réseau mobile pour localiser d'éventuels criminels, ou encore lorsqu'une entreprise commerciale a pour projet de faire de la publicité ciblée en fonction de l'endroit où se situe un client (Mazoyer, *op. cit.*).

La face cachée des nouvelles technologies

Les nouvelles technologies sont toujours présentées comme un moyen d'accéder à plus de liberté, plus de communication, plus de bien-être et plus de confort. Toute l'idéologie de la société de l'information et des NTIC tourne autour de l'idée d'accroissement de liberté. Pourtant, il est fort à parier que plus les nouvelles technologies se développeront, plus les capacités de surveillance seront importantes. Se réalise ainsi une mirifique réussite du projet de panoptisme : le contrôle social est maximisé tout en donnant l'impression à ses sujets qu'ils jouissent de la plus grande des libertés.

Ce sentiment de liberté est exacerbé par la vitesse des communications et par les distances inouïes que l'information traverse. Pourtant, c'est oublier que les canaux qui la véhiculent sont tracés et qu'il est impossible d'en sortir. Ainsi, on peut faire un nombre infini d'allers-retours d'un point A à un point B, à la vitesse de la lumière. Cependant, un point C, non recouvert par le « réseau » devient inatteignable et tend à disparaître de la réalité²⁷. La liberté de se rendre au point B n'existe pour ainsi dire plus. Ce n'est qu'un exemple d'un mouvement

²⁷ Shearing et Stenning (1985) décrivent la même idée en prenant pour exemple leur terrain d'étude (le parc d'attraction Disney Land) : « The vehicles that carry people between locations are an important component of the system of physical barriers. Throughout Disney World vehicles are used as barriers. This is particularly apparent in the Epcot Center, the newest Disney facility, where many exhibits are accessible only via special vehicles which automatically secure one once they begin moving » (p. 344). Les véhicules, agréables et rapides, donnent une impression de liberté et sont un objet de plaisir. Néanmoins, ils tracent un réseau en dehors duquel il est impossible de se rendre.

général d'appropriation du monde par les NTIC, que cela soit par exemple le territoire, les informations, les identités ou la connaissance, et qui n'est pas sans conséquence sur le contrôle social. Toute numérisation est en quelque sorte une forme d'appropriation derrière laquelle se cache un enjeu de pouvoir et de contrôle. Tout comme historiquement la bourgeoisie s'est « approprié » la sexualité pour finalement en faire un instrument de contrôle social et de surveillance sur les corps (Foucault, 1976), un certain pouvoir technocratique, plus probablement diffus que centralisé, s'approprie l'ensemble de la réalité sociale, et donc aussi ses acteurs, par l'intégration devenue indispensable de la technologie dans tous les espaces.

Le travail consciencieux de Victor Scardigli (2001) dans son travail de recherche sur l'automatisation de l'aviation civile offre un regard éclairé sur ce processus ainsi que sur la forme de transfert de pouvoir qui s'exerce entre le politique et le technologique dans le processus d'« informatisation du monde ». Dans son étude, l'auteur va jusqu'à comparer l'introduction de systèmes automatiques de pilotage à un « cheval de Troie » des ingénieurs pour pénétrer dans le monde de l'aviation. Il est fort à parier que ce mécanisme se déroule de la même manière dans d'autres contextes. Par l'informatisation croissante du monde, l'indispensable nécessité d'ouvrir tous les domaines aux nouvelles technologies tend à donner un pouvoir croissant aux détenteurs de *capital de connaissance technologique*, à savoir les ingénieurs, qui finissent par imposer leur vision technocentriste du monde (Scardigli, 2001). Bien entendu, il serait inconvenant de négliger qu'il existe des formes de résistance à ce processus, notamment à travers l'acte d'appropriation par des usagers visés. En effet, il n'est pas rare de constater que l'utilisation d'une technologie ne colle pas toujours avec la manière dont elle avait été envisagée par ses concepteurs. C'est le cas décrit par Scardigli, par exemple, où les pilotes provoquent intentionnellement une réinitialisation du système pour pouvoir reprendre le contrôle de leur avion. Néanmoins, malgré cette forme de résistance, la force de ce pouvoir technocratique n'est pas à négliger.

Conclusion

La prise de pouvoir du technologique, parfois nuancée par certaines formes de résistance du côté des utilisateurs, sur l'ensemble de la réalité sociale participe largement au déploiement des canaux de la surveillance contemporaine et à l'optimisation de ses dispositifs. Son système de légitimation qui converge avec celui du nouveau capitalisme (augmentation de la productivité, mise en réseau, gain de rapidité, augmentation des performances, etc.) est un

élément essentiel permettant le déploiement des nouvelles technologies dans l'ensemble de la réalité sociale et de ses acteurs.

Comme le souligne David Lyon (2001), l'enjeu du déploiement des nouvelles technologies et du développement de la surveillance contemporaine ne peut pas se limiter à la seule question de la protection de la sphère privée. Il est clair que ce débat est pertinent, cependant il est largement insuffisant. De plus, comme nous allons le voir dans les prochains paragraphes, il n'est pas sans poser lui-même un certain nombre de problèmes.

La surveillance contemporaine et le développement des nouvelles technologies est avant tout une question de pouvoir et, plus généralement, de changement ou d'affinement de système global de régulation sociale visant à perpétuer un monde traversé par des relations de domination. En ce sens, Michel Foucault est bien loin d'être dépassé et sa théorie du pouvoir reste d'une éclatante pertinence.

4. Protection de la vie privée : un débat pertinent mais insuffisant

Introduction

Comme je viens de le dire plus haut, le débat dominant sur les nouvelles technologies et le danger d'accroissement de contrôle social tourne autour de l'idée qu'il faut trouver des moyens pour protéger la sphère privée des individus. Outre le fait que ce débat est insuffisant parce qu'il ne met au jour qu'une partie du problème – j'ai voulu démontrer jusqu'ici que la question la plus pertinente tourne autour du pouvoir, à considérer avec une approche foucauldienne –, il me semble rencontrer des obstacles.

En relisant Bentham, mais aussi Foucault, on peut éventuellement comprendre que derrière la tentative de protéger la sphère de la vie privée en la redéfinissant méticuleusement, on risque au contraire de l'intégrer dans le dispositif de surveillance. En outre, Lyon nous rappelle que le concept de « privacy » est un concept individualisant et historiquement construit. Dès lors, on peut comprendre, on va le voir tout de suite, comment il participe lui-même à la construction de la surveillance contemporaine.

De la visibilité de l'invisibilité

La façon dont le panoptique a été imaginé par Bentham nous permet de constater que vouloir protéger la sphère privée ne suffit pas à lutter efficacement contre la surveillance. En effet, le

champ d'invisibilité peut tendre à devenir indirectement visible lorsque sa définition se fait de plus en plus précise, ce que tendent à faire justement les mouvements pour la défense de la sphère privée. C'est ce qu'explique Božovič (1985) : « Invisibility is, no less than visibility, a reliable indicator of the prisoner's exact location at the time. Thus, if at a certain moment the prisoner cannot be seen, in the "compact microcosm" of the panopticon, he can only be beyond the line. In the panopticon, it is impossible to escape the inspector's gaze even if the prisoners hide from this eyes and make themselves invisible – since once the prisoner has crossed the line and becomes invisible, "his very invisibility is a mark to note him by", writes Bentham. In the all-transparent, light-flooded universe of the panopticon, invisibility itself has become a positive quality, a visible sign of the prisoner, as it were. Thus, the inspector is in fact all-seeing: his gaze extends beyond the limits of the visible into the invisible » (p. 18).

Ainsi, il est bien probable que plus la définition de ce qu'est la sphère privée se précise, au même titre que la définition stricte de la frontière entre privé et public, plus elle tend à devenir au bout du compte encore plus visible. Dit plus simplement, je ne suis plus caché dès lors qu'on sait où je me cache, même si l'on ne me voit pas.

En bref, en définissant précisément ce qu'est la vie privée – concept par ailleurs contemporain, on va le voir tout de suite – on la rend aussi plus vulnérable à la surveillance. Je rejoins ici une fois de plus la logique de Michel Foucault : plus on crée du savoir sur un objet, plus on le rend contrôlable et maîtrisable, à l'image de la sexualité, et cible de l'exercice du pouvoir. Une telle conception pourrait expliquer pourquoi le débat actuel sur les dangers liés aux nouvelles technologies de l'information et de communication est focalisé sur le concept de « privacy », aux dépens d'une analyse en termes d'enjeux de pouvoir et de contrôle social.

En outre, cette intuition permet de dépasser peut-être le paradoxe apparent entre la volonté de surveiller davantage l'individu et les courants d'opinion qui cherchent à défendre sa sphère privée. Cela explique aussi peut-être aussi pourquoi les nouvelles technologies sont à la fois une menace pour la vie privée mais en même temps la réponse privilégiée pour la protéger (par exemple avec la cryptologie). Il est curieux tout de même que l'objet d'un danger soit en même temps sa parade.

La « sphère privée » : un concept individualisant

Mais encore, il est à remarquer que le discours sur la protection de la sphère privée face aux nouvelles technologies est un discours individualisant (Lyon, 2001). La notion en elle-même

est une construction inhérente de la modernité qui, rappelons-le, crée en même temps de la surveillance. Le concept de vie privée n'existerait pas sans celui de l'individu. En outre, le lien est étroit entre individualité et identité. Puisque l'individu est envisagé comme une entité à part entière et distincte des autres, il devient cohérent et nécessaire de pouvoir l'identifier. Toutefois, à ce point déjà, on se rend dépendant d'un système de surveillance ayant pour tâche de différencier les individus et de définir leurs droits et leurs obligations.

Je poursuis mon raisonnement : l'ordre social dans une société atomisée, c'est-à-dire fortement individualisée, est en quelque sorte assuré par la surveillance au sens large. Plus une société tend à s'individualiser, plus les techniques de surveillance devront se perfectionner et répondre à un impératif fonctionnel et normatif important (c'est ce que nous enseigne Michel Foucault dans *L'œil du pouvoir*). Dès lors, le discours sur la protection de la sphère privée, qui est indirectement un discours valorisant l'individualisme, ne finit-il pas par créer indirectement de la surveillance ? Cela est aussi dû au fait que dans une société individualiste, tel que le souligne Lyon, nous devenons dépendants de systèmes de surveillance pour pouvoir prouver notre identité lors d'interactions, car à priori la personne que nous avons en face de nous ne nous connaît pas : « Lacking the chance to allow individual strangers to prove themselves personally, we rely on surveillance systems to generate sufficient trust to maintain or increase our rate of exchanges with a range of agencies. Of course, through a perverse feedback loop, privacy once again seems to be endangered by the spread of such surveillance systems, but this does not invalidate [the] insight that surveillance is the paradoxical product of the quest for privacy » (Lyon, 2001 : p. 21).

Ce qui permet de mesurer ce lien concrètement est que bien souvent les personnes qui construisent les dispositifs de surveillance, sans forcément les considérer comme tels en raison du fait qu'ils prennent la forme explicite d'outils de travail (ce qu'ils sont réellement aussi), sont les mêmes que celles qui proposent des parades, dans le but justement de les rendre acceptables²⁸. La cryptologie, par exemple, qui est la réponse privilégiée pour justement protéger la sphère privée, fait partie intégrante du projet titanesque du 6^{ème}

²⁸ C'est l'une des stratégies visant à rendre la surveillance acceptable. La principale étant de présenter la surveillance comme une prise en charge, un ange gardien qui veille à notre bien-être, notre santé, notre sécurité et notre confort (Lyon, 2001).

programme-cadre de la Commission Européenne (CE), l'« *ambient intelligence*²⁹ », censé représenter la société de l'information de demain (CE, 2001, 2002a, 2002b, 2003a, 2003b).

Conclusion

La volonté de chercher à protéger l'intimité de la sphère privée face à l'élargissement du pouvoir de prospection des nouvelles technologies est parfaitement légitime et je la défends. Cependant, une fois encore, elle n'est pas suffisante. La critique de la société de surveillance contemporaine doit inévitablement se focaliser sur la question du pouvoir, ce que j'ai choisi de faire principalement dans ce travail. Dans cet objectif, l'approche foucauldienne est plus que jamais appropriée.

En outre, le débat sur la « *privacy* » pourrait bien lui-même avoir déjà intériorisé une certaine forme de pouvoir et être de la sorte biaisé, tel que j'ai essayé de le démontrer. A vouloir protéger la vie privée avec les nouvelles technologies contre un danger véhiculé par les nouvelles technologies, ne laisse-t-on pas encore plus entrer le pouvoir dans notre intimité ? Un objet ou un sujet n'est-il pas rendu plus vulnérable à mesure que la connaissance à son propos progresse ? Pour toutes ces raisons, il n'est sans doute pas déraisonnable de penser que le débat sur la protection de la sphère privée participe au renforcement de la surveillance contemporaine.

5. Les outils de surveillance de demain : l'« *ubiquitous computing* »

Introduction

Il m'a semblé que l'examen des nouvelles technologies et de leur effet potentiel sur les pratiques de surveillance contemporaine ne serait pas complet si je ne parlais pas du nouveau paradigme technologique et informatique qui se tisse en ce moment même et qui sort des sphères réservées jusqu'à lors à la science fiction.

Suivant l'institution qui finance sa recherche et son développement, le dernier cri des NTIC porte le nom d'« *ubiquitous computing* » ou d'« *ambient intelligence* ». Le premier terme est le plus courant, le plus adopté et le plus ancien. Le deuxième est son appropriation par la

²⁹ Il s'agit du dernier cri en matière de projet technologique à grande échelle. Je le présente plus loin en utilisant son nom d'origine, à savoir l'« *Ubiquitous Computing* ».

Commission Européenne (CE) dans le volet « Information Society Technologies » (IST) de son 6^{ème} programme-cadre de recherche et de développement (FP6)³⁰.

Dans tous les cas, les fonds qui financent son développement sont titanesques et se chiffrent, rien que pour la Commission Européenne, à hauteur de milliards d'euros³¹. Outre les institutions publiques, ce sont aussi des géants, tels que Microsoft, Hewlett Packard, Intel, Nokia ou IBM³² qui y consacrent une part importante de leur budget.

Dans cette section, je vais tenter de présenter ce nouveau paradigme technologique présenté comme révolutionnaire et démontrer à quel point il tend à augmenter encore davantage le potentiel de surveillance ; dernier point qui est le plus souvent négligé ou vite résolu avec des arguments peu convaincants³³.

L'« ubiquitous computing » : la genèse

Le terme autant que les premiers pas de ce nouveau paradigme technologique qu'est l'« ubiquitous computing » (UC) sont originaires de la pensée d'un ingénieur talentueux et imaginatif, Mark Weiser, qui s'en voit lui-même comme le père : « Mark Weiser is the father of ubiquitous computing³⁴ ». Son autoproclamation n'est en rien abusive car tous les acteurs qui reprennent sa technologie, mais aussi ceux qui la critiquent, le reconnaissent en tant que tel. À l'unanimité, ils considèrent également comme texte fondateur de ce paradigme technologique l'article de l'ingénieur, aujourd'hui décédé, paru en septembre 1991 dans la prestigieuse revue scientifique américaine *Scientific American* (Weiser, 1991).

Cette paternité est par exemple évidente pour un autre acteur important de la recherche technologique dans ce domaine, Alan Dix, Professeur à l'université de Lancaster et chercheur également reconnu dans le domaine des interactions entre l'homme et la machine : « In the

³⁰ Site officiel de référence : <http://www.cordis.lu/ist> (12/2003)

³¹ « The indicative budget allocated to the Thematic Priority Information Society Technologies for the duration of FP6 is EUR 3.625 billion ». Source : <http://www.cordis.lu/fp6/ist.htm> (12/2003)

³² <http://ubicomp.org/ubicomp2003> (12/2003)

³³ L'argument central avancé par les experts de la Commission Européenne pour répondre à la préoccupation d'accroissement de contrôle social est basé sur l'idée du « off-switch » : « Aml [ambiant intelligence] should be controllable by ordinary people – i.e. the “off-switch” should be within reach : these technologies could very easily acquire an aspect of “them controlling us”. The experts involved in constructing the scenarios therefore underlined the essential need that people are given the lead in way that systems, services and interfaces are implemented » (CE, 2001 : p. 8). L'argument me semble très largement insuffisant et contradictoire. En effet, nous allons le voir un peu plus loin, l'un des principes essentiels de l'« ubiquitous computing » (l'« ambient intelligence » pour la CE) est l'invisibilité. Il devient dès lors difficile d'imaginer pouvoir déconnecter un système dont on finit par ignorer l'existence. En outre, dès qu'une nouvelle technologie s'impose, les utilisateurs finissent par en devenir dépendants et risquent de s'exclure en ne les utilisant pas. C'est déjà le cas aujourd'hui avec la téléphonie mobile, l'Internet et plus généralement l'informatique.

late 1980's, a group of researchers at Xerox PARC, led by Mark Weiser, initiated a research program with the goal of moving human-computer interaction away from the desktop and out into our everyday lives. This work marks the beginning of research in the area of *ubiquitous computing* » (Dix, 1998 : p. 158).

Alan Dix nous offre, à titre d'introduction, une bonne définition de ce qu'est l'UC : « The defining characteristic of ubiquitous computing is the attempt to break away from the traditional desktop interaction paradigm and move computational power into the environment that surrounds the user. Rather than force the user to search out and find the computer's interface, ubiquitous computing suggests that the interface itself can take on the responsibility of locating and serving the user » (Dix, 1998 : p. 570). L'idée qui est centrale dans ce nouveau paradigme technologique, considéré comme révolutionnaire par ses concepteurs, est qu'il revient à la machine de prendre en charge l'effort d'aller vers l'humain. Dit simplement, ce n'est plus à l'humain d'apprendre la machine, mais à la machine d'apprendre l'humain. Pour ce faire, il est question d'une redéfinition des interfaces qui ont pour tâche de dépasser le principe de la saisie par un clavier et de la restitution du résultat par un écran.

Dans cette optique, l'ordinateur ne se trouve plus enfermé dans un boîtier visible et reconnaissable, chargé des dernières merveilles de la technologie civile et offrant une multitude d'applications à son utilisateur par le biais d'un écran et d'un clavier, mais il est partout. Partout, cela veut dire par exemple dans les vêtements, dans le réfrigérateur, dans la voiture, dans la montre, dans les chaussures, dans la télévision, dans les jouets pour enfants, mais aussi dans le corps. Tout ce qui fait notre environnement matériel direct, mais aussi biologique, se voit pourvu d'une puce « intelligente » et connectée. Dans ce monde, plus besoin de transférer nos rendez-vous de notre agenda à notre ordinateur : notre agenda est notre ordinateur. Plus besoin de faire une liste de ce qui manque dans notre garde-manger pour aller ensuite honorer son contenu par les achats qu'elle implique : notre réfrigérateur est notre magasin autant que notre liste manuscrite. Plus besoin de répondre au téléphone lorsque notre épouse nous appelle au bureau pour nous demander à quelle heure notre enfant a son cours de tennis l'après-midi : le répondeur intelligent s'en charge (exemple tiré des scénarios présentés par les experts de la CE : CE, 2001). L'intégration de l'informatique dans le corps

³⁴ Le site officiel de Mark Weiser : <http://www.ubiq.com/hypertext/weiser/UbiHome.html> (01/2003)

permettrait aussi, exemple évoqué dans le deuxième chapitre, de grands progrès dans la médecine en matière de prévention et de dépistage systématique³⁵.

L'ordinateur « explose », répand ses composants électroniques dans les murs, dans la nature, dans les corps, et ainsi pénètre toutes les dimensions de la réalité. Il ne s'agit plus d'une réalité virtuelle, inspirée du monde matériel et contenue dans un ordinateur trop complexe pour le commun des mortels, mais d'une puissance de calcul et de connexion diffuse et parfaitement intégrée au monde matériel. De la sorte, l'utilisateur finit par ignorer sa présence et, surtout, il n'y a plus de connaissance technique requise pour pouvoir profiter des fonctionnalités de la plus moderne des technologies.

L'acte de *disparition* est le premier principe essentiel de l'UC. Selon Weiser, l'ordinateur tel qu'il existe aujourd'hui capte trop notre attention, il est trop isolé de notre monde réel, humain, et il nous demande un effort d'adaptation important. Une intégration de l'outil ne peut être considérée comme réussie par Weiser seulement lorsque nous finirons par ignorer sa présence, comme cela est le cas pour l'écriture aujourd'hui. C'est effectivement un exemple qui est donné par l'ingénieur : qui se soucie aujourd'hui de voir autant de lettres et de messages tout autour de lui ? Ces lettres ne sont pas vues comme des lettres, mais font partie intégrante de l'environnement et de la réalité sociale et physique. Il en ira de même un jour, espère-t-il, avec l'ordinateur. Est défendue vigoureusement l'idée d'intégration, ou même plutôt de fusion, entre la machine et le monde de l'humain, ce dernier gardant toutefois, selon les concepteurs, le monopole du contrôle³⁶. En effet, dans sa pensée, c'est l'ordinateur qui doit suivre la réalité et non pas le contraire.

Pour illustrer davantage son propos, l'auteur tente une comparaison. La mise en place de l'UC devrait être analogue à celles de deux technologies qui sont devenues ubiquitaires : l'écriture et l'électricité. Les microprocesseurs seront à leur tour partout, parfaitement intégrés à l'environnement, dépassant ainsi l'ère où les ordinateurs sont encore prisonniers de leur isolement matériel.

³⁵ On retrouve ici les principales préoccupations de la théorie du pouvoir de Michel Foucault : la médecine, le corps et le contrôle social.

³⁶ C'est aussi ce que par exemple la CE tente de dire lorsque qu'elle souligne que « This vision of "ambient intelligence" (interactive intelligence environment) places the user, i.e. the human being, at the center of the future development of the knowledge-based society » (CE, 2002a : p. 9). Il y a ici une tension entre la volonté de défense d'un individualisme poussé opposé à toute forme d'aliénation et le risque de contrôle social accru qui découle tout naturellement de leur projet technologique.

En bref, c'est l'idée que la chose « disparaît » dès lors que nous avons intégré son usage et qu'ainsi elle cesse d'être pensée, ce qui nous permet alors de nous concentrer sur d'autres finalités et, en quelque sorte, de nous libérer. Pour l'auteur, il s'agit d'une intégration totale, du dépassement de la limitation de l'informatique à des matérialisations ponctuelles telles que nous les connaissons actuellement : l'ordinateur de bureau, le téléphone mobile, ou encore l'ordinateur portable (Weiser, 1993b). La théorie du pouvoir de Michel Foucault est ici une fois de plus pertinente : le pouvoir devient de plus en plus efficace à mesure qu'il s'adoucit pour finalement devenir invisible. Comme je l'ai mentionné plus haut dans mon travail et ce qui paraît évident pour nombre de penseurs dont Foucault, le pouvoir le plus efficace est celui qui n'apparaît pas en tant que tel. Dans le projet de l'UC, il est frappant de constater que la *disparition* est présentée comme un élément aussi essentiel, mais surtout comme étant libératrice. Là encore, la pensée de Foucault est très pertinente car on retrouve la mécanique décrite dans *La volonté de savoir* : il y a véritablement création ou perpétuation d'une idéologie de liberté (en l'occurrence, se libérer de la contrainte de devoir apprendre à utiliser les nouvelles technologies) qui cache un pouvoir panoptique. En effet, dès lors qu'on finit par ignorer la présence de la machine, elle accède encore plus profondément à notre intimité. Dit plus simplement, une fois de plus, c'est l'argument de liberté qui est utilisé pour permettre l'établissement de nouvelles formes de pouvoir. A l'image de l'homosexuel qui doit faire son « coming out » pour se sentir libéré et accepté, l'utilisateur de l'informatique de demain se croit libéré parce qu'il n'a plus à faire l'effort d'apprendre à utiliser la machine. Mais hélas, ce gain de confort a un prix fort : il faut plus ou moins laisser la technologie pénétrer les interstices de son intimité.

Pour en revenir à Mark Weiser, dans le souci d'asseoir sa conception sur une technologie réelle et sur un développement futur qui lui semble réaliste, il considère que cette intégration prend déjà forme, au début des années 90, par exemple avec les systèmes d'éclairage automatique, les thermostats, les chaînes stéréo ou les fours automatiques. Toutefois, toutes ces composantes sont déconnectées, elles ne communiquent pas entre elles. Nous en arrivons alors au deuxième principe essentiel de l'UC qui est de procéder à une *interconnexion*. En effet, l'idée est aussi importante que celle de l'invisibilité (physique et consciente³⁷) : les différents éléments technologiques permettant la réalisation du projet devront être tous

³⁷ La notion d'« invisibilité » est double, autant chez Weiser que dans le projet à son état actuel : il s'agit d'une disparition physique où les interfaces électroniques et informatiques deviennent invisible, notamment grâce aux nanotechnologies, mais aussi d'une disparition mentale dans le sens où l'utilisateur n'a plus conscience de l'existence des techniques.

interconnectés; ce qui offrira, selon l'ingénieur, une pléthore de fonctionnalités supplémentaires. C'est par cette interconnexion que la force du concept prend forme car elle est censée apporter une valeur ajoutée importante : « There is a value to using computational resources to augment the inefficiency of human record-taking, especially when there are multiple streams of related information that are virtually impossible to capture as a whole. Computational support can also automate explicit and implicit links between related but separately generated streams of information. Finally, a rich record of a group interaction can support later access to aid in recalling of significance of past events » (Dix, 1998 : p. 571).

Ce deuxième principe essentiel de l'UC est aussi un élément qui construit la surveillance contemporaine et qui rend le panoptique global possible. Puisque, selon Foucault dans *L'œil du pouvoir*, le pouvoir panoptique n'est pas basé sur une centralité mais est diffus et multiple, il est effectivement indispensable que l'ensemble des éléments que constituent les interfaces de l'UC soit interconnecté pour que l'on puisse parler d'un panoptique. La réalité du pouvoir se trouve dans toutes les dimensions de la vie sociale dont j'ai retenu trois essentielles : dans les institutions de l'État, mais aussi dans le travail (et donc la production) et dans la consommation. L'UC est destiné à traverser ces trois dimensions et, au nom du principe d'interconnexion, à les relier. Le flou des frontières dont parle David Lyon devient encore plus fort ; plus encore : les frontières tendent à disparaître.

À ce point, nous avons vu quelles étaient les dimensions fondamentales qui soutiennent l'idée de la « connexivité ubiquitaire » à ses origines : premièrement la *disparition*, mais qui peut être comprise également en terme d'abstraction et d'intégration de la réalité; et, deuxièmement, *l'interconnexion globale*.

Mark Weiser s'arrête là et s'oppose assez fermement à l'intégration de l'intelligence artificielle. En effet, pour lui, l'UC, tel qu'il le conçoit et dans le cadre de ses expérimentations, ne demande pas de développement substantiel de l'intelligence artificielle : « No revolution in artificial intelligence is needed – just the proper imbedding of computers into the everyday world » (Weiser, 1991); mais juste une pénétration de la technologie informatique telle qu'elle existe en date de l'article. Il va même plus loin lorsqu'il affirme à maintes reprises que l'intelligence artificielle et les agents autonomes sont à considérer comme des freins à la mise en place d'une « connectivité ubiquitaire » pure.

Ainsi, aussi étonnant que cela puisse paraître, Weiser exclut catégoriquement tout recours aux agents intelligents, usage particulier de l'intelligence artificielle. Il ne veut surtout pas créer une machine qui ferait le travail à la place de l'utilisateur. Au contraire, il défend l'idée d'un

système qui intègre la réalité de l'utilisateur et qui est présenté comme un outil à disposition. Lorsque le modèle de l'intelligence artificielle nous propose que l'ordinateur fasse une partie de notre travail à notre place, l'UC nous laisse être convaincus que nous l'avons fait par nous-même, mais avec son aide censée être la plus discrète possible.

L'ingénieur conclut ainsi : l'agent intelligent, tout comme d'autres concepts, n'est pas une métaphore valable pour l'ordinateur du futur: « What is the metaphor for the computer of the future? The intelligent agent? The television (multimedia)? The 3-D graphics world (virtual reality)? The Star Trek ubiquitous voice computer? The GUI desktop, honed and refined? The machine that magically grants our wishes? I think the right answer is "none of the above", because I think all of these concepts share a basic flaw: they make the computer visible » (Weiser, 1993b). Comme il le fait bien comprendre dans son texte, les agents intelligents rendent l'ordinateur visible et, dans la continuité de la vision utilitariste et abstraite de l'auteur, « A good tool is an invisible tool » (Weiser, 1993b), cela est tout à fait inconvenant : l'outil ne doit pas envahir notre conscience. Comparer un ordinateur intelligent avec un être humain est contre l'idée de l'abstraction de l'informatique qui est au cœur du postulat du projet tel qu'il est vu par Weiser. Si nous devons entrer en contact avec l'ordinateur, lui donner des instructions, ou même développer une relation, nous sommes en contradiction avec la définition « weiserienne » de l'outil. De plus, il ajoute l'idée que l'homme n'est de loin pas un modèle d'efficacité. Ainsi, il est absurde de vouloir l'imiter complètement.

Selon lui, toujours, considérer un avenir faisant une grande part à l'existence d'agents autonomes, c'est-à-dire d'agents intelligents qui répondent à tous nos besoins et nos désirs, tel que le décrivait Negroponte lors d'une conférence au MIT en collaboration avec Weiser (1996b), est une démarche erronée. L'exemple est donné d'un agent intelligent qui participe à une conférence en faisant des remarques plus ou moins pertinentes. Il est plutôt bien reçu par les participants, mais jusqu'à un certain point. Au delà de celui-ci, les acteurs commencent à sentir sa présence comme gênante, fatigante et intrusive.

Intégration de l'intelligence artificielle

Néanmoins, dans l'état actuel de la recherche et du développement en matière d'UC, cette limitation n'existe plus. *L'intelligence artificielle* (AI) fait partie intégrante du projet et en est aujourd'hui la troisième composante essentielle. Alan Dix insiste sur ce point, à l'instar de tous les ingénieurs spécialisés dans cette nouvelle vague technologique ainsi qu'à l'instar des experts de la CE.

Dans l'idée de changement de paradigme technique selon lequel c'est au tour de la machine de faire des efforts pour communiquer avec l'utilisateur et plus le contraire ; l'intelligence artificielle, mais aussi la reconnaissance vocale, visuelle ou émotive, sont des outils primordiaux. Différents exemples d'intégration de l'AI sont donnés par les documents officiels de la CE dont le plus parlant est le scénario fictif qui met en scène la relation d'un homme très occupé, Dimitrios, avec son « digital-me³⁸ » (CE, 2001 : pp. 32-37).

Pour la CE comme pour les chercheurs indépendants, on cherche réellement à créer une machine capable de penser comme l'être humain et de le remplacer dans les tâches pénibles et délicates, physiques mais surtout intellectuelles. Mais c'est surtout plus généralement cette intelligence qui permettra à la machine « éclatée » de comprendre l'être humain et de permettre à ce dernier de l'oublier et de l'affranchir des efforts nécessaires à sa maîtrise.

Plus précisément, l'intelligence artificielle s'incarne dans le projet de l'UC avant tout selon le principe de mise en place d'agents autonomes. Le terme d'« agent autonome » est une abstraction qui qualifie tout microsystème indépendant, mais relié bien entendu, pouvant se trouver dans à peu près n'importe quoi : un vêtement, un mur, un matériau constitutif, le béton, un réfrigérateur, mais aussi dans le corps. Alan Dix fait mention de la notion d'agents autonomes en préambule de la présentation qu'il donne de l'UC. Il y inclut effectivement la notion d'intelligence, mais dans une conception qui reste plus modeste que la moyenne et qui se situe bien loin derrière les projets les plus ambitieux. Il s'agit de logiciels ou de parties de logiciels qui observent la récurrence de certaines opérations et qui proposent dès lors à l'utilisateur de les prendre en charge : « When it notices that the user is repeating similar actions a small icon appears (a smiling cat!), suggesting the next action. The user is free either to accept the suggestion or to ignore it » (Dix, 1998: p. 157). L'idée selon laquelle cette initiative se limite à l'idée de proposition est primordiale pour comprendre la place que le projet désire donner aux agents autonomes. Ce qui est clair pour Dix (l'homme reste la dernière instance décisionnelle) l'est parfois moins dans le programme du FP6 (CE, 2003b), en particulier dans la description du scénario, dont je fais allusion plus haut, où le « Digital-Me » est justement censé prendre des décisions à la place de son utilisateur, dans le but de ne

³⁸ Le récit est centré sur un appareil, le « Digital-Me », qui libère le personnage de toutes sortes de corvées et qui lui permet par exemple de ne pas être dérangé pendant qu'il discute avec ses collègues à la cafétéria de son entreprise. Il peut même s'offrir le luxe de ne pas répondre au téléphone quand sa femme l'appelle : le « Digital-Me » s'en charge et offre bien plus que les services d'un répondeur téléphonique : il se charge de lui expliquer que son mari arrivera au domicile conjugal avec du retard. Il est censé remplacer la personne qu'il représente et prendre des décisions à sa place sur la base des expériences acquises qu'il a pu observer. Ici, l'analogie avec l'œil du panoptique est frappante : l'agent intelligent finit par tout savoir sur son « maître ».

pas le déranger : « Decision-making by intelligent agents : [...] Distributed intelligence is key, based on intelligent agents able to do high-end ‘human’ decisions, such negotiation, inference and learning » (CE, 2001 : p. 36). Dans cette optique, la question du pouvoir ne peut pas être écartée. Dès lors qu’une machine devient capable de prendre une décision à notre place sans plus nous consulter, un pas important est franchi et l’UC prend encore plus de pouvoir. Gary T. Marx nous invite à l’étude de ce pas³⁹ que je considère comme de la plus grande pertinence. Mais ce n’est visiblement pas l’avis des experts de la CE qui négligent l’importance de ce transfert de pouvoir à la sphère technologique. Je dis sphère technologique parce que c’est finalement plus les concepteurs qui bénéficieront de ce transfert de pouvoir que véritablement les machines, car dans l’état actuel des choses, le développement technologique de l’AI reste en dessous des attentes des experts. Les décisions prises par les machines seront plus l’expression de la volonté des concepteurs que d’une véritable « conscience » autonome des machines. Il est question avant tout ici de gain de pouvoir du champ technologique, sujet d’attention de l’anthropologue et sociologue Victor Scardigli (2001) dont j’ai déjà eu l’occasion de parler plus haut.

De son côté, le discours de la Commission Européenne évoque volontiers le principe d’« autonomous agent », il est vrai, en ses propres termes, par exemple celui de « stand-alone intelligence » (CE, 2001 : p. 18) ou encore plus simplement, « intelligent agents » (p. 19). L’exemple le plus marquant est, encore une fois, celui du « Digital-Me » parce que l’objet-interface finit par ressembler à une personne. Néanmoins, il y en a d’autres, plus discrets : nous pouvons les trouver à petite ou grande échelle, ayant des tâches simples ou compliquées à honorer.

Dans ses formes les plus extrêmes, l’intelligence artificielle, dans le projet de l’UC, n’est pas seulement locale, multiple et délimitée. Derrière la volonté de procéder à l’interconnexion de tous ces agents, de toutes ces interfaces, de tous ces terminaux alors diffusés partout – cela revient alors à connecter tous les éléments de la réalité – se cache probablement l’idée de l’émergence d’une intelligence globale. Nous pourrions même y voir un principe

³⁹ « The real action, in the future, will be with nonhuman informers: a 400-pound, bulletproof mobile robot “guard” has been developed. It is equipped with a sonar range finder, sonic and infrared sensors, and an odor detector for locating humans. The robots can find its ways through a strange building. Should it encounter an intruder, it can say in a stern, synthesized voice, “You have been detected.” Another “mobile robotic sentry”, resembling a miniature tank, patrols an area and identifies intruders. Users can choose the robot’s weaponry and whether or not human permission (from a remote monitoring station) is needed before it opens fire. But not to worry. The manufacturer assures us that in the U.S. the device will not be “armed with lethal weapons”; or if it is, “there will always be a human requirement in the loop” » (Gary T. Marx, 1985).

philosophique : agglomérer suite de petites intelligences contextuelles en les reliant par le biais d'un réseau global pour en sortir une intelligence totale. En ces termes l'UC aurait peut-être bien à répondre d'une vision proche de celle de Lévy (1994), véritable prophète de la « société de l'information » et de l'idée d'un cerveau global interplanétaire. Qu'est-ce que serait ce « cerveau planétaire » ? Un *Big Brother* ? Un Einstein génial et géant ? Un « Grand Surveillant » omnipotent et omniprésent ? Difficile à dire, mais il aurait dans tous les cas un pouvoir considérable.

Les trois éléments essentiels de l'« ubiquitous computing »

Après ce survol rapide du nouveau paradigme technologique de l'« ubiquitous computing », je propose ici de rappeler les 3 éléments essentiels qui le caractérisent et qui rendent possible l'ubiquité :

1. *L'invisibilité*, principe fondateur qui prend sens à travers les idées de pénétration, d'intégration à tous les niveaux de la réalité matérielle et sociale. Le matériel électronique se diffuse partout et concerne toutes les dimensions de la vie de tous les jours, et va même, dans les projections les plus ambitieuses, jusque dans les corps, avec la biotechnologie et la nanotechnologie. Il y a des puces dans les chaussures, dans les vestons, dans les tables, dans les portes, dans les papiers peints, dans les voitures, dans les téléphones, mais aussi dans les corps, dans les organes, et pourquoi pas, dans le cerveau. Ces intégrations multiples finissent par se banaliser et devenir invisibles autant dans la conscience des individus que physiquement.
2. *L'interconnexion globale*. Tous ces éléments électroniques et biotechnologiques sont reliés par l'intermédiaire d'un grand réseau global rendant toute information disponible quel que soit son domaine, sa situation dans le temps et dans l'espace. Le paradigme technique de l'UC espère ainsi minimiser les redondances, augmenter les performances de tous nos actes, de toutes nos organisations et de tous nos objectifs.
3. *L'intelligence*. Les éléments dès lors diffusés partout et intégrant à terme complètement notre environnement ne sont pas passifs et dépendants ; au contraire, ils deviennent actifs (ou rétroactifs), « intelligents » et, dimension tout aussi importante, autonomes. Par exemple, l'entité appelée « Digital-Me » dans l'un des scénarios présentés par les experts de la CE (*op. cit.*), n'est pas seulement là pour nous informer, elle prend des décisions sur la base de l'expérience acquise lors de toutes les interactions vécues avec l'utilisateur ainsi qu'avec l'environnement.

L'« ubiquitous computing » comme forme paroxystique du panoptique

A travers les trois dimensions énumérées précédemment, la volonté de contrôle total est ici difficile à cacher. La sécurité, le travail et la consommation y sont optimisés et il n'y a plus de place pour des zones d'ombres. L'idéologie de la transparence décrite dans *La volonté de savoir* par Michel Foucault articulée avec l'œil du pouvoir panoptique ne sont, dans un tel déploiement technologique, pas loin de leur point paroxystique. La biotechnologie et la nanotechnologie, partenaires de choix dans l'UC, percent les ultimes remparts de l'intimité corporelle et de l'environnement. Le panoptique prend encore plus de pouvoir parce qu'il devient capable d'extirper des vérités du corps tout à fait directement, sans plus passer par le consentement passif ou actif de son propriétaire (Lyon, 2001). Il n'est plus seulement un œil, mais un ensemble d'instruments de mesure ultra perfectionnés ayant accès à des réalités jusqu'à lors inaccessibles à un simple regard.

Mais encore, une fois de plus, il n'y a pas de centralité autoritaire dans une telle conception du monde véhiculée par les ingénieurs, décideurs et investisseurs de l'UC. Le mot-clé le plus important est celui de *réseau*. Le pouvoir circulant dans un réseau d'UC est, conformément à la pensée de Michel Foucault, circulaire, diffus et complexe ; dans la plus parfaite continuité de la genèse progressive du panoptique moderne.

Il me semble que bien évidemment, pour ma part, tel n'est pas le souhait conscient des ingénieurs et des investisseurs du projet. Au départ, leurs ambitions semblent nobles : augmentation du confort, du bien-être, de la sécurité, amélioration de la santé pour la population, renforcement de la cohésion sociale dans une société à l'individualisme croissant, partage des connaissances, réduction des inégalités sociales, augmentation de la communication pour éviter les malentendus et les conflits, etc. C'est seulement lors d'une lecture attentive, distanciée et approfondie du projet que le sociologue peut y voir une logique sociale en action : celle de la volonté de maîtrise de l'ensemble de la réalité matérielle et sociale, de la volonté de contrôle social, de *La volonté de savoir*.

6. Conclusion

Ce que j'ai voulu montrer dans ce chapitre est à quel point les nouvelles technologies, qui font partie, à l'aube du XXI^e siècle, de la vie de tous les jours, ainsi que les plus imminentes et les plus émergentes (« ubiquitous computing », nanotechnologies, biotechnologies) semblent s'inscrire parfaitement dans un processus historique et continu d'accroissement de contrôle social et de pratiques de surveillances.

Les arguments de volonté de mise en place de procédés de protection de la sphère privée ne sont pas, on l'a vu, suffisants et peut-être même biaisés. Plus concrètement, c'est oublier que tout système de sécurité informatique peut être violé ; mais encore, que des institutions gouvernementales peuvent décider de les transcender secrètement. Autre exemple suggéré par Lyon, ce sont des entreprises qui construisent ces technologies qui elles-mêmes peuvent s'efforcer d'introduire dans le code des programmes des portes d'accès dérobées et ainsi gagner un pouvoir considérable. Le danger vient ainsi autant de l'État que du privé. Rejoignant le propos central de mon travail, la surveillance contemporaine n'est pas que celle exercée par l'État, mais aussi également celle qui est exercée par des entreprises privées.

Outre ce débat certes d'importance, le pouvoir, s'il est pensé dans une perspective foucauldienne (c'est-à-dire circulaire, diffus, qui appartient à tout le monde et à personne à la fois), prend, dans un tel contexte technologique (actuel et futur), une ampleur considérable. Lyon insiste à raison sur le fait que dans l'immense majorité des cas, le débat sur le risque de contrôle social immanent aux nouvelles technologies est incapable de traiter la question du pouvoir en se limitant à la seule question de la « privacy ».

V. Conclusion

La métaphore du panoptique chère à Michel Foucault et décrite dans *Surveiller et punir*, lorsqu'elle est enrichie par les précisions de *L'œil du pouvoir* et lorsque la nature du regard est approfondie dans *La volonté de savoir*, semble garder toute sa pertinence pour analyser la société de surveillance contemporaine, même et surtout lorsqu'elle gagne en intensité en s'appuyant sur les nouvelles technologies. Je m'oppose ainsi à l'intuition de nombre de penseurs intéressés par la question de la surveillance pour lesquels cet instrument d'analyse n'est pas ou n'est plus valide. Bien souvent, le modèle foucauldien du panoptisme est rejeté à cause de l'idée de centralité véhiculée dans *Surveiller et punir*, qui pose effectivement problème empiriquement. Néanmoins, cette idée est largement dépassée dans *L'œil du pouvoir* pour laisser place à une vision bien plus complexe en termes de dispositif diffus, circulaire et multidimensionnel.

Il a été possible donc également d'intégrer dans la théorie du pouvoir panoptique de Foucault son remarquable travail sur la sexualité en approfondissant l'idée du regard et de l'incitation au discours et à l'aveu. *L'idéologie de la transparence* décrite dans *La volonté de savoir* est un élément, à mon sens, indissociable et constitutif du dispositif panoptique. Plus précisément, elle permet de comprendre comment les individus sont dressés de façon à recevoir le regard et à en être eux-mêmes les complices. Cette précision m'a permis en outre de rappeler qu'il n'y a pas de structures sociales (dans mon champ d'étude, de structures effectives de surveillance), sans individus socialisés pour participer à cette forme moderne du pouvoir que Michel Foucault s'efforce de décrire. Ce sont pour toutes ces raisons qu'il ne fait aucun doute, à mon avis, que l'approche foucauldienne du pouvoir et de la surveillance est toujours d'une éclatante pertinence et qu'elle est même indispensable, y compris lorsqu'elle est amenée à se confronter à la question des nouvelles technologies et de la société de l'information.

Le point central de mon propos, qui est parfaitement compatible avec une conception foucauldienne du pouvoir, a été d'attirer l'attention du lecteur sur le fait que la question de la surveillance contemporaine ne peut pas et ne doit pas se limiter à la seule sphère du rapport entre un État répressif et des citoyens potentiellement criminels. Certes, cette question reste pertinente, mais elle ne couvre pas, me semble-t-il, l'ensemble des structures de surveillance de la société contemporaine. Pour aboutir à une bonne compréhension de la problématique, il est indispensable aujourd'hui de considérer la surveillance également dans des structures

telles que la consommation et la production. Ainsi, dans mon travail, sans vouloir pour autant en négliger l'indiscutable importance, j'ai volontairement mis entre parenthèses la seule sphère sécuritaire pour souligner le fait que la surveillance contemporaine est aussi une affaire qui touche le consommateur, le travailleur, le patient, le lecteur, etc. Par ailleurs, tous ces contextes tendent à s'interpénétrer et à se compléter pour former un système de surveillance global dans lequel les frontières deviennent le plus souvent difficiles à situer (Lyon a choisi d'utiliser le terme évocateur de « leaky containers » pour qualifier les bases de données dont les objectifs peuvent varier, mais surtout qui peuvent s'interconnecter entre elles et ainsi développer un potentiel de surveillance inouï). Il n'est pas rare, nous l'avons vu à travers quelques exemples, que quel que soit le domaine, des visées explicites (par exemple la facturation d'un service ou l'optimisation d'une production) ne soient que la face visible de systèmes ayant un potentiel de surveillance important (par exemple la traçabilité des actes de consommation d'un individu ou sa localisation).

Parlant des liens étroits entre les différentes sphères touchées par la surveillance contemporaine, j'ai choisi d'approfondir plus spécifiquement le rapport entre surveillance et consommation. C'est d'ailleurs ce point que je vais privilégier dans mes travaux futurs. En effet, selon moi et selon nombre de penseurs contemporains (Withaker, 2001 ; Shearing & Stenning, 1985 ; Lyon, 2001), la consommation est aujourd'hui un élément essentiel du maintien de l'ordre social avec comme principal avantage de se baser sur la séduction et sur l'accès au plaisir direct plutôt que sur la répression (on retrouve un point essentiel de la théorie foucauldienne du pouvoir évoquée dans *La volonté de savoir* où le rapport entre plaisir et coercition occupe une place importante). Il ne s'agit plus d'être puni sévèrement en cas de mauvais comportement, mais d'être privé de l'accès aux plaisirs. Bien entendu, ce principe de régulation sociale a ses limites et lorsque celles-ci sont dépassées, l'appareil répressif prend le relais. Il serait intéressant d'ailleurs d'imaginer si effectivement le travail de la police serait multiplié en cas d'absence de ce dernier. Shearing & Stenning, qui développent le même type de raisonnement, proposent en outre que *Le meilleur des mondes* d'Aldous Huxley semble être un modèle analytique de société plus pertinent aujourd'hui que celui d'Orwell : « Within Huxley's imaginary world people are seduced into conformity by the pleasures offered by the drug "soma" rather than coerced into compliance by threat of Big Brother, just as people are today seduced to conform by the pleasures of consuming the goods that corporate power has to offer » (Shearing & Stenning, 1985 : p. 347). Cela est vrai pour cette raison mais également parce que l'idée d'une centralité du pouvoir est à dépasser. A vouloir trop démasquer un *Big*

Brother potentiel qui n'existe peut-être pas (et qui se limiterait à la seule sphère publique), on risque de passer à côté de l'essentiel.

Mais en outre, la surveillance du consommateur est à lire à deux niveaux : la consommation comme principe de coercition sociale subtile, ce dont je viens de parler, mais aussi les pratiques de surveillance intrinsèques à la sphère de consommation. Ce deuxième niveau est essentiel parce qu'il met en place les structures et les dispositifs de surveillance qui renforcent le fonctionnement du premier. Clairement, les entreprises commerciales élaborent des dispositifs de surveillance pour accumuler des informations sur les consommateurs pour ensuite mieux les comprendre et les inciter à dépenser davantage. Il s'agit d'un objectif explicite, facile à comprendre et même difficile à condamner. Cela dit, c'est plus implicitement et indirectement que ces mêmes structures et ces mêmes dispositifs agissent également, à un niveau plus complexe et plus difficile à mettre au jour, dans ce large processus de régulation sociale basé sur la séduction propre à la société de consommation.

Ce que j'ai voulu également souligner dans tout ce travail est l'importance du développement des nouvelles technologies, en particulier des nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC), dans le renforcement de la surveillance contemporaine. Leur principale force est qu'elles cachent leur potentiel de surveillance par le fait qu'elles se présentent d'abord comme des outils de travail, ce qu'elles sont effectivement bien sûr (par exemple les ordinateurs ou les téléphones portables), contrairement à des dispositifs tels que, par exemple, des réseaux de caméras ou des systèmes d'écoute téléphonique qui sont sans ambiguïté quant à leur fonction. Il est d'ailleurs important de se rappeler que la surveillance contemporaine ne peut se développer qu'avec un accord implicite ou explicite des individus. Lorsque le potentiel de surveillance des nouvelles technologies est visible et que son objectif est clairement d'assurer la sécurité, elles sont acceptées parce qu'elles rassurent. Néanmoins, la plupart du temps, le potentiel d'accroissement de contrôle social n'apparaît pas immédiatement. En outre, lorsque qu'une forme de résistance s'organise, la teneur du débat est souvent insuffisante.

En effet, dans le dernier chapitre de ce travail, j'ai critiqué, à l'instar de Lyon (2001), le fait que le débat officiel autour des risques liés au développement des nouvelles technologies se focalise trop sur la question de la protection de la sphère privée en négligeant la question du pouvoir, de sa redistribution ainsi que de son renforcement. J'ai suggéré que cette approche critique, pertinente mais trop limitée, avait sans doute pour effet pervers de, à mesure que l'on s'acharne à définir le plus précisément possible ce qu'est la sphère privée et ce qui ne l'est

pas, rendre cette dernière justement plus vulnérable ; idée suggérée à travers les siècles par Bentham dans la description de sa machine panoptique (voir plus haut).

Pour finir, il convient peut-être d'appliquer la démarche critique du pouvoir à moi-même et à mon propre discours, à l'instar de Michel Foucault qui, quand il s'applique à établir les liens étroits entre la diffusion du pouvoir et la connaissance, se demande dans quelle mesure lui-même ne participe-t-il pas à cette même diffusion. En effet, toute mon analyse sur la surveillance contemporaine n'irait-elle pas dans le même sens ? En démasquant les mécanismes de sa diffusion, ne rends-je pas son déploiement plus optimal en offrant parallèlement une forme de « mode d'emploi » ? Mais plus généralement, ne participe-je pas également à la pulsion moderne de découverte, de volonté de contrôle, de *La volonté de savoir* ? Ma critique sur le panoptique n'est-elle pas aussi dans une certaine mesure un élément de ce qu'elle veut démasquer ? Voici une question d'une extrême complexité qui mérite sans doute d'être posée mais qui dépasse sans doute le niveau d'analyse que nous offre habituellement la sociologie.

VI. Bibliographie

1. Ouvrages et articles

- Baudrillard, Jean
1970 *La société de consommation*. Paris : Folio.
- Bell, Daniel
1976 *Vers la société post-industrielle*. Paris : Robert Laffont.
- Becker, Howard S.
1985 *Outsiders, études de sociologie de la déviance*. Paris : Ed. Métailié.
- Bentham, Jeremy
1985 *The Panopticon writings*. London : Sage Publ.
- Berthoud, Gérald
2000 *La « société de l'information », une idée confuse ?* Lausanne : Université de Lausanne.
2002a « L'Horizon d'une surveillance omniprésente? », in *Revue européenne des sciences sociales*, XL(123): pp. 155-168.
2002b *La société de l'information : la nouvelle frontière ?* Lausanne : Université de Lausanne.
- Bertillon, Alphonse
1890 *La photographie judiciaire : avec un appendice sur la classification et l'identification anthropométriques*. Paris : Gauthier-Villars.
- Bogard, W.
1996 *The Simulation of Surveillance : Control in Telematic Societies*. Cambridge : Cambridge U.P.
- Bottoms, Anthony E.,
1983 « Neglected Features of Contemporary Penal Systems », in David Garland et Peter Young (éds.), *The Power to Punish : Contemporary Penality and Social Analysis*. Atlantic Highlands N.J. : Humanities Press.
- Božovič, Miran
1985 « Introduction: An utterly dark spot », in *The Panopticon writings*. London: Sage Publ.
- Commission Européenne
2001 *ISTAG : Scenarios for Ambient Intelligence in 2010*. Seville, 2/2001, Disponible sur le Web : <http://www.cordis.lu/ist/istag-reports.htm> (2/2003).
2002a *The priorities of the Sixth Framework Programme 2002-2006*. RTD info, Magazine for European Research, Special Edition, November 2002. Disponible sur le Web : <http://www.cordis.lu/rtd2002> (03/2003)
2002b *The 6th Framework Programme in brief*. 12/2002. Disponible sur le Web : <http://www.cordis.lu/fp6/find-doc.htm#esdoc> (03/2003)
2003a *Technologies de la société de l'information. Programme de recherche, de développement technologique et de démonstration du 5ème programme-cadre. Programme de travail 2002*. Disponible sur le Web : <http://www.cordis.lu/ist> (1/2003).

- 2003b *Technologies de la société de l'information. Priorité thématique de la Recherche et du Développement au titre de Programme Spécifique "Intégration et renforcement de l'Espace Européen de la Recherche" du sixième Programme-Cadre Communautaire. Programme de travail 2003-2004.* Disponible sur le Web : http://www.cordis.lu/ist/workprogramme/fp6_workprogramme.htm (2/2003).
- Davie, Neil
2003 « Identifier les tueurs-nés », in *Manière de voir : Obsessions sécuritaires*, n°71, octobre-novembre 2003, pp. 46-48.
- Deleuze, Gilles
1990 « Les sociétés de contrôle », in *L'autre journal*, pp. 111-114.
- Dix, Alan et al.
1998 *Human-Computer Interaction*. London : Prentice Hall Europe, 2^{ème} édition.
- Durkheim, Emile
1963 *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Ed. PUF.
1975 « Les deux types de solidarité », in Birnbaum & Chazel, *Théorie sociologique*. Paris : Ed. PUF, pp. 160-175.
- Elias, Norbert
1975 *Dynamique de l'occident*. Paris : Ed. Calmann-Lévy.
- Elden, Stuart
2003 « Editorial. Foucault and Panopticism Revisited », in *Surveillance & Society* 1(3). Disponible sur le Web: <http://www.surveillance-and-society.org/journalv1i3.htm> (10/2003)
- Foucault, Michel
1975 *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.
1976 *La volonté de savoir*. Paris : Gallimard.
1977 « L'œil du pouvoir », in Jeremy Bentham, *Le Panoptique*. Paris : Pierre Belfond.
- Gandy, Oscar
1993 *The Panoptic Sort. A political Economy of Personal Information*. Boulder, CO : Westview.
- Godefroy, Thierry
1996 « Nouvelle donne sur le marché du travail, nouvelle économie répressive ? », in Serge Paugam, *L'exclusion, l'état des savoirs*. Paris : La Découverte.
- Lévy, Pierre
1994 *L'intelligence collective : pour une anthropologie du cyberspace*. Paris : Ed. La Découverte.
- Lombroso, Cesare
1890 *L'anthropologie criminelle et ses récents progrès*. Paris : Ed. F. Alcan.
1892 *Les applications de l'anthropologie criminelle*. Paris : Ed. F. Alcan.
- Lyon, David
1993 « An Electronical Panopticon ? A Sociological Critique of Surveillance Theory », in *The Sociological Review*, 41(4) : 653-678.

- 1994 *The Electronic Eye : The Rise of Surveillance Society*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- 2001 *Surveillance society : monitoring everyday life*. Buckingham: Open University Press.
- Marx, Gary T.
1985 « I'll Be Watching You », in *Dissent*, 32 (1/138), pp. 26-34.
- Mazoyer, Franck
2003 « La fin de la vie privée ? », in *Manière de voir : Obsessions sécuritaires*, n°71, octobre-novembre 2003, pp. 42-45.
- Merton, Robert K.
1997 « Structure sociale, anomie et déviance », in *Eléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris : Ed. Armand Colin, pp. 163-187.
- Paternek, Margaret
1987 « Norms and normalization: Michel Foucault's Overextended Panoptic Machine », in *Human Studies* 10, Saratoga, pp. 97-121.
- Perrot, Michelle
1977 « L'inspecteur Bentham », in Jeremy Bentham, *Le Panoptique*. Paris : Pierre Belfond.
- Petrella, Riccardo
2003 « Les remparts du capitalisme », in *Manière de voir : Obsessions sécuritaires*, n°71, octobre-novembre 2003.
- Plihon, Dominique
2001 *Le nouveau capitalisme*. Paris : Dominos, Flammarion.
- Poster, M.
1990 *The Mode of Information*. Cambridge : Polity.
- Rose, N.
1999 *Powers of Freedom. Reframing Political Thought*. London : Cambridge.
2000 « Government and control », in *British Journal of Criminology*, 40, pp. 321-339.
- Scardigli, Victor
2001 *Un anthropologue chez les automates : de l'avion informatisé à la société numérisée*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Shearing, Clifford D. and Philip C. Stenning
1985 « From the Panopticon to Disneyworld : the development of discipline », in A. Doob et E.L. Greenspan (eds), *Perspectives in Criminal Laws*, Toronto : Canada Law Books.
- Tönnies, Ferdinand
1975 « Communauté et société », in Birnbaum & Chazel, *Théorie sociologique*. Paris : Ed. PUF.
- Wagner, Peter
1996 *Liberté et discipline*. Paris : Métailié.
- Weber, Max
2000 *L'éthique protestante et esprit du capitalisme* (traduction d'Isabelle Kalinowski). Paris: Flammarion.

- Weiser, Mark
- 1991 *The computer for the 21st Century*, Scientific American, 9/91. Disponible sur le Web: <http://www.ubiq.com/hypertext/weiser/SciAmDraft3.html> (1/2003).
- 1993a *Some Computer Science Issues in Ubiquitous Computing*. Communications of the ACM, 7/1993. Disponible sur le Web: <http://www.ubiq.com/hypertext/weiser/UbiCACM.html> (1/2003).
- 1993b *The world is not a desktop*, New York : ACM Press, 11/1993. Disponible sur le Web : <http://www.ubiq.com/hypertext/weiser/ACMInteractions2.html> (1/2003).
- 1993c *Ubiquitous Computing*, 8/1993. Disponible sur le Web : <http://www.ubiq.com/hypertext/weiser/UbiCompHotTopics.html> (12/2002).
- 1996a *The coming age of calm technology*, 5/10/1996. <http://www.ubiq.com/hypertext/weiser/acmfuture2endnote.htm> (1/2003).
- 1996b « { Open House } », in *Review, the web magazine of the Interactive Telecommunications Program of New York University*, Mars 1996. Disponible sur le Web: <http://www.ubiq.com/hypertext/weiser/wholehouse.doc> (1/2003).
- Withaker, Reg
- 2001 *Big Brother.com, la fin de la vie privée ?* Paris : Denoël.

2. Revues

- 2001 *Manière de voir : Sociétés sous contrôle*, n°56, mars-avril 2001.
- 2003 *Manière de voir : Obsessions sécuritaires*, n°71, octobre-novembre 2003.
- 2003 « Foucault Surveillance & Society », in *Surveillance & Society*, 1(3). Disponible sur le Web : <http://www.surveillance-and-society.org> (02/2004).

3. Sites Web

- <http://www.cordis.lu/ist> (dernière visite: 02/2004) : Site officiel de la Commission Européenne et du 6^{ème} programme-cadre, priorité des « Information society technologies ».
- <http://affect.media.mit.edu> (02/2004) : Page de présentation du projet d'« Affective computing » du MIT (Massachusetts Institute of Technology).
- <http://ubicomp.org/ubicomp2004> (02/2004) : Site officiel de l'organisation de la conférence internationale sur l'« ubiquitous computing ».
- <http://www.ubiq.com/weiser> (02/2004) : Page personnelle de Mark Weiser, inventeur de l'« ubiquitous computing ».
- <http://www.privacyinternational.org/bigbrother> (02/2004) : Site de l'organisation internationale distribuant dans divers pays le « Big Brother Adward ».
- <http://www.geneve.ch/obstech/manifestations/info-privacy.html> (01/2004) : Site officiel de l'observatoire technologique de l'État de Genève.

4. **Support multimédia**

Scemla, Jérôme (scénario et réalisation)

1999 « Citizen Cam », Saga Films Islande (production). Diffusé sur ARTE le 21 janvier 2003.

2004 « Tous fichés, tous fliqués », *Mise au point*, TSR (Télévision suisse romande), émission du dimanche 25 janvier 2004. Disponible sur le Web :

<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=343901&sid=4645721> (02/2004).